



AVERTISSEMENT

Ce document est le fruit d'un long travail approuvé par le jury de soutenance et mis à disposition de l'ensemble de la communauté universitaire élargie.

Il est soumis à la propriété intellectuelle de l'auteur. Ceci implique une obligation de citation et de référencement lors de l'utilisation de ce document.

D'autre part, toute contrefaçon, plagiat, reproduction illicite encourt une poursuite pénale.

Contact : ddoc-theses-contact@univ-lorraine.fr

LIENS

Code de la Propriété Intellectuelle. articles L 122. 4

Code de la Propriété Intellectuelle. articles L 335.2- L 335.10

http://www.cfcopies.com/V2/leg/leg_droi.php

<http://www.culture.gouv.fr/culture/infos-pratiques/droits/protection.htm>

UNIVERSITÉ DE NANCY 2

THÈSE DE DOCTORAT

LITTÉRATURE FRANÇAISE DU MOYEN ÂGE

PIERRE EDEL

Gaufrey

Édition et Étude Littéraire

DIRECTEUR DE LA THÈSE :

M. le Professeur BERNARD GUIDOT, Université de Nancy 2

MEMBRES DU JURY :

M. Le Professeur JEAN DUFOURNET, Université de Paris 3-Sorbonne Nouvelle

M. Le Professeur MARC LE PERSON, Université de Lyon 3-Jean Moulin

M. Le Professeur CLAUDE ROUSSEL, Université de Clermont-Ferrand-Blaise Pascal

M. Le Professeur FRANÇOIS SUARD, Université de Paris X-Nanterre

REPRODUCTION INTERDITE

DATE DE LA SOUTENANCE : 23 septembre 2003

REMERCIEMENTS.

Ce travail n'aurait pu exister ni être mené à bien sans l'accord initial de monsieur Bernard Guidot, en 1993, alors qu'il était Professeur de Littérature Française du Moyen Age à l'Université de Strasbourg.

C'est lui qui a dirigé dans cette Faculté le Diplôme d'Etudes Approfondies, soutenu en 1995, préparant l'édition du texte de *Gaufrey*.

C'est encore lui qui, de sa chaire de Nancy, m'a relancé et réconforté avec patience, équanimité et bienveillance, dans les moments de doute et de découragement.

C'est toujours lui qui, par son érudition sûre et sans faille, a rectifié les erreurs que j'avais commises.

Ce sont enfin lui et son épouse qui m'ont chaleureusement accueilli à leur domicile de Villers-lès-Nancy au moment des nécessaires bilans : j'en revenais toujours avec une détermination nouvelle, ces visites me permettant de rompre salutairement avec un travail solitaire.

Qu'il en soit vivement et sincèrement remercié.

DESCRIPTION DU MANUSCRIT.

Le manuscrit complet¹, dont *Gaufrey* n'occupe qu'une partie, se présente comme un *in quarto* solidement relié en cuir gaufré, à la fleur de lys. Mais la reliure est moderne : elle date du début du XIX^{ème} siècle, après l'acquisition du manuscrit par la Bibliothèque de l'Ecole de Médecine de Montpellier, où il se trouve encore aujourd'hui.

Une mention du bibliothécaire, datée de 1851, et figurant sur la page de garde, indique : « Il a été reconnu que le manuscrit était composé de 225 feuillets sur vélin, plus le titre ajouté par Bouhier ; quatre feuillets, dont un blanc, au commencement, et quatre feuillets, aussi sur papier blanc, à la fin. »

James Mac Cormack, pour sa part, dans son édition de *Gui de Nanteuil*², le décrit ainsi : « Le manuscrit, auquel quelques feuillets ont été rajoutés au XVIII^{ème} siècle, consistait originellement en 225 feuillets de vélin. Ceux-ci, numérotés de 1 à 225, les numéros datant eux-mêmes du XVIII^{ème} siècle, sont d'une grandeur moyenne de 250 sur 191 mm, et contiennent le texte de sept chansons de geste (*Doon de Maience, Ogier le Danois, Gui de Nanteuil, Maugis d'Aigremont, Vivien de Montbranc* et les *Quatre Fils Aymon*), disposé sur deux colonnes de 60 à 61 lignes occupant un espace moyen de 228mm sur 158. »

Toujours selon Mac Cormack, l'écriture est du XIV^{ème} siècle³, mais il n'expose pas les critères de datation. Le recours à la paléographie⁴ permet de définir le type d'écriture du manuscrit, mais pas de le dater avec plus de précision : « De 1300 environ à la fin du XV^{ème} siècle, on rencontre sans interruption la *littera textualis formata*. C'est une écriture droite à tendance calligraphique et stylisée, aux hastes et aux hampes développées, aux traits pleins fortement marqués. »

Le manuscrit semble avoir été copié d'un bout à l'autre par la même main. Il n'y figure ni miniatures, ni initiales historiées, mais les laisses débutent par une grande initiale rubriquée, avec des filets rouges et noirs qui se terminent parfois en têtes grotesques d'hommes ou d'animaux.

¹ Classé sous le numéro 247 au catalogue des manuscrits de l'Ecole de Médecine.

² Droz-Minard, 1970.

³ Préface de *Gui de Nanteuil*, p. 24.

⁴ *Traité de Paléographie médiévale* de Jacques STIENNON, Armand Colin, p. 138.

La première lettre de chaque vers est grossièrement rehaussée d'une barre verticale – parfois horizontale – rouge. Quelques caractères à l'intérieur de vers sont également retouchés de rouge ; le copiste s'est servi de cette même couleur pour biffer certains mots. Les laisses ne sont pas détachées, mais commencent par une majuscule dont la hauteur porte sur deux lignes.

La chanson de *Gaufrey* commence au haut de la première colonne du verso du feuillet 46, et se termine au haut de la première colonne du verso du feuillet 88.

HISTOIRE DU MANUSCRIT.

Ce recueil fait partie de la plus importante bibliothèque parisienne de l'Ancien Régime, celle du Président Bouhier (1673 – 1746). Albert Ronsin en a établi l'histoire¹ : la collection a été constituée progressivement, sur deux siècles, par une lignée de magistrats bourguignons installés à Dijon. Mais aucune indication n'est donnée dans le catalogue, rédigé par le Président Bouhier lui-même, sur la provenance du recueil. Tout au plus y trouve-t-on la notice suivante, sous le numéro D 42 des manuscrits in quarto : « Romans divers anciens en rimes françaises...volume écrit en parchemin environ au siècle XIV. »

Aucune piste montpelliéraine ne nous permet donc de remonter à l'origine du manuscrit, ni à son copiste : impossible par exemple de vérifier s'il s'agit d'un atelier picard et plus spécifiquement d'un atelier arrageois.

ATTRIBUTION DE L' ŒUVRE.

Citons pour mémoire l'attribution du Président Bouhier dans la notice qu'il consacre à *Gaufrey* (toujours sous le numéro D 42 in 4°) : « *Doon ou Doolin de Mayence* par Li Roix Adenez, *Gaufrey* ou *Geoffroy*, que je crois celui qui est surnommé à la grande dent, et *Ogier le Danois*, tous deux par le même Adenez que je crois, ainsi que les suivants... ».

Il donne ses sources : Fauchet, livre VII, chapitre 116 des *Poètes français* . Quant à la datation, Bouhier se contente d'indiquer : «...il vivait en 1300... »

Le catalogue descriptif des manuscrits français ne suit pas Bouhier dans son attribution : après avoir daté le manuscrit du XIVème siècle, la notice précise : « si l'on excepte celui d'Ogier (n°3), tous ces romans, évidemment du même auteur et attribués à Huon de Villeneuve, sont en vers alexandrins et se lient entre eux par des prologues et des épilogues. Ils contiennent, comme on le voit, l'histoire poétique des principaux membres de la famille d'Ogier le Danois. »²

Faut-il se fier à de telles attributions ? Celle d'Adenet le Roi (ou Adam le Menestrel), qui a séduit le Président Bouhier, conviendrait quant à la chronologie, à savoir la fin du XIIIème

¹ *Mémoires de l'Académie des Sciences, des Arts et des Lettres*, tome 118, Dijon, Bibliothèque Municipale, 1971.

² P. 379.

siècle, puisqu'il a été actif durant la période 1260-1285 ; il a par ailleurs remanié les *Enfances Ogier* en décasyllabes pour son maître Gui de Flandre ; Albert Henry³ décrit un prince protecteur des lettres et des arts, « dépensant beaucoup pour payer le salaire des manuscriteurs, noteurs et enlumineurs. » Le parler roman était la langue de la cour, mais celle d'Adenet, telle qu'on la trouve dans *Cléomadès*, (roman composé en octosyllabes), ne présente pas les traits picards du manuscrit de *Gaufrey*.

Quant à Huon de Villeneuve, on sait qu'il a remanié un *Doon de Nanteuil* en laisses d'alexandrins rimés à vers orphelin final⁴. Mais le contenu des chansons de la *Geste de Nanteuil* s'oppose à celui de Gaufrey : « ces chansons...partagent une inspiration commune, qui abandonne l'opposition manichéenne entre Chrétiens et Sarrasins, et se fonde sur le thème du personnage féminin arraché aux siens par des traîtres, et qui doit souvent son salut, après de nombreuses et pénibles tribulations, à des secours étrangers, chrétiens ou non. »⁵

Il est donc préférable de laisser en suspens la question de la paternité de l'œuvre, et de se limiter à l'étude de sa structure ainsi que de son contenu.

³ Les œuvres d' Adenet le Roi, t. 1, p. 30 à 36.

⁴ D.L.F., p. 523, notice de Jean-Pierre Martin.

⁵ D.L.F., p. 523, notice de Jean-Pierre Martin

ETUDE DE LA LANGUE.

F. Guessard constate, sans plus de précisions, dans la préface de son édition de *Gaufrey*,¹ que « le poème de *Doon* et celui de *Gaufrey*, renfermés dans le même manuscrit, sont aussi écrits dans le même dialecte ». Il précise lequel dans la préface de *Doon de Mayence* : « une orthographe picarde... »², toujours sans s'appesantir. Il est vrai que les traits picards de *Gaufrey* apparaissent très clairement. Mais à ce fond picard s'associent des traits franciens : Gossen observe le « caractère composite de la *scripta* franco-picarde » ainsi qu'une « alternance de graphies d'une variété souvent extraordinaire »³. On ne peut que souscrire à l'observation de Gossen, même si le qualificatif d' « extraordinaire » est excessif.

L'étude suivante, qui s'appuie sur la *Grammaire de l'ancien picard*, de Charles Théodore Gossen, tient compte du caractère composite de la *scripta*. Les étymons sont ceux du *Dictionnaire Etymologique de la Langue Française*, d'Oscar Bloch et Walther von Wartburg, paru aux *Presses Universitaires de France*, dans l'édition de 1968.

PHONETIQUE.

VOCALISME.

Voyelles toniques.

A

a libre.

a libre accentué > *e* : bien qu'à dominante picarde, le texte ne présente pas d'exemple de diphtongaison en *ei* : les infinitifs issus de la première conjugaison latine ont une désinence en *-er* : *canter* (v. 3), *donner* (v. 13), *lever* (v. 21), *rouver* (v. 27) ; *Gaufrey* confirme la remarque de Gossen sur la quasi absence de *ei* dans les textes littéraires picards étudiés. Il

¹ p. XI.

² p. VIII.

³ Charles Théodore Gossen: *Grammaire de l'ancien picard*, éd. Klincksieck, Paris, 1976, p. 95, § 41.

remarque également que cette graphie n'est plus que sporadique au XIV^{ème} siècle⁴ ; or le manuscrit date de cette époque.

-*avu* > *au* > *ou* > *eu* dans les parties occidentales et méridionales de l'aire picarde⁵ : gaulois **caljavo* > *cailleu* (v. 9588) ; mais *pauca* > *poi* dans l'ensemble du texte (aux v. 270, 415, par exemple).

-*alis* > -*eus* : *l* se vocalise, après la chute de la voyelle posttonique : *quál(i)s* > *quieus* (1408, 5804, 8230), en passant par les étapes suivantes : *kwɛłs* (VII^{ème} siècle) > **kiɛus* (XI^{ème} siècle, avec effacement de *w* dans le groupe *kw* en position forte, et vocalisation de *l*) > **kiɛus* > **kiɛus* (avec déplacement de l'accent de *i* sur *e*) > **kiæus* > **kyæus* > **kyæs* (au XII^{ème} siècle, avec accentuation sur *æ*⁶).

-*aticu* > *ádeğù* > *ádyù* > *ádyù* > *áddyù* > *áddžø* > *ádžě* (VII^{ème} siècle) > -*age*, dans le texte, comme en francien⁷ : *salvat(i)cu* > *sauvage* (v. 2643), *format(i)cu* > *formage* (v. 2646).

yod + *ata* > pic. -*ie* : par une accentuation descendante, la terminaison -*iee* se réduit à -*ie* ; Gossen observe que ce trait est celui qui connaît la plus grande régularité dans les textes picards⁸ ; ainsi, dans *Gaufrey*, les participes passés au féminin singulier et les substantifs féminins en -*ie* sont-ils nombreux à la rime dans les laisses en -*ie* : *bateillie* (v. 179), *lessie* (v.184), *sachie* (v.6699) ; *aillie* (v. 179), *fueillie* (v. 805), *cuignie* (v. 191).

E ouvert.

e ouvert libre.

Le latin *Děus* donne *Deus*, (v. 13 : *Fors dessus Sarrazins, qui Dex puist mal donner* ; v. 37 : *Et Dex est molt puissans, assés nous peut donner*, ou dans l' exclamation du v. 6986 : *Hé Dex, chen dist Doon, aoré soies tu !*). La graphie *Deu(s)* est signalée par Gossen dans les

⁴ Gossen, *op. cit.*, p. 48.

⁵ Gossen, *op. cit.*, p. 49, § 2.

⁶ Gaston Zink, *Phonétique historique du français*, P.U.F., 1991, p. 145, ainsi que p. 130 pour la vocalisation de *l* et p. 147 pour l'effacement de *w* dans le groupe *kw*.

⁷ Zink, *op. cit.*, p. 225.

⁸ Gossen, *op. cit.*, p. 55, § 8.

chartes de Lille, Tournai, Douai, Noyon et du Soissonnais⁹. La graphie *Dieu* restitue la diphtongaison de *e* ouvert accentué libre (au v. 21 : *la loi Dieu*, ou au v. 1251 : *a Damedieu*).

Le texte vérifie la remarque de Gossen à propos de la forme *Dé*, qu'on trouve dans des expressions exclamatives et à la rime des textes littéraires picards¹⁰ (v. 980 : *Molt maudient Garin de Tervagant, leur dé* ; v. 5822 : *Pere, chen dist Robastre, or me dites, pour Dé*,).

e ouvert entravé.

ě > *e* : *avesprer* (v. 987) ce verbe est dérivé de *vespre* < lat. class. *vespera* > *vesp(e)ra* > *vespre* : le groupe *pr* (occlusive + liquide) se maintient tel quel, parce que précédé d'une consonne. Gossen observe une évolution en *-ie*, même en syllabe entravée, dans le nord du domaine picard, en Flandre, dans le Hainaut ou à Arras, mais une absence de diphtongaison dans les chartes d'Amiens, de Saint-Quentin, de Noyon, Beauvais, Laon, Compiègne, Senlis et du Soissonnais¹¹, c'est-à-dire toute la partie méridionale du domaine picard ; c'est aussi le cas de *Gaufrey*, ce qui plaide en faveur d'une rédaction du manuscrit dans cette zone.

ě, ĩ + *l* ou *l* mouillé, entravés > pic. *iau* : après vocalisation de *l* à la fin du XI^e siècle et formation de la diphtongue *ew*, puis segmentation du premier élément de la diphtongue, ouverture du second et formation de la triphongue *ęaw*, l'accent passe en picard du premier au second élément, de sorte que l'*e* initial a pu se fermer et se palataliser en *yod*, d'où *yaw*¹² : *oisiaus* < *avicëllus* ; *vessiaus* < bas lat. *vascëllum* (v. 5076). *hiaume* (v. 624) ; mais les formes *elme* (v. 155), *heaume* (v. 3479), concurrencent *hiaume*. On peut ainsi trouver dans deux vers successifs la forme *elme* (v. 10120) et la forme *hiaume* (v. 10121). La forme *hiaume* existe aussi en Champagne, ce qui plaide à nouveau pour une rédaction du manuscrit dans le sud du domaine picard. Le nom d'un fils de Garin se présente dans tout le manuscrit sous une forme picarde : *Hernaut de Biaulande*.

e ouvert suivi de nasale.

ě, ē, ĩ + nasale + consonne, toniques, initiaux ou intérieurs > pic. *en* (ē) : *chaens*, composé de *enz* < *ĭntus* > *ęnts > *ęnz (v. 2372) ; *dedens*, dérivé de *dens* < *dedeĭntus (v. 686) ; *espunter* (v. 3105 ; mais *espuanté* au v. 8181) : du lat. pop. **espaventāre*, qui a remplacé un lat. class. *expavēre*.

⁹ Gossen, *op. cit.*, p 56, § 9 e.

¹⁰ Gossen, *op. cit.*, p. 56, § 9 e.

¹¹ Gossen, *op. cit.*, p. 59, § 11 d.

¹² Gossen, *op. cit.*, p.61, § 12, a.

E fermé.

e fermé libre.

\bar{e} , \bar{i} , > *ei* > pic. *oi* : v. 5605 : *effroi* ; ce mot figure dans une laisse en *e* ouvert $-e / -we$, dont les graphies à la rime sont disparates : *effrei* (v. 5605), *delai* (v. 5606), *soi* (v. 5607), *marei* (v. 5611), *effroi* (v. 5616) ; mais sur les 23 vers de la laisse, 4 présentent une finale en $-ei$, dont une graphie *effrei* au v. 5605, en concurrence avec *effroi*. *Effrei* comme *effroi* sont des déverbaux apparaissant au XII^{ème} siècle d'*effrayer*, provenant d'un latin tardif **exfridare* (à partir d'un radical germanique **fridu*) > *esfreer*, *esfreier* > *esfroier* : la diphtongue *ei* a évolué comme *e* fermé accentué, s'ouvrant en $w\bar{e}$ au XIII^{ème} siècle.

De même *segrei* (v. 5603), *boufei* (v.5604), *marei* (v. 5611).

Dans la laisse 119, qui assonne en $-w\bar{e}$, les deuxièmes personnes du pluriel du futur présentent une graphie en $-ois$: ainsi *ferois* (v. 6888, 6891), *voudrois* (v. 6899). De même dans la laisse 154, également en $-w\bar{e}$, : la cinquième personne du futur est en $-ois$ (*ferois* 8782, 8791, 8803, *verrois* 8783, *pendrois* 8793, *repentirois* 8799, *serois* 8804). Cette désinence provient d'un bas latin **ētis*, forme réduite probable de *habetis*, laquelle aboutit normalement à $-eiz$ > $-oiz$, fréquente dans les textes de l'Est ; la graphie $-ois$ du picard témoignant d'une réduction de l'affriquée *ts* à *s* plus tôt qu'en francien¹³. Cette graphie alterne avec $-és$, cette dernière désinence étant analogique du présent : ainsi, dans la laisse 42, en $-és$, la cinquième personne du futur s'écrit *voudrés* (v. 2532), *ferés* (v. 2602) : cette désinence est normale au XIII^{ème} siècle pour le futur.

Veïr, (v. 541), *seïr* (v. 8635) : ces deux infinitifs, caractéristiques du picard, subsistent encore aujourd'hui dans la partie nord des départements de l'Oise et de l'Aisne, ainsi que dans la Somme. Ils ne correspondent pas à l'évolution phonétique habituelle de *e* fermé libre ; Gossen suppose une attraction par la deuxième conjugaison, sensible d'abord au parfait, puis à l'infinitif¹⁴.

e fermé sous l'influence du yod.

Rieulé (v. 3551), *tieulé* (v.315) : par effacement ancien du *g*, le latin classique *tēgula* avec *e* long accentué passe à *teula* avec *e* fermé, avec maintien de *u* posttonique dû au hiatus, puis *e* se ferme en *i* ; de même pour *rēgula* > **reula* > **riula* ; selon Gossen, la graphie $-ieu$

¹³ Gossen, *op. cit.*, p. 94, § 40.

¹⁴ Gossen, *op. cit.*, p. 67, § 17.

semble préférée dans les chartes de la Picardie occidentale et de l'Artois, alors que la graphie *-iu* semble plus fréquente dans les chartes de la Flandre, du Hainaut, mais aussi de Saint-Quentin et de Laon ; mais il note qu'il faut renoncer à interpréter ces graphies comme l'expression d'une réalité phonétique¹⁵.

e fermé suivi de nasale.

$\bar{e}, \bar{i} + \text{nasale} > \text{pic. } \textit{ain} : \textit{fain} < \text{lat. vulg. } \textit{fenum}$, avec *e* fermé $< \text{lat. class. } \textit{foenum}$; *avaine* $< \text{lat. vulg. } \textit{avena}$, avec *e* fermé $< \text{lat. class. } \textit{avena}$, avec *e* long (ces deux mots au v. 51) : le picard a, comme d'autres parlers d'oïl, confondu les produits de *e* fermé + nasale et de *a* + nasale, mais il a généralisé la graphie *ain*¹⁶.

I

-ilius, ilis, > pic. -ius, -ieus.

Le groupe *-il + s* aboutit par la vocalisation de *l* à *-ius* : $\textit{fil} + \textit{s} > \textit{fius}$ (forme rendue dans le manuscrit par la graphie *fix*, qui apparaît dès le v. 16. Mais à la rime, dans les laisses en *-is*, on trouve la forme *fis* (au v. 502, par exemple) ; on la trouve aussi à l'intérieur des vers (au v. 720, par exemple). Gossen s'interroge donc sur la prononciation exacte d'une forme telle que *fius*¹⁷ ; on remarquera cependant que l'auteur s'autorise des licences poétiques à la rime : les deux prononciations pouvaient donc coexister. Quant à la forme *fieus*, elle n'existe pas dans le manuscrit : Gossen observe qu'elle est générale dans les chartes et les œuvres littéraires de toute la frange méridionale de la Picardie (Laon, Compiègne, Soissonnais, Senlis).

L'emploi du démonstratif *chu* ($\textit{cil} + \textit{s}$), est régulier dans le manuscrit (v. 1575, 2176, 2255, 9184, 9493). Gossen conteste la dérivation suivante, tirée de Lorient, *Frontière*, p. 92 : **ecce illi + s > chils > chius > chu(s)*, et propose celle-ci, inspirée de l'évolution normande de *de-illu > del > dou, deu > dö > dü, chu* étant commun aux parlers picards et normands de l'est : *ecce-hoc (ou ecce illu) > c(h)el, ceu > c(h)ou, c(h)eu > chu, su*¹⁸. Il remarque aussi que la forme *chu* se généralise dans les chartes du Noyonnais à partir du milieu du XIII^e siècle¹⁹.

¹⁵ Gossen, *op. cit.*, p. 78-79, § 25 e.

¹⁶ Gossen, *op. cit.*, p. 69, § 19.

¹⁷ Gossen, *op. cit.*, p. 70, § 20.

¹⁸ Gossen, *op. cit.*, p. 124, § 64, note 2.

¹⁹ Gossen, *op. cit.*, p. 123, § 64.

O ouvert.

o ouvert entravé.

$\ddot{o} + l + \text{consonne} > \text{pic. } au$: la vocalisation de *l* produit d'abord la diphtongue *ow* (avec *o* fermé), qui a dû s'ouvrir dans l'aire picarde au point d'aboutir à *aw* (graphie *au*). ; mais le manuscrit ne présente que des formes en – *ou* ou – *o* : ainsi, en position tonique, la 3^{ème} pers. du sg. du parfait de *voloir* : *vout* (v. 414) et, en position prétonique, la 1^{ère} pers. du sg. du futur de *tolir* : *todroi* (v. 6059, 8498), *todrei* (v. 10375). Gossen relève les graphies *ou*, *o* en Flandre et en Hainaut, mais aussi à Saint-Quentin, Beauvais, Compiègne, Senlis, Soissonnais, Eu²⁰.

$\ddot{o} + yod > \text{pic. } ui$; $\ddot{o} + l \text{ mouillé} > \text{pic. } uei$, comme en francien : *hui* (v. 3808) ; *feuille* < lat. pop. *fōlia*, plur. neutre pris comme féminin du lat. class. *folium* (v. 469) ; *feuille* (subst. dérivé de *feuille*, v. 805).

L'évolution picarde de **boscu* > *bos* n'apparaît pas dans le manuscrit : on trouve *bois* dans les vers 814 et 815.

o ouvert libre.

Si *o* ouvert est suivi de l'occlusive vélaire *c*, celle-ci disparaît et *o* se diphtongue :

locu > **lüow* > **lüew* > **liew* (*ü* « remontant à *i* », selon Gossen) > *liu* (par analogie avec les autres désinences en –*ieu*, –*iu*)²¹.

focu > *füow* > *füew* > *feu* (la labiodentale *f* absorbe le premier élément de la triptongue). Puis la diphtongue ainsi obtenue se réduit à *fu* par analogie avec les autres désinences en –*ieu*, –*iu*²².

L'évolution picarde de *löcu* > *liu* apparaît au v. 2937, et celle de *föcu* > *fu* aux v. 2869 et 8281. Gossen observe que la forme *liu* est plus fréquente en particulier à Laon et dans le Soissonnais, mais note que les graphies – *ieu* / – *iu* étaient interchangeable dans le système graphématique des scribes du Moyen Age. Il en va de même pour *fu* dans le manuscrit : alors

²⁰ Gossen, *op. cit.*, p. 74 § 23 c.

²¹ Gossen, *op. cit.*, p. 77 et 78, § 25.

²² Gossen, *op. cit.*, p. 78, § 25.

que la forme *fu* apparaît au v. 8281, la forme *feu* apparaît au v. 8280 : les deux formes concurrentes figurent dans deux vers successifs.

L'adjectif *jenne* (v. 7254, 10559) est une forme dérondee de *juene* < **jōvene(m)*, à partir du lat. class. *jūvene(m)*, avec passage de *ū* à *ō* par influence dissimilatrice de la semi-consonne *w*. D'après Gossen, le dérondissement est un phénomène fréquent dans les *scriptae* de l'ouest, au contact d'une consonne labiale ou labio-dentale, ici la fricative labio-dentale *v*²³.

O fermé.

o fermé libre > pic. > *ou* > *eu*, comme en francien ; en témoigne la forme *gregneur* (< *grandiorem*), au v. 6257. Mais les graphies *-o* / *-ou* sont majoritaires : *segnors* (v. 1 et passim) ; *gregnor* (9951) ; les laisses 84 et 159 assonnent en *-our* : Gossen explique ces formes, reflétant un stade graphématique plus ancien, par des « facilités de versification »²⁴. Mais on peut y voir aussi, du moins pour la forme *-or*, une volonté archaïsante du poète, déterminée par le genre même de la chanson de geste. Gossen observe que presque tous les textes littéraires donnent les deux graphies : *eu* d'une part et *ou, o* d'autre part²⁵.

o fermé sous l'influence du *yod*.

o + *yod* latin ou roman > pic. *ou, oi, ui* en syllabe tonique²⁶ : le manuscrit donne des formes en *-oi*, en position tonique ou prétonique : *angoisse* (v. 9945), *angoisseusement* (v. 1137), *foison* (v. 563) ; *poison* (v. 2816). Les composés du mot *poing* < lat. class. *pūgnu(m)* - graphie *poig* dans le ms. (v. 6621) - présentent tous un radical en *pongn-* : *pongnal* (v. 3068), *pongnant* (v. 9164), *pongneour* (v. 4967), *pongnie* (v. 3624), *pongniere* (v. 3175). S'y ajoutent *besoig* (v. 1284, 6174, 9311) dérivé de *besogne* < francique **bisunnia*, *coig* (v. 3538) < lat. class. *cūneu(m)*.

En ce qui concerne la graphie de *ūbi* > *ou*, le scribe distingue l'adverbe de lieu, orthographié *ou*, de l'enclise de l'article défini, orthographiée *u* ou *au* : ainsi au v. 437 : *la chité ou il entrer cuida*, mais au v. 421 : *qui u camp demoura*. Ou bien au v. 8525 : *ou qu'il voit Gloriant*, mais au v. 8540 : *monterent u donjon*, et au v. 438 : *estoit au devant ja*.

²³ Gossen, *op. cit.*, p. 77, § 24, n. 32.

²⁴ Gossen, *op. cit.*, p. 82, § 26.

²⁵ Gossen, *op. cit.*, p. 80, § 26.

²⁶ Gossen, *op. cit.*, p. 82, § 27.

Voyelles initiales et prétoniques.

A initial.

a en syllabe initiale peut se conserver après vélaire et en hiatus : *giant* (v. 971 : < lat. pop. **gagante(m)*, accusatif de *gagās*, altération de *gigas*, mot grec désignant un personnage mythologique et pris à basse époque comme nom commun) ; *faerie* (v. 5784), dérivé de *fée* < lat. *fata*, neutre pluriel de *fatum*.

Par ailleurs, *damage* (v. 2642, 2650) dérivé de *dam* < lat. *damnu(m)*, n'évolue pas en *domage*.

a, *e* prétoniques en hiatus devant diverses voyelles > pic. *e* sourd, comme en francien : *armeüre* (v. 212) ; mais les exigences de la rime autorisent *benoit* (v. 3942) au lieu de *beneoit*, *vés* (dans la locution *vés chi*). On trouve aussi *meure* et *meurier*, (tous deux au v. 2980) en deux syllabes seulement : *Et si estoit plus noir que meure de meurier*. Au XIV^{ème} siècle, *e* est écrit mais non prononcé..

E initial et prétonique.

e initial + *yod* > *oi*, *i* : *proisier* (v. 249) < lat. tardif *prētiāre* ; mais *Gaufrey*, comme d'autres textes picards, présente des réfections analogiques : ainsi *prisier* (v. 1409. De même pour *proier* (v. 239) < lat. *prēcāre*, mais *prier* (v. 6314) et, en position prétonique interne, *otroier* (v. 4760) < bas lat. **auctorizare*, mais *otrie* (v. 4617).

Le traitement de *e* prétonique et initial + *l* ou *n* mouillés (> pic. *i*) se distingue du reste du domaine picard dans le manuscrit : *paveillon* (v. 2833). Gossen relève une majorité de graphies *ei*, *e* dans le Boulonnais, à Montreuil, Noyon, Beauvais, Compiègne et dans le Soissonnais²⁷.

O initial.

o initial passe par dissimilation à *e*²⁸ : *quemander* (v. 57), *quemandage* (v. 9646), *quemunal* (v. 3082), *quernu* (v. 4816).

²⁷ Gossen, *op. cit.*, p. 90, § 34 c.

²⁸ Gossen, *op. cit.*, p. 91, § 37.

o fermé + *yod* latin ou roman > pic. – *ui* en syllabe prétonique. Le seul exemple en –*ui* est donné par le mot *cuignie* (< *cūgnata* ; v. 191 et *passim*).

o fermé non accentué en syllabe initiale, libre ou entravée, se ferme en *ou* à la fin du XIIème siècle en picard comme en francien ; on trouve donc dans le texte la graphie du nom *fourment* (v. 7983, 8741) ; mais elle coexiste avec *forment* (v. 50). Il en va de même pour *coulombe* (v. 2858), qui coexiste avec *colombe* (v. 5080).

Graphie –*ei*.

Cette graphie apparaît dans un nom comme *leitre* (v. 168) et le pronom personnel *lei* (v. 67) ; Gossen relève que, dans le cas de *leitre*, cette graphie fréquente dans les *scriptae* de l'Ouest et de l'Est, est plutôt rare dans la *scripta* picarde²⁹. Il ne croit pas qu'il soit permis d'attribuer au digramme *ei* du Moyen Age la valeur d'une diphtongue : nous le suivons dans ce cas, en nous appuyant sur l'évolution phonétique de *ĩ* > *e* fermé en syllabe entravée : *e* s'ouvre. On peut donc supposer la prononciation suivante : [leṛë], sans diphtongaison, avec *e* ouvert.

Graphie –*ei* du pronom personnel *lei*.

Quant au pronom personnel *lei* < **illū*, il apparaît en position tonique, après un verbe à l'impératif, dans les occurrences de *Gaufrey* ; Gossen n'explique pas la prononciation de ce pronom dans le paragraphe consacré à la graphie –*ei*, essentiellement axé sur l'évolution de *a* accentué libre.

CONSONANTISME.

GUTTURALES.

c + *e*, *i*, à l'initiale et intérieur derrière consonne, *c* + *yod* intérieur, *t* + *yod* derrière consonne > pic. *ch* : *cheler* (v. 304) ; *merchis* (v. 499) ; *Franche* (v. 8). *canchon* (v. 2). Gossen observe qu'au XIIIème siècle, les régions picardes les plus proches de la région parisienne, et qui en subissent l'influence, donnent la préférence à la graphie *ch* pour la distinguer du *ts* francien. Toujours d'après Gossen, la graphie *ch* prend le dessus au XIVème siècle dans tout le domaine picard³⁰ ; or le manuscrit de *Gaufrey* date du XIVème siècle ; ces

²⁹ Gossen, *op. cit.*, p 48, § 1, note 3.

³⁰ Gossen, *op. cit.*, p. 92, § 38 c.

deux observations expliquent l'emploi homogène de la graphie *ch* dans le manuscrit. Une exception cependant : *ensient* (v. 76).

c + a à l'initiale et intérieur derrière consonne > pic. *k* (écrit *c* ou *qu* dans le manuscrit). La gutturale latine se maintient intacte ; ce fait sépare, selon l'observation de Gossen, le picard et le normand du reste des parlers de la France septentrionale³¹ ; *calengier* < lat. class. *calumniari* (v. 4280) ; *cloquier* (dérivé de *cloche* < latin de basse époque *clocca*, emprunté au celtique *cloc* (v. 5082) ; *pourcas*, déverbal de *pourcachier*, lui-même dérivé de *cachier* < lat. pop. **captiāre* (v. 3983) ; *saquas*, passé simple de *chacier* < lat. pop. **saccare* (v. 1104) ; *castel* < lat. class. *castellum* (v. 2192) ; *carquiés* < lat. pop. **carricare*, dérivé de *carrus* (v. 7982, mais *carchier* au v. 4962 et *carcha* au v. 6714).

c + a entravé, *c + au*, à l'initiale, pic. > *ca-* : *carquiés* < lat. pop. **carricare* (v. 7982) ; *quesne* < lat. pop. **cassanum* < gaulois **cassanos* ; prononciation influencée par *fresne* (v. 816) ; *escaper* < lat. pop. **excappare* (v. 688).

c + a libre dans des mots d'origine latine, germanique ou autre, *k* germanique ou arabe + *i, e*, > pic. *k* (écrit *k*, *c*, *qu*). Devant une voyelle non tonique initiale : *canus* (v. 875, mais aussi *ganu* au v. 4303) ; devant une voyelle tonique initiale : *queï* (v. 7906), *mesqueï* (v. 6353). Mais le manuscrit se rapproche des formes franciennes dans ce cas de figure : on trouve *chief* (v. 1627), *riche* (v. 154). Le manuscrit ne présente pas d'alternances du type *chief / kief*, *riche / rike*, mais le verbe *mescheoir* présente des formes picardes ou franciennes : *meschie* (v. 3643) ; *mesqueï* (v. 6353) ; *mesquerra* (v. 8392) ; *meschiet* (v. 9894).

g + a latin et *g + a, e, i* germaniques, à l'initiale et intérieurs derrière consonne > pic. *g*. Gossen observe que ce trait est commun au picard et au normand³². Dans le manuscrit, on trouve *Gaufrei* (v. 16), nom du personnage qui a donné son titre à l'œuvre ; *gueron* (< francique **gero*, v. 2795) ; *gaiant* < **gagante(m)* (v. 971), mais également *jaiant* (v. 8070), *venganche*, dérivé de *vengier* < *vindicare* (v. 1521) et *venjanche* (v. 6784), *gambés* (< germanique *wambeis*, v. 6303) et *jambés* (v. 1100), *bourgois* (v. 781) et *bourjois* (v. 10314). Gossen observe que les scribes écrivent fréquemment *g* pour *j* et vice versa³³.

³¹ Gossen, *op. cit.*, p. 95, § 41

³² Gossen, *op. cit.*, p. 100, § 42.

³³ Gossen, *op. cit.*, p. 101, b 1.

Groupe – *cw-* intervocalique > pic. –*w-*, –*u-* : ce point concerne l'évolution du mot *aqua* qui se présente sous deux formes différentes dans le texte : *eve* (v. 1423) et *iaue* (v. 1612). Gossen observe que la première est la plus ancienne et s'emploie dans l'Est du domaine picard (Flandre et Hainaut) alors que la seconde s'emploie dans le reste de l'aire picarde (Saint-Omer, Amiens, Pontieu, Saint-Quentin, Noyon, Beauvais, Laon, Compiègne)³⁴.

DENTALES.

- *áticu* > *age* dans le manuscrit. La laisse 164, qui compte 58 vers (v. 9629 à 9686), est tout entière construite sur une rime en – *age* : *damage* (v. 9629), *sauvage* (v. 9638). D'après Gossen, l'Artois, la Flandre et le Hainaut ne connaissent que la forme – *a(i)ge*, alors que l'ouest et le sud de l'aire picarde développent un type – *ache*, à côté de – *age*³⁵.

Gossen note à ce propos une tendance du picard à transformer les finales sonores en sourdes³⁶ : en témoigne le terme *topache* < lat. *topazus* < grec *topazos* (v. 3440). Mais cette forme cohabite avec *topase* (v. 3481). De surcroît, la forme *topache* figure dans une laisse en –*ache* où se trouvent à la rime les deux formes concurrentes *estrache* (v. 3441 ; déverbal d'*estrachier* < lat. pop. **extractiare*, formé sur le participe passé classique *extractus*, du verbe *extrahere*) et *estrage* (v. 3448).

Les participes passés latins en – *atu*, – *itu*, – *utu*, et les substantifs en – *ate*, – *ute* > pic. –*et*, –*it*, –*ut*. Mais le manuscrit présente des graphies sans conservation du –*t* final : ainsi, dans une laisse en –*é*, à la rime, le participe passé *donné* < *donatu(m)* (c.r.sg., v. 4627) ; dans une laisse en –*i*, le part. passé *repenti* < **repentitu(m)*, à partir d'un infinitif analogique **repentire* (v. 2246) ; dans une laisse en –*u*, le part. passé *venu* < **venutu*² (v. 2878), le substantif *salu* < lat. class. *salūte(m)* (v. 7652) ; s'y ajoute le francique **speot* > *espié*. (v.26). Gossen remarque que les chartes de Compiègne ne fournissent aucun exemple de *t* final, ainsi que les textes littéraires picards non rédigés dans le Nord-Est de l'aire picarde³⁷.

LABIALES

³⁴ Gossen, *op. cit.*, p. 102, § 43.

³⁵ Gossen, *op. cit.*, p. 103, § 45.

³⁶ Gossen, *op. cit.*, p. 103, § 45.

³⁷ Gossen, *op. cit.*, p. 104 et 105, § 46.

p en position faible devant consonne autre que *r*, *l*, s'efface : *bautisie* (v. 6660), participe passé de *bautisier* < latin ecclésiastique *baptizare* < grec *baptizein*. Mais la forme savante *baptisie* figure au v. 6705.

Le suffixe – *able*, (< - *ābulu*, - *ābula*, - *ābile*), systématique dans le texte, est d'origine savante ; Gossen remarque que cette forme a pris le dessus en picard méridional et en français³⁸ : *deable* < lat. *diabolus* < grec *diabolos* (v. 662) ; *tables* < lat. *tabulas* (v. 1798) ; *mirable* < lat. *mirabilis* (v. 4708).

LIQUIDES.

Assimilation du groupe – *rl-* > - *ll-* : *r* roulé, en position faible, s'assimile à la consonne liquide *l*, en position forte³⁹ : *chambellenc* < francique **kamerling* (v.1856) ; *Kalles* < allemand *Karl* (v. 8), *Kallon* (v. 15), *Kallemaines* (v. 1043).

Assimilation du groupe – *nr* > *rr* : *n* en position faible s'assimile à *r* en position forte⁴⁰ : *derree* (v. 284) pour *denree*, contraction de *deneree*, terme signifiant « de la valeur d'un denier » et forgé au XIIème siècle sur *denier* < lat. *denāriu* ; futur *merra* pour *menra* (v. 1292).

Dissimilation de *r*⁴¹ dans l'adjectif *fraïn*, pour *frarin* (v. 8813, 8825, 8837). Egalement dans le verbe *hebergera* (v. 3082), pour *herbergera* (du verbe francique **heribergōn*). Cette forme dissimilée se répand au XIVème siècle⁴², époque de rédaction du manuscrit.

Le substantif *pertrus* (v. 1850), selon Gossen, est une hypercorrection pour *pertuis*⁴³. Il s'agit plutôt d'une assimilation progressive, à partir de la forme **pertūsiu* > *pertuis*.

Le substantif *angre* (v. 3997) résulte d'une évolution populaire du proparoxyton latin *āng(e)lus*⁴⁴, avec dissimilation *l* > *r*.

³⁸ Gossen, *op. cit.*, p. 109, § 52.

³⁹ Gossen, *op. cit.*, p. 113, § 55.

⁴⁰ Gossen, *op. cit.*, p. 117, § 61 b.

⁴¹ Gossen, *op. cit.*, p. 113, § 56.

⁴² O. Bloch et W. von Wartburg, *Dictionnaire étymologique de la langue française*, P.U.F., 1968, p. 318.

⁴³ Gossen, *op. cit.*, p. 113, § 55 : Gossen n'explique pas la raison du phénomène.

⁴⁴ Gaston Zink, *Phonétique historique du français*, P.U.F., 1991, p. 182.

Métathèse du groupe *-er* > *-re*⁴⁵ : *fremet* (v. 762) ; *enfremerie* (v. 174) ; *deffremet* (v.320).

Métathèse *-ro* > *-or* : *forment* (v. 359) pour *froment* < lat. pop. **frūmentu(m)* < lat. class. *frūmentum* ; *-ru* < *-ur* : *burnis* (v. 481) pour *brunis*, formé sur l'adj. *brun* < germ. *brün* ; *trucois* (v. 8781) pour *turcois*. Mais *formage* (v. 2646 et 3612) reste intact.

Mais la métathèse inverse se trouve également dans le texte : *querniax* (v. 778) pour *creneaux*, déverbal de *crener* < gaulois **crinare*⁴⁶, c'est-à-dire entailler. ; *berhans* (v. 4346) pour *brehans* (étymologie incertaine) ; *enterrés* (v. 9290) : futur picard pour *entrérés*.

Conclusion.

Les formes picardes concernant le vocalisme les plus régulièrement récurrentes dans le manuscrit sont la finale en *-ie* issue de *yod* + *áta*, la triphongue *-iau* issue de *-e* ouvert + *l*, la fermeture de *o* initial en *-e* ; concernant le consonantisme, il s'agit des gutturales *c* + *e*, *i* > *ch*, *c* + *a* > *k*, *g* + *a* latin, *g* + *a, e, i* germaniques > *g*, de l'assimilation *-rl* > *ll*, des métathèses *fer* > *fre*. Les formes des démonstratifs sont picardes, les possessifs *no*, *vo* sont d'un emploi régulier.

MORPHOLOGIE.

LA DECLINAISON DANS LE MANUSCRIT.

Ce manuscrit du XIV^{ème} siècle n'est pas le meilleur exemple de l'attachement des auteurs et des copistes du Nord à la déclinaison⁴⁷ : ainsi, la marque *-s* du c.s.sg. est-elle omise au v. 8, dans l'apposition, et l'article est-il celui du c.r.sg. : *Kalles, le roi de Franche, les ot fet adouber*. Au v. 16, si l'article *li* est correctement employé au c.s.sg., la marque *-s* de ce même cas manque à l'adjectif épithète *ainsné* : *Gaufrei, li ainsné fix, va son pere apeler*. Le c.r.sg.

⁴⁵ Gossen, *op. cit.*, p. 114, § 57.

⁴⁶ Cette étymologie est donnée par le *Dictionnaire étymologique de la langue française*, de Bloch et Von Wartburg, éd. P.U.F., 1968, p. 167, art. *cran*. Mais « *crinare* » ne figure ni sous cette forme, ni sous une forme approchante, dans le *Dictionnaire de la langue gauloise*, de Xavier Delamarre, publié aux éditions Errance en 2001. En revanche y figure le mot de vieil irlandais *carn*, signifiant « tas de pierres érigé notamment au-dessus d'une tombe », p. 90.

⁴⁷ Gaston Zink, *Morphologie du français médiéval*, P. U. F. 1992, p. 37 : l'auteur observe que les copistes du Nord réussirent à maintenir la déclinaison à deux cas jusque vers 1400.

empereor est employé pour le c.s.sg. *emperere* au v. 116 : *A qui fist molt de paine l'empereor Kallon.*

Par ailleurs, la graphie du c.s.sg., si elle se présente le plus souvent en *-s*, comme au v. 8 : *Kalles*, se présente aussi en *-z*, comme au v. 16 : *Kallez*, cette dernière graphie ne correspondant pas à une prononciation de l'affriquée *ts*.

ADJECTIF

La forme analogique *grande* apparaît concurremment à la forme épïcène *granz / grant* au féminin singulier : *Dont me conta son frere grande boidie* (v. 10490) ; mais : *Hardré est apelé, en li grant bonté a* (v. 5035) ; cette forme figure dans des textes antérieurs à *Gaufrey* (la *Chanson de Roland*, par exemple), et ne permet donc pas de dater efficacement l'œuvre.

ARTICLE.

La forme *le* de l'article défini féminin singulier picard est exceptionnelle dans le manuscrit : on en trouve une occurrence au v. 23 : *le navie*, et au vers 4694 : *le couvertour*. Gossen observe qu'au XIV^{ème} siècle, la forme francienne *la* devient de plus en plus courante⁴⁸. Il observe également que la forme *la* de l'article défini est la plus fréquente dans les chartes des régions méridionales du domaine picard : Compiègne, Senlis, Soissonnais, Laon⁴⁹.

Le cas régime masculin singulier de l'article défini est régulièrement employé pour le cas sujet : *et le secont apres si ot a nom Doon* (v. 83) ; *et le tiers des enfans si ot a nom Grifon* (v. 86) ; *et le quart des enfans si ot a nom Aymon* (v. 89).

La graphie *u* (v. 421), est celle de l'enclise de *en + le*⁵⁰. La préposition *en* se dénasalise et se réduit à *e-*, tandis que l'article perd sa voyelle, d'où la forme *el*, qui évolue en *eu* puis en *ou* au XIII^{ème} siècle⁵¹. Gossen observe la coexistence des formes *u* et *ou* de cette enclise dans la scripta picarde⁵² ; mais le manuscrit de *Gaufrey* transcrit toujours *en le* par *u* (par exemple aux v. 421, 1305, 4282, 8402, 9824), alors qu'il transcrit toujours l'adverbe de lieu *ubi* par *ou*

⁴⁸ Gossen, *op. cit.*, p. 121, § 63.

⁴⁹ Gossen, *op. cit.*, p. 122, § 63 c.

⁵⁰ Gossen, *op. cit.*, p. 85, § 28 b.

⁵¹ Zink, *op. cit.*, p. 69 et 72.

⁵² Gossen, *op. cit.*, p. 85, § 28b.

(par exemple aux v. 2581, 4600, 6153, 9089), ce qui paraît corroborer l'hypothèse émise par Gossen d'une phonie *i* correspondant à la graphie *u* de l'enclise *en le*.

PRONOMS PERSONNELS.

Le pronom tonique de la 1^{ère} pers. du singulier, *mi*⁵³, apparaît aux vers 5846 (*or vueil que vous aiez chi un don de par mi*), 5868, 5871, à la rime, dans la laisse 109, en *-i*, ainsi que dans la laisse 114, aux vers 6387, 6389, toujours à la rime. Ailleurs, les formes franciennes sont omniprésentes, ainsi aux vers 144 : *par moi*, 885 : *Moi et mes .XII. fis*.

Les formes toniques des autres personnes sont également franciennes : *Qu'amenas avec toi* (v. 1117) ; *Mez n'en a amené o lui que .VII. millier* (v. 1710). *Puis se voutre u palés et tooulle entour soi* (v. 5607). *Mes nous ne sommes mie Lombart ne paisant* (v. 6172). *Chascun n'a c'une mort, pour voir le vous greant* (v. 6176).

On trouve cependant quelques occurrences de la graphie picarde *lei* du pronom masculin singulier ou neutre singulier en position tonique (v. 57 : *servés lei a son gré, nous le vous quemandon*, 718, 2253, 3789, 9645, 9721).

La forme atone de la 3^{ème} pers. du sg. *le* est postposée dans la phrase : *je vous rent le, segnor ! A maufé le quemant !* (v. 2433).

L'enclise *sel* des v. 1941, 5919, 6118, 7474, 9941, correspondant à *se le* (*se* étant ici une graphie de l'adverbe *si* et non la conjonction exprimant la condition), est un témoignage dans le manuscrit de la permanence de cette construction en ancien français (Ménard, § 48, 2) : ainsi celle du v. 7474 : *Quant ele vit Gaufrei, sel courut acoler* ; dans celle du v. 10720 : *che seroit grant damage sel fesoit essillier, se* est une conjonction exprimant la condition.

RELATIFS.

Les formes paronymiques du cas sujet *qui* et du cas régime indirect *cui* se confondent dans la prononciation et souvent dans l'écriture à partir du XII^{ème} siècle⁵⁴ : les deux figurent dans le texte pour exprimer le cas régime indirect : *cui* au v. 5444 : *Et dites au segnor cui ele est apendant* : et dites au seigneur dont elle dépend. *Qui* au v. 13 : *Fors dessus Sarrazins, qui Dex puist mal donner* : excepté aux Sarrasins, à qui Dieu puisse nuire. Mais on notera un emploi

⁵³ Gossen, *op. cit.*, p. 124, § 65. Gossen donne pour origine à *mi* la contraction en *mī*, dès le latin tardif, du datif du latin classique *mihi*.

⁵⁴ Zink, *op. cit.*, P.U.F., 1992, p. 102.

erroné de la graphie *cui* dans quatre occurrences (v. 6858, 2808, 3885, 6393) où apparaît la même formule épique : *cui il ataint a coup* : celui qu'il atteint par un coup : on attendrait ici la forme *qui*, au cas régime direct.

DEMONSTRATIFS.

Les formes du démonstratif présentent une grande homogénéité dans le texte : elles sont picardes :

Composés de *ille* :

pronom masculin : *chil* < **ecce illi*.

c.s.s. : *chil qui le fist* (v. 2169) ; *chil respondi* (v. 7316). On trouve aussi la forme *chu* : *chu plus grand* (v. 1575). Pour l'étymologie de *chu*, voir supra, *Phonétique*, voyelle *i*.

c.r.s. indirect : *que mal soit de cheli* (v. 2143) ; *icheli demoura* (v. 6386) : ces formes sont identiques à celles du féminin.

Pronom neutre :

Ch'est Grellemont (v. 2184). La forme *chen* est systématiquement employée : *chen fu le roi Othon* (v. 87) ; *chen fu la verités* (v. 2121). *Ichen* (v. 8227) : *ichen fu verité*.

Adjectif masculin :

c.s.s. : *chel castel* (v. 2183) : on attendrait *chil*.

c.r.s. direct : *chel* < **ecce illu* : *chel autre* (v. 1574). On trouve aussi la forme *chu* : *chu plus grant* (v. 1575) ; *a chu temps* (v. 2176). *En ichu jour meïsmes* (v. 10423) : ce jour même.

c.r.ind. : *par cheli Segnor* (v. 2302)

Adjectif féminin :

c.r.s. : *chele nuit* (v. 2341).

Adverbe :

Je vous doins chi Nantueil (v. 2218).

A moi entendez cha (v. 2200).

Si garderés chaens (v. 2372).

Vechi biau chevalier (v. 4974).

Composés de *iste*.

Adjectif masculin : *chest* < **ecce iste*.

c.s.s. : *chest bon castel est mien* (v. 2301).

Adjectif féminin : *cheste*.

c.r.s. : *apres cheste parole* (v. 2328) ; *a icheste parole* (v. 6092).

POSSESSIFS ATONES ET TONIQUES.

Le possessif atone *ses* peut marquer en picard le masculin au c.s.sg.ou au c.r.pl. : le v. 154 témoigne du premier cas : *Le fort roi Gloriant et ses riches barnés : le grand roi Gloriant et sa puissante suite*. Le v. 156 témoigne du second : *.III. de ses enfans a le roi emprisonnés*.

On observe des occurrences de la forme *me* de l'adjectif possessif, au cas sujet masculin singulier, alors qu'il s'agit d'une forme féminine en picard, par exemple au v. 2070 : *les .II Francheis que m'a me sire quemandés*, ou au v. 5385 : *Traîtres est me sirez*. Cette forme est proche du wallon. Mais il s'agit peut-être d'une négligence du copiste : dans ces deux cas, on attendrait *mes sire* ; or le manuscrit présente les formes *mesire et mesirez*, avec un seul *s* et en un mot.

En revanche, les formes *no* et *vo* sont plus fréquentes : *et despisoit no Dieu* (v. 2512) ; *a vo commandie* (v. 199).

Le pronom possessif féminin singulier de la 3^{ème} pers. apparaît au v. 1475 : *or les conduie Dieu par la sieue pitié..*

Les formes franciennes sont régulièrement employées : *son nom* (v. 5371), *son aide* (v. 5394), *sa mere* (v.5390) ; *nostre Sire* (v. 5352). Il apparaît nettement que l'emploi des formes picardes ou franciennes est déterminé par les besoins de la versification : dans un même passage, à huit vers d'intervalle, on trouve *vostre* et *vo* : *Grifon, vostre segnor, si nous fist entendant* (v. 5404) et *Grifon, vo segnor, n'a de tout fet noient.* (v. 5411).

MORPHOLOGIE VERBALE.

Présent de l'indicatif.

1^{ère} pers. du pluriel en – *ommes* : *ch'est verité [...] que moi et .I. paien venommes de capler* (v. 3803).

La réduction précoce en picard de l'affriquée *ts* à *s*, enregistrée aussitôt dans les graphies⁵⁵, se retrouve dans le manuscrit : *...que vous bien connoissiés* (v. 143) ; *...que vous le secourés* (v. 166).

La graphie ancienne de la 3^{ème} pers. du sg. du présent de l'indicatif du v. *pooir* : *puet* (v. 358 : *De vin, de char salee, meillor c'on puet trover*), correspondant à un état de langue des

⁵⁵ Zink, *op. cit.*, p. 31.

XI^{ème} et XII^{ème} siècles, coexiste avec la forme tardive *peut* (v. 375 : *Ch'est son fix de Biaulande que il peut tant amer*), correspondant à un état de langue du XIII^{ème} siècle, avec monophthongaison en *oe* fermé.

Impératif.

Impératif présent à la 1^{ère} pers. du pluriel : *si alommes disner* (v. 1680).

Futur simple.

La graphie *-oi* de la 1^{ère} pers. du sg. est une graphie seconde tirée du conditionnel⁵⁶ : *Plus cher vous en aroi se bien vous voi prouver.* (v. 6271); *feroi* (6289 et 6290). Ces formes cohabitent avec la graphie *-ai* : *abatrai* (v. 6285).

Futur picard avec absence d'épenthèse entre *n* et *r* : *A mengier vous donroi assés et largement* (v. 1838); *.I. castel vous donroi de molt grant segnorie* (v. 1995); *Que je li perdonroi des or mes ma haïne* (v. 3677).

Mais futur avec épenthèse au v. 6783 : *Quant mon pere vendra et le roi Gloriant.*

Futur picard à la 1^{ère} pers. du pluriel : *et prendrommes les terres de quoi j'ai fet le don* (v. 4503).

Futur picard du verbe *savoir* : *sara* (3^{ème} pers. du sg., v. 1293). Cette forme pourrait être un calque d'après le futur du verbe *avoir* : *ara* (découlant lui-même d'un emploi proclitique d'origine latine : **awerat*, ou postérieure)⁵⁷.

Futur picard de la troisième conjugaison avec *e* svarabhaktique : *et tantost com Garins avera le baston* (v. 8591).

Futur picard avec assimilation régressive *-nr* > *-rr*⁵⁸ : *merra* (v. 1284), *amerra* (v. 8328).

Futur picard avec métathèse *-re* > *-er* : *renterron* (v. 6684); *ouverroi* (v. 8964); *recouverron* (v. 9243).

Passé simple.

Passé simple picard du v. *issir*, à la 3^{ème} pers. du sg. : *iessi* > lat. class. *ēxit* (v. 6434 : *si grant douleur en a, a poi du sens n'iessi*, 6462) ; mais *issi*, sans diphtongaison, à la 1^{ère} pers. du sg. du passé simple (v. 9466 : *je m'en issi hors*).

Passé simple picard du v. *consivre*, à la 3^{ème} pers. du sg. : *consieui*.

⁵⁶ Zink, *op. cit.*, p. 182.

⁵⁷ Zink, *op. cit.*, p. 184.

⁵⁸ Gossen, *op. cit.*, p. 117.

Subjonctif.

Subjonctif présent picard à la 3^{ème} pers. du singulier⁵⁹ : *Robastre le gentil si ne soit que il fache* (< faciat, v. 3431).

Concurrence de formes.

Certains participes passés présentent deux formes : *sailli* (v. 1110 : *estoit sailli*) ; *resaillu* (du verbe *resaillir*, v. 7649), à la rime dans une laisse en *-u* : *mes tost est resaillu*.

Toujours pour les besoins de la versification, on trouve la forme picarde *otroïe* à la rime dans une laisse en *-ie* au v. 5266 : *Girart ot Roussillon quitement otroïe*, mais la forme francienne *otroïee* soit à l'intérieur du vers (v. 7158 : *Que toute soie a vous otroïee et donnee*), soit à la rime, et dans ce cas, il s'agit probablement d'une négligence du copiste, puisque dans une laisse de 56 vers en *-ie*, cette forme est la seule en *-iee*. (v. 5220 : *M'est la belle montaigne donnee et otroïee*).

Le participe présent du verbe *valoir* se présente sous la forme *vaillant* ou *vaillissant* : *mes chen ne lor valut vaillant .I. oef pelé* (v. 971) ; *vo posnee ne prise .I. denier vaillissant* (v. 1103).

SYNTAXE.

Lorsqu'il a plusieurs sujets, le verbe s'accorde habituellement avec le plus rapproché (Ménard, § 128, 1^o) : *L'amiral a gari Pilate et Burgibu* (v. 2860).

Accord par syllepse : lorsque le sujet est un singulier collectif, le verbe se met tantôt au singulier, tantôt au pluriel (Ménard, § 128, 2) : ici avec le substantif *gent* : *Adonc li queurent sus chele gent mal senee* (v. 7776). Mais on trouve aussi : *A chest mot s'arme tost cheste gent henouree* (v. 10376).

Lorsque deux sujets sont unis par le ligament *entre...et*, le verbe se met habituellement au pluriel (Ménard, § 128, 1^o, rem. 2) ; mais au vers 3154, il est au singulier : *Entre li et Robastre Sarrazins recula* : « Avec lui [Gaufrey], Robastre fit reculer les Sarrasins ».

L'article indéfini employé au pluriel a une valeur collective (Ménard, § 11), et désigne une paire au vers 210 : *unes cauches caucha, dont la maille est d'or mier* : « il enfila une paire de chausses en mailles d'or pur ».

⁵⁹ Gossen, *op. cit.*, p. 132.

Pronom *i* renvoyant à une personne : *Et Robastre i courut* (v. 297) : « Et Robastre courut vers elle ».

Adjectifs et pronoms indéfinis.

Valeur positive d' *aucun* < **alicunus* (Ménard, § 20) : *En son cuer a pensé aucune felonnie / Dont vous serés dolent s'estes gairez en vie* (v. 5145) : « il a tramé secrètement un certain coup fourré dont vous allez souffrir, si vous êtes encore en vie ». Le ton est ironique.

Valeur également positive d'*auquant* < **aliquanti* (Ménard, § 21) : *Berart du Mont Didier l'apelent li auquant* (v. 1837) : certains l'appellent Berart du Mont Didier. L'indéfini exprime ici une connivence entre le conteur et ses auditeurs.

Auques (< *aliquid* + *s adverbial*), s'emploie comme adverbe de quantité, au sens de *en quelque chose, un peu, assez, beaucoup* (Ménard, § 21, remarque) : un ton ironique est plausible au v. 5118 : *cheli qui a deniers fet auques son talent* : « qui a de l'argent fait un peu ce qu'il veut ».

Le pronom indéfini *tel* est répété dans la construction alternative du vers 1337 : *Tex i a qui jeüment et tel qui bien menja* : « certains jeunent, d'autres mangent ».

L'adjectif indéfini *tiex*, à l'intérieur d'une proposition principale, introduit un détail plus ou moins pittoresque et a valeur de démonstratif (Ménard, § 249, remarque) : *Ne tiex .LXX. que je n'ai mie nommés* : « ni ces soixante dix que je n'ai pas nommés ».

L'adjectif *autel* marque la ressemblance et fait référence à une réalité explicitement ou implicitement mentionnée (Ménard, § 33) : *Il n'ot mez autel joie puis l'eure qu'il fu nés* (v. 8816) : « il ne fut jamais aussi heureux depuis sa naissance ».

Autre s'emploie dans la locution *puis dist a l'autre mot* au sens de en fin de compte, finalement : on en trouve une première occurrence au v. 1061 : *Puis dist a l'autre mot* : « le mien corps vous deffie ! » : « puis il conclut : « Je vous en défie ! » ; une seconde apparaît au v. 2839 : *puis dist a l'autre mot* : « Or tost, si nous armon ! » : « Il ajouta enfin : « Armons-nous sans tarder » ! . Dans les deux cas, cette locution marque la fin d'un discours.

Au v. 4049, l'adjectif *autre* ne désigne pas un déterminé de même nature que dans le premier terme de la comparaison (Ménard, § 22, 4) : *Son mesage apela, qui ot a nom Baudrés ; / Plus tost queurt par montaigne qu'autre cheval par prés* : « il appela son messenger, qui s'appelait Baudré ; il court plus vite par la montagne qu'un cheval par les prés ».

Les nombres ordinaux (Ménard, § 113) :

Précédés ou non de l'article défini ou du démonstratif, ils marquent la date, la référence, le rang dynastique : *et le quart des enfans si ot a nom Aymon* (v. 89) : « et le quatrième des enfants avait pour nom Aymon ».

Emploi de la conjonction de coordination *et* avec valeur renforçative (Ménard, § 196, 2) : *Et je la vous rendroi !* (7910) : « Eh bien , je vous la rendrai ! ».

Même valeur renforçative pour *et que* en tête de phrase : la conjonction de coordination *et* s'associe à l'adverbe exclamatif *que* (Ménard, § 96) : *Et que nous secourés, Dame sainte Marie !* (v. 7859) : « Ah, secourez-nous donc, Dame sainte Marie ! ».

Le pronom relatif.

Emploi du pronom relatif *que* au cas sujet, dans les parlers du Nord, de l'Est et de l'Ouest (Ménard, § 64) : *Et maint bon chevalier que avec nous vendra* (v. 5322) : « Et maint bon chevalier, qui nous accompagnera. »

Emploi du pronom relatif *que* sans antécédent, au sens de *ce que* (Ménard, § 63) : *Il est ainsné de tous, que nous bien le savon* (v. 56) : « Il est notre aîné à tous, ce que nous savons bien ».

La graphie *qui* du pronom relatif correspond soit au cas sujet : *Qui ala a Kallon Vauciere demander* (v. 15), soit parfois au cas régime indirect (Ménard, § 67) : *Fors dessus Sarrazins, qui Dex puist mal donner* (v. 13). Autres occurrences de c.r.ind. aux v. 229, 4079, 5278, 5349.

Emploi du pronom relatif *où* renvoyant à une personne (Ménard, § 74) : *la dame ou n'a joie ne ris* (v. 543).

Il apela le roi, que le corps Dieu gravent, / Et .III.C. Sarrazins ou se fia forment. (v. 6719 et 6720).

Emploi, dans les textes épiques, de la proposition relative introduite par *qui*, avec une valeur hypothétique (Ménard, § 76, b) : *Qui aroit .I. mesage hardis et adurés / Qui bien se deffendist s'il estoit encombrés* (v. 2603 et 2604) : « Si on disposait d'un messager hardi et vaillant, / Qui se defendrait bien s'il était en difficulté ».

Emploi, dans les textes épiques, de la proposition relative introduite par *qui*, équivalant à une exclamation (Ménard, § 76, rem. 1) : *Qui adonques veïst les serjants descoupler !* : « Ah ! Si on avait pu voir les serviteurs se disperser! (v. 369) ».

Les éléments *qui que* suivis du subjonctif dans une subordonnée relative indéterminée ont une valeur concessive par rapport à la principale (Ménard, § 78) : *Mes par temps en istront, qui qu'en doie peser* (v. 7472) : « mais ils en sortiront bientôt, n'en déplaise à certains ».

Dont employé comme pronom relatif : *A .X.M. chevaliers armés et fervestis / Dont cuident que chen soient paien et Sarrazins* (v. 548 et 549) : « Avec dix mille chevaliers en armes et armures / Dont ils pensent que ce sont des païens et des Sarrazins ». *Autre que vous i voïst qui ne me soit pas tant* (v. 9289) : « qu'un autre que vous y aille qui compte moins pour moi ».

Quanque (< *quantum quod*) : pronom relatif signifiant tout ce que, tous ceux qui : *Quanque Garins a dit* (v. 1749) : « tout ce que Garin a dit » ; *Ochiés tout a fet quanques vous trouverés* (v. 8613) : « tuez tous ceux que vous trouverez ».

Pronom et adjectif interrogatifs picards.

a) pronom : *Li quiex sunt les enfans a Doon le marquis ?* (v. 1408) : « Lesquels sont les enfants du marquis Doon ? ».

b) adjectif : *Quiex .V.C. vis deablez le vous ont ja conté ?* (v. 5804) : « Quels sont les cinq cents véritables démons qui vous l'ont déjà raconté ? ».

Emploi adverbial renforçatif de *par* (Ménard, § 300) : *Mes molt par furent fort li hauberc fremillon* (v. 619) ; *Et Gautier l'Angevin, qui tant par estoit fier* (v. 649).

Emploi adverbial renforçatif de *tres* : *tres par mi le pis* (. 489) : « en plein milieu de la poitrine ». *Tres* renforce l'adjectif au comparatif : *u monde ne soit on plus tres bele trouver* (v. 7067) : « on ne peut en trouver de plus belle au monde ».

L'adverbe *aussi* peut prendre les sens de *d'ailleurs* en introduisant un argument (Ménard, § 313, rem.) : *Aussi vous savez vous bien du mestier aidier* (v. 6509) : « d'ailleurs vous savez faire bon usage de votre expérience ».

Expression de la négation.

Emploi de l'adverbe *mar* : suivi d'un verbe au futur, équivalent à une dénégation impérative (Ménard, § 315) : *mar s'en ira chil vis !* (v. 511) : « qu'il ne s'en sorte pas vivant ! » ; *Et*

jura Mahomet que il doit aorer / Que mar en leiront nul Sarrazin retourner (v. 348 et 349) : « Et il jura sur Mahomet que jamais les Sarrasins n'en laisseront retourner un seul ». *Ja mar* : même sens : *ja mar irés doutant* (v. 7523, 7534) : « partez sans crainte ! ».

La locution adverbiale *ne...ja* avec un verbe au futur prend le sens de *ne...jamais* (Ménard, § 285) : *ne ja pour Sarrazins pié ne reculera* (v. 432) : « les Sarrasins ne le feront jamais reculer d'un pied ».

La locution négative absolue *ne tant ne quant* prend le sens de « pas le moins du monde » (Ménard, § 282, rem. 4) : *ne soiés en maleise de nous ne tant ne quant.* (v. 254) : « ne vous inquiétez pas le moins du monde pour nous ».

L'adverbe *nient* exprime une négation renforcée (Ménard, § 292) : *Nient plus que se il fust lié a .I. perquant.* (v. 2688) : « pas plus que s'il était lié à un piquet ».

Locution adverbiale restrictive *ne...se...non* (Ménard, § 275) : le syntagme nominal sur lequel porte la restriction est enclavé : *ne me di se voir non* (v. 567) : « ne me dis que la vérité ». *Kalles a tant a fere n'est se merveilles non.* (v. 4568) : « Charles a tant à faire que c'en est prodigieux ».

Locution conjonctive *fors que* exprimant la restriction : *il ne fist seulement fors que son elme osta* (v. 417) : « il se contenta d'enlever son heaume ».

Expression qualitative de la négation renforcée : les formules abondent, conditionnées par la rime :

Mes tout chen ne valut une fueille de lis (v. 467).

Li .I. ne prise l'autre la monte d'un bouton (v. 616).

Que nul n'i mefferoit la monte d'une aillie (v. 178).

Que de moi ne m'est il vaillant .II. aus pelés. (v. 2522).

Ne doute coup d'espee la monte d'un denier (v. 215).

Or ne dout je paiens .II. deniers monnoiés (v. 1217).

Ma perte ne pris pas .I. denier monnaé (v. 1515).

Vo posnee ne prise .I. denier vaillissant. (v. 1103).

Empirier ne le peuent une pomme patee (v. 286).

Que la pel du serpent n'i valut une cine (v. 3669).

Que pour li ne feroit vaillant une castengne (v. 10540).

De tout le remenant n'out plus .II. paresis (v. 1349).

Il ne me doutent mie vaillissant .I. mallart (v. 3340).

Si qu'il nen empira vaillissant .I. chertain (v. 3516).

Que mes n'i enterra ne li ne pié des siens (v. 9797).

Mes il ne les douta la montanche d'un gant (v. 4227).
Ne vous leroi de terre demi pié ne plain gant (v. 6755).
Nous n'aron ja secours d'omme de fame nee (v. 306).
Mes chen ne lor valut vaillant .I. oef pelé (v. 971).
Que ne li a forfet vaillant .II. oes pelés (v. 3574).
Mes Francheis n'en donroient vaillant .I. oef porri (v. 6365).
Que il n'i a forfet vaillant une desree (v. 5732).
Qu'il ne partira pas, pour vent ne pour oré (v. 4396).
Robastre n'i forfist l'oreille d'un souler (v. 5656).
Ne vous leroi de terre derree ne demie (v. 6650).
Mes chen ne li valut la monte d'un festu (v. 5498).
Il ne prise son corps vaillant une cheüe (v. 6848).
Bien voi que sa deffense n'i vaut une leitue (v. 6864).
Ne doute coup d'espee la fueille d'un noier (v. 7593).
Mes je ne les dout tous vaillissant .I. formage (v. 2646).
La cauche n'i valut la monte d'un formage (v. 3612).
N'i durerion puis une aloe sauvage. (v. 2643).
Que Mahomet ne vaut vaillant .I. chien tués (v. 8608).
La vostre traïson ne vaut goute d'argent (v. 9373).

Symétriquement, à la négation renforcée correspond l'affirmation renforcée : *Vous vendrai la desree .I. esterlinc entier (v. 5100)* : vous le paierez très cher.

Emploi de l'adverbe *point* avec valeur positive (Ménéard, § 97) : *...dites moi sans targier / Comment il furent pris, ne par quel destourbier, / Et se contre paiens se contindrent point fier. (v. 7089 à 7091)* : « dites-moi sans tarder comment ils furent pris et par quelle fatalité, et s'ils se sont comportés avec courage contre les païens ». On observe dans le même passage l'emploi d'un *ne* explétif où l'idée évoquée par le nom complément *destourbier* est niée par le locuteur (Ménéard, § 290).

L'adjectif interrogatif *quel* + *le* suivi du futur est utilisé adverbialement : *Et vous, quel le ferés ? Ditez vostre talent (v. 8762)* : « Et vous, comment ferez-vous ? Donnez votre avis ». Ménéard présente cette tournure comme un picardisme (*Syntaxe de l'a. fr.*, § 93, rem.).

Expression de l'alternative, avec dissymétrie entre les deux termes (Ménard, § 210) : *ou il li poist ou non* : « que cela lui plaise ou non » : le premier terme est une proposition complète au subjonctif, alors que le second terme est réduit à l'adverbe de négation.

Expression de la concession :

La préposition *pour* prend une valeur concessive dans une phrase dont la proposition principale est négative (Ménard, § 271) : *mes il ne menjast mie pour les membres trenchier* (v. 5568) : « mais il n'aurait pas mangé, même si on lui avait tranché les membres ». *Mes ne lor faites mal pour les membres trenchier* (v. 6286) : « mais ne leur faites pas de mal, au risque d'avoir les membres tranchés ». *Pour chen se je sui viex et j'ai le poil ferrant / N'en ochirriés tant com moi, mien ensient !* (v. 2376 et 2377) : « même si je suis vieux et grisonnant, vous n'en tuerez pas autant que moi ! ». *Pour chen se sui canus qu'en despit n'en aiés* (v. 2660) : « pour que vous ne me mésestimiez pas, malgré mes cheveux blancs ».

La locution conjonctive *si...comment* exprime la concession : *Et quemande chascun, si chier comment il l'a* (v. 1311) : « Et il demande à chacun, aussi cher qu'il lui soit ».

Expression du temps :

Emploi de la conjonction *ou* avec une valeur temporelle (Ménard, § 238) : *ou voit le mesagier, ne lerra ne li die* (v. 172) : dès qu'il voit le messager, il ne manque pas de lui dire.

Emploi de la locution conjonctive *que que* suivie de l'indicatif, au sens de *pendant que* (Ménard, § 78, remarque 3) : *Que que il mangera, voudra veir le camp* (v. 8777) : « pendant qu'il mangera, il voudra voir le combat ».

Emploi de la locution conjonctive *decha que* au sens de *jusqu'à ce que* : *Puis jura Apolin, son dieu ou se fia, / Que mes de la chité nul jour se mouvera / Decha que Gloriant le secours amerra* : « Puis il jura par Apolin, son dieu auquel il croit, qu'il ne quitterait jamais la ville jusqu'à l'arrivée du secours par Gloriant ».

Emploi de la locution prépositive *desi a* au sens de *jusqu'à* : *desi a ichele eure* : « jusqu'à cette heure » (v. 426) et de la locution conjonctive *desi que* au sens de *jusqu'à ce que* (Ménard, § 247) : *desi qu'a ichele eure que il dedens sera* (v. 8331) : « jusqu'à l'heure où il sera entré ».

Valeur temporelle de la locution conjonctive *aussi que* (Ménard, § 237, rem. 2) : *Lionnet lor a dit, aussi qu'en trespasant* (v. 8688) : « Lionnet leur a dit, tout en passant devant eux ».

La locution conjonctive *aussi comme* s'emploie dans le même sens : *Et Berart s'est armé aussi comme en courant* (v. 9391) : « Et Berart s'est armé tout en courant ».

Locution conjonctive *endementrez que* : pendant que : *Endementrez que Turs devoisient lor dis* (v. 9486) : « pendant que les Turcs discutaient ».

Locution conjonctive *tant com* : tant que : *Fel soit qui ne se vent tant com son cors vivra !* (v. 444) : « que soit félon celui qui ne se battra pas, tant qu'il vivra ! » (c'est-à-dire : « qui ne vendra chèrement sa vie »).

Locution conjonctive *tant que* : jusqu'à ce que : *il n'atendi pas tant que son elme ait fremé* (v. 762) : « il n'attendit pas d'avoir fixé son heaume ».

Locution conjonctive *tantost com* : dès que : *Tantost com le connut, si le beisa assés* (v. 1214) : « dès qu'il le reconnut, il l'embrassa tant et plus ».

La préposition *devant* prend un sens temporel au v. 8126 : *.I. poi devant le jour le grant pont avalerent* : « Ils descendirent le grand pont, un peu avant le jour ».

Emploi de l'adverbe de lieu *dont* au sens temporel de *alors* : *Dont ont donnee l'eve escuier et garchon* (v. 72) : « écuyers et valets ont alors donné l'eau ».

Expression de la cause :

la conjonction *quant* présente plusieurs fois cette valeur dans le texte (Ménard, § 235) : *Dame, chen dist Gaufrei, entendés mon semblant ; / ne soiés en maleise de nous ne tant ne quant. / - Non sui je, dist la mere, quant a Dieu m'en atent.* (v. 253 à 255) : « Madame, dit Gaufrey, écoutez-moi : n'ayez pas peur pour nous. – Je n'ai pas peur, dit la mère, parce que je m'en remets à Dieu ». Egalement aux v. 1216, 2098, 4264, 9330.

Conjonction *quar* : *Quar une grant tempeste est en la mer drechie* (v. 7855) : « Car une grande tempête s'est levée en mer ».

Locution conjonctive *pour que* au sens de *parce que* : *ne vueil pas qu'il i voist, pour que nous soion tant* (v. 9294) : « je ne veux pas qu'il y aille, parce que nous valons autant [que lui] ».

Locution conjonctive *pour itant que* au sens de *parce que* : *A la fame Grifon le donna pour itant / Qu'ele l'avoit gari d'une plaie molt grant.* (v. 4926 et 4927) : « Il le donna à la femme de Grifon parce qu'elle l'avait guéri d'une très grave plaie ».

Préposition *pour* avec sens causal : *ne ja pour Sarrazins pié ne reculera* (v. 432) : « les Sarrasins ne le feront pas reculer d'un pied ».

Locution prépositive *en despit de* (signifiant à cause de) : *en despit de son pere qui les fist leidengier* (v.10708) : « à cause de son père qui les fit maltraiter. »

Expression de l'hypothèse :

La conjonction *se* introduit dans la même phrase une subordonnée hypothétique et une subordonnée interrogative indirecte : *est venue a Hernaut et si li demanda / s'ele garist Robastre se bon gré l'en sara* (v. 3927 et 3928) : « elle vint à Hernaut et lui demanda s'il lui serait reconnaissant si elle guérissait Robastre ».

La construction *ne...se...non*, introduisant un syntagme nominal, exprime une restriction, l'élément exclu se trouvant entre *se* et *non* (Ménard, § 275) : *Puis dist : « Compeins Garins, ne nous vient se bien non »* (v. 1915) : « Puis il dit : « Garin, mon compagnon, il ne nous arrive que du bien ! »

Emploi de la conjonction *que* :

Ellipse de *que* dans la proposition conjonctive complément d'objet direct. (Ménard, § 199) : *Et mande par sa terre ou est sa poostés / Paiens ne Sarrazins n'i soit plus demourés.* (v. 4043 et 4044) : « Et il envoie demander, à travers le territoire dont il est le maître, que les païens et les sarrasins le quittent ».

Valeur causale (Ménard, § 232) : *Que terre a crestien, n'a conte ni a per, / Ne voudroient onques prendre* (v. 11 et 12) : « parce qu'ils ne voudraient conquérir la terre d'un chrétien, ni celle d'un comte ou d'un pair ».

Valeur finale (Ménard, § 252) : *Adonc se sont armés, que nul ne se detrie* (v. 201) : « ils se sont armés aussitôt, pour ne pas perdre de temps ».

Valeur consécutive (Ménard, § 248) : *Et va ferir Guillaume, qui tenoit Montpellier, / Que escu ne hauberc ne li orent mestier* (v. 641 et 642) : « Et il va frapper Guillaume, qui tenait Montpellier, de telle manière que ni écu ni hauberc ne protégèrent ce dernier ».

La proposition consécutive négative introduite par *que...ne* correspond au français moderne *sans...que* (Ménard, § 250) : *Venus sunt a lor trés, que terme n'i ont quis* (v. 497) : « ils sont venus à leurs tentes, sans perdre un instant ». *Gaufrei l'a espousee, que n'i quist aqueison* (v. 7420) : « Gaufrey l'a épousée sans retard ».

Valeur optative (Ménard, § 249) : *Ahy, Dex ! Que Gaufrei ne soit le destoubier / Que Grifonnet pensoit, le cuvert pautonnier !* (v. 4786 et 4787) : « Ah Dieu ! Si seulement Gaufrey savait la ruse ourdie par Grifon ! » Valeur optative et conditionnelle se mêlent dans le système hypothétique : *Je ne prendroie mie .C. mile mars d'argent / Ne tout l'avoir qui est en chest siecle vivant / Que ne voise u mesage sans plus de parlement.* (v. 9325 à 9327) :

« Je ne prendrais pas cent mille marcs d'argent ni toutes les richesses du monde, pour renoncer à partir en messager, sans plus de discussion ».

Expression de l'impératif (Ménéard, § 409) :

Emploi du futur : *or i parra qui sera chevalier !* (v. 7607) : « Que s'y manifeste le vrai chevalier ! ».

Emploi de la particule *quar* devant l'impératif (Ménéard, § 35) : *quar feitez vistement vostre erre appareillier* (v. 10663, seule occurrence de cet emploi) : « faites préparer rapidement votre expédition ! ».

Infinitif actif à valeur passive (Ménéard, § 163) : *Qui adonques veïst les serjants descoupler !* (v. 369) : « Ah ! Si on avait vu les serviteurs se disperser ! »

Gérondif à valeur progressive avec le verbe *aler* (Ménéard, § 180) : *alés vous en fuiant* (v. 585) : « fuyez ! ».

Sens affaibli du v. *pooir* dans certaines formules épiques (Ménéard, § 140, 4) : *que il peut tant amer* (v. 375) : « qu'il aime tant ».

Emploi factitif du verbe simple (Ménéard, § 402) : *Or a il son cheval tant coitié et erré* (v. 7323) : « il a tant éperonné et fait galoper son cheval » ; *de joust li l'asist* (v. 7829) : « elle le fit asseoir à côté d'elle ». *Dont li conta Gaufrei la paine et le tourment / Qu'il a puis recheü sus la paienne gent* (v. 7507 et 7508) : « Alors Gaufrey lui raconta les malheurs qu'il avait infligés depuis aux païens ». *Entre li et Gaufrei Sarrazins recula* (v. 3154) : « Avec Gaufrey, il fit reculer les Sarrasins ».

Prendre a suivi d'un infinitif marque le début d'un procès (Ménéard, § 398) : *Et le roi Gloriant les prent a escouter* (v. 346) : Et le roi Gloriant se met à les écouter. *Do le prist en sa main et prist a paumoier* (v. 230) : Do le prit [l'épieu] en main et se mit à le manier.

Emploi du verbe *dire* suivi de complément d'objet direct, au sens de *donner des nouvelles de* (v. 2696) : *et me dites Guitant* : « donnez-moi des nouvelles de Guitant ».

Emploi du verbe *ferre* :

suivi de la préposition *a* et d'un infinitif actif, il désigne la convenance ou le mérite (Ménéard, § 124, 2, rem.) : *S'orrés bonne canchon, qui molt fet a loer !* (v. 2) : « Vous entendrez une bonne chanson, qui mérite de grands éloges ! » ; *Que le roi Gloriant fet molt a ressoignier* (v. 248) : « car il faut redouter le roi Gloriant ».

Suivi d'un gérondif, celui-ci prend la valeur d'un infinitif (Ménéard, § 181, rem. 1) : *fei le nous entendant* (v. 139) : « fais-le nous comprendre ».

Suivi d'un infinitif, il peut perdre sa valeur factitive (Ménéard, § 144, 2) : *mal te fet aprechier !* (v. 661) : « il est dangereux de t'approcher ! ».

Emploi du verbe *fere* comme substitut de proposition (Ménéard, § 144) : *Et dist que Mahomet ne valoit .I. bouton ; / Garins dist si fesoit* (v. 8515 et 8516) : « Et (Doon) dit que Mahomet ne valait rien ; Garin répondit que si ».

Locution *le fere*, au sens de « se porter » : *comment Gaufrei le fet* (v. 8001) : « comment Gaufrey se porte-t-il ? ».

Le verbe *querre* suivi d'un infinitif exprime une volonté (Ménéard, § 143) : *ja ne vous quier cheler* (v. 4080) : « je ne veux vous le cacher ».

Tournures impersonnelles (Ménéard, § 124, 2) :

Régime indirect de la personne avec présence du pronom *il* : *ou il lui poist ou non* (v. 1910) : « que cela lui plaise ou non ».

Régime direct de la chose suivi du verbe *avoir* : *me sires est alé encontre, grant piech'a* (v. 2193) : « mon seigneur est allé le combattre, il y a longtemps ».

Emploi adverbial de l'adjectif : *Trop parlés avenant !* (v. 8656) : « vous parlez comme il faut ! »

VERSIFICATION.

Composition des laisses.

Le vers d'intonation.

La laisse s'ouvre très fréquemment sur le nom d'un héros, ou sur le nom commun qui le désigne, et qui est le sujet de l'action¹. Ainsi, dans *Gaufrey*, dès la deuxième laisse : *Quant Doon de Maience a Gaufrei entendu* (v. 38), et la troisième : « *Enfans, chen dist Doon, entendés ma reson !* » (v. 54).

L'inversion épique.

L'ordre des mots, avec l'inversion du sujet, prend aussi valeur d'intonation² : ainsi, le vers descriptif au début de la laisse 13 : *Molt fu grant la crie as lanches abessier* (v. 633), et de la laisse 52 : *Molt fu grant li estour et la bataille fiere* (v. 3171).

L'enchaînement.

Le procédé que Rychner appelle « enchaînement »³, qui consiste à reprendre, au début de la laisse suivante, sous une forme voisine, la fin de la laisse précédente, se retrouve fréquemment dans la chanson : ainsi le dernier vers de la laisse 55 : *A tant es vous Nasier, le Sarrazins panchart* (v. 3366) s'enchaîne-t-il sur le premier de la laisse 56 : *Parmi la sablonniere venoit Nasier a pié* (v. 3368) ; on notera que la répétition n'est jamais servile : le deuxième vers complète le premier sans le reprendre mot à mot. Un autre exemple nous est fourni par les deux derniers vers de la laisse 68 : *Et Gaufrei et sa gent sunt en la vile entree ; / Venus sunt au palés, lor gent ont desarmee* (v. 3907-3908), qui annoncent les deux premiers vers de la laisse 69 : *Gaufrei fu au palés, ou il se desarma, / Et sa gent avec li, que durement ama* (v. 3909-3910) : ces quatre vers sont construits en chiasme.

Le parallélisme.

Deux laisses peuvent s'enchaîner par le procédé que Rychner appelle « parallélisme »⁴ : le jongleur entonne la laisse suivante par la reprise d'un thème qui a figuré à l'intonation de la laisse précédente : la laisse 14 commence ainsi : *Quant Hernaut a oï que chil le menacha* (v. 689 ; le personnage qui menace Hernaut est Gaufrey, qui a commencé à le défier à la fin de la laisse 13 sans le reconnaître). La laisse 15 commence de la même manière : *Quand Robastre a les mos oïs et escoutés* (v. 724) : la reprise n'est pas arbitraire : c'est au tour de Robastre,

¹ Jean Rychner, *La chanson de geste, essai sur l'art épique des jongleurs*, Genève, Droz, 1955, p. 71.

² Jean Rychner, *op. cit.*, p. 72.

³ Jean Rychner, *op. cit.*, p. 74.

⁴ Jean Rychner, *op. cit.*, p. 82-83.

qui ne connaît pas encore Gaufrey, de faire sa connaissance. Le deuxième exemple concerne Garin, qui a tué le roi sarrasin Amandon à la fin de la laisse 19 ; le vers d'intonation de la laisse 20 le présente chevauchant : *Or chevauche Garins tout seul sans compengnie / En sa main le perquant que il n'oublia mie / Dont il avoit tué Amandon de Nubie.* (v. 990-992). La laisse 21 reprend la même situation, pour mettre en scène le deuxième Sarrasin qui va affronter Garin : *Quant Garins voit venir le Turc esperonnant, / Qui tint l'espee nue, de bon achier trenchant* (v. 1065-1066). Le troisième exemple porte sur un dialogue entre Gaufrey et Robastre qui s'étend sur trois laisses, chacune d'elles correspondant à une tirade de l'un d'eux : « *Segnors, chen dist Gaufrei, or oés que je di* » (laisse 36, v. 2227) ; « *Segnors, chen dist Robastre, oés que je dirai* » (laisse 37, v. 2254) ; « *Robastre, dist Gaufrei, bien estes enseigniés* » (laisse 38, v. 2268).

Prosodie et métrique.

Assonance.

Dans quelques rares laisses, certaines graphies détonnent : ainsi, dans la laisse 119, qui assone en *-ois*, les vers 6881 et 6885 se terminent par le mot *Francheis* ; mais cette distorsion peut n'être que graphique, la prononciation, dans les deux cas, pouvant correspondre à [*wé*].

Langue du poète.

On peut supposer que le poète de *Gaufrey* est d'origine picarde ou, à défaut, compose en picard, à partir de l'observation suivante : treize laisses, comprenant en tout 640 vers, assont en *-ie* ; les participes passés picards qui présentent cette désinence y alternent avec des mots dont la terminaison en *-ie* n'est pas spécifiquement picarde. Ce sont les laisses 5 (34 v.), 20 (75 v.), 32 (56 v.), 63 (31 v.), 82 (36 v.), 95 (14 v.), 98 (56 v.), 116 (89 v.), 129 (40 v.), 139 (49 v.), 143 (28 v.), 149 (51 v.), 174 (79 v.).

Isométrie.

Sur l'ensemble de 10778 vers, seuls 21 présentent des défauts : 11 sont incomplets avec dix ou onze syllabes seulement : les vers 1962, 1982, 2637, 3870, 5632, 5643, 7934, 10136, 10332, 10471, 10572. Il doit s'agir dans la plupart des cas d'une négligence du copiste, qui a oublié un mot : ainsi le vers 1962 : *Mes pour la gent n'en a chiere monstree*, qui est un parfait décasyllabe, mais un alexandrin bancal ; quant au vers

7934, il ne peut être compté pour douze syllabes que si *beisié* est prononcé en diérèse : *Robastre a bien .C. fois besié sa cuignie*.

7 comptent 13 syllabes, sans que la césure épique soit en cause : les vers 117, 220, 3701, 3840, 5262, 7961, 9632. Ainsi, dans le vers 117, le premier hémistiche compte-t-il sept syllabes : *Et l'encacha tant eurez de son mestre roion*.

Dans les vers 2475 et 3452, la règle de l'élision ne peut être appliquée et le nom propre *Robastre* doit être prononcé en trois syllabes pour équilibrer l'hémistiche où il se trouve : *Encor ne s'en tint pas Robastre a itant ; Robastre apela Nasier par contenchon*. Il en va de même pour le vers 1979, où l'adjectif *leide* doit être prononcé en deux syllabes : *Qui sunt en la prison leide et oscuree*.

Quant au vers 2825, il comporte effectivement douze syllabes, mais la métrique ne correspond pas à la syntaxe : *Et Doon, qui Nantueil ot et puis tout environ* : la césure se place après la sixième syllabe, c'est-à-dire après *Nantueil*, le verbe *ot* étant rejeté dans le second hémistiche.

Césure épique.

Elle se définit comme une apocope en fin d'hémistiche, c'est-à-dire comme une disparition de l'*e* caduc non élidable à la fin du dernier mot de l'hémistiche⁵. Elle n'apparaît pas fréquemment dans la chanson. En voici quelques exemples : *La ou sist a la table l'amiral Gloriant* (v. 8702) ; *Mes sus trestout les autres dont on vous va parlant* (v. 10214) ; *Qu'avant que la quinzaine ne le mois soit passés* (v. 10636).

Syncope à l'intérieur de l'hémistiche.

La syncope se définit comme la disparition d'un *e* caduc dans le corps du mot⁶ : ainsi, dans le vers 9283, le futur *mouverai*, en trois syllabes, déséquilibrerait le premier hémistiche : *Encor enuit mouverai droit a l'ajournement*. La syncope *mouv(e)rai* permet de le ramener à six syllabes.

Métrique et style formulaire.

La formule, moyen d'expression stéréotypé, se révèle d'une grande souplesse d'utilisation dans le cadre du vers. L'exemple suivant illustre quelques combinaisons possibles : au substantif *vis* peut s'associer le qualificatif *cler*, qui assonera dans les laisses en *-er* ; il est

⁵ Jean Mazaleyrat, *Eléments de métrique française*, Armand Colin, 1974, p. 60.

⁶ Jean Mazaleyrat, *op. cit.*, p. 60 et 61.

présent dès la première laisse, dans une formule en trois syllabes : *o vis cler* (v. 31 : *et ma dame o vis cler*), ou en quatre syllabes : *o le vis cler* (v. 6 : *la bele o le vis cler*) ; l'adjectif peut s'antéposer, permettant une autre assonance, ici en *-is* : *au cler vis* (v. 1368), ou s'intégrer dans une proposition complète, qui occupe tout un hémistiche : *qui molt ot cler le vis* (v. 1369). La variante *fier* s'applique dans les laisses en *-ier* : *o le vis fier* (v. 6221 : *la bele o le vis fier*), et peut désigner indifféremment plusieurs personnages : *Robastre le fier* (v. 2165), *Hernaut le fier* (v. 2947), *Flordespine au vis fier* (v. 5982). Antéposé devant le même substantif *vis* affecté du suffixe *-age*, il permettra une nouvelle combinaison : *qui molt a fier visage* (v. 9652).

Liens entre suffixation et versification.

Le poète dispose, à la rime, pour un même radical, de plusieurs suffixes en fonction de l'assonance : ainsi trouve-t-on, à partir du radical *aïr-*, déverbal de *aïrier* (< **adirare* : se mettre en colère), plusieurs substantifs : *aïr* (v. 3651), dans une laisse en *-ir* ; *aïree* (v. 325), dans une laisse en *-ee* ; *aïrement* (v. 2742), dans une laisse en *-ent* ; *aïreson* (v. 2789), dans une laisse en *-on*. De même le substantif *amiral*, placé à l'intérieur des vers 1111, 2568, 2578, 2629, coexiste-t-il avec des formes figurant à la rime comme *amirant* (v. 6185) dans une laisse en *-ant*, *amiré* (v. 983, 8058), dans des laisses en *-é*, ou *amirez* (v. 4042), dans une laisse en *-és*.

A l'intérieur d'un vers, le poète modifie le suffixe d'un nom en fonction du nombre de syllabes : dans le v. 9803, le substantif *avison* comporte trois syllabes avec le suffixe *-on* : *Robastre est endormi : une avison sonja* ; mais dans la même laisse, au v. 9808, le même substantif se retrouve en quatre syllabes, avec le suffixe *-ion* : *Et pour l'avision de sa main se seigna*.

Conclusion.

La versification de *Gaufrey* obéit aux lois du genre oral qu'est l'épopée : on observe peu de vers irréguliers ; isométrie, césure à l'hémistiche, sont nécessaires à une bonne mémorisation et à une restitution orale aisée. La souplesse du style formulaire et de la suffixation témoignent également, sinon du génie, du moins de l'ingéniosité du poète de cette chanson de geste tardive, que l'on peut supposer picard ou, du moins, composant en picard.

Etude littéraire.

Intertextualité.

L'intérêt, pour le jongleur imaginant une chanson de geste tardive, est de créer de toutes pièces la vie du père ou de l'aïeul d'un héros épique déjà connu par une chanson plus ancienne : ainsi, Gaufrey, dans cette chanson composée dans la deuxième moitié du treizième siècle¹, est-il le père d'Ogier, héros d'une chanson, *La chevalerie Ogier de Danemarque*, composée entre 1200 et 1220, sans doute par Raimbert de Paris, à partir d'une chanson plus ancienne². Il est lui-même le fils aîné de Doon de Mayence, héros d'une autre chanson composée également dans la deuxième moitié du treizième siècle, *Doon de Mayence*³; on y apprend qu'Ogier a un fils, Beuve de Hantone, héros d'une chanson éponyme dont la version la plus ancienne, anglo-normande, date du début du treizième siècle⁴. Beuve a dix ans quand son père est assassiné par Doon, empereur d'Allemagne : mais le jongleur de *Doon de Mayence* prend soin de prévenir son public qu'il ne s'agit pas de ce Doon-là dans sa chanson, laquelle figure en tête du manuscrit de Montpellier, consacré au cycle des barons révoltés ; *Gaufrey* suit, puis *Ogier le Danois*, suivi de *Gui de Nanteuil*, de *Maugis d'Aigremont*, de *Vivien de Montbranc* et des *Quatre fils Aymon*.

Toujours dans *Gaufrey*, le deuxième fils de Doon de Mayence est Doon de Nanteuil, héros de la chanson éponyme composée dans le troisième quart du douzième siècle⁵; il s'y révolte contre Charlemagne avec l'aide de Girart de Roussillon, présenté dans *Gaufrey* comme le douzième et dernier fils de Doon de Mayence. Au début du treizième siècle apparaît la chanson *Aye d'Avignon*⁶: l'héroïne, fille du duc Antoine d'Avignon et nièce de Charles, est mariée à Garnier de Nanteuil, cité dans *Gaufrey*, au vers 83, comme fils de Doon de Nanteuil et petit-fils de Doon de Mayence. Berenger, fils de Ganelon (un Berenguier est cité dans *Gaufrey*, au vers 2211, comme fils de Grifon et donc frère de Ganelon), cherche à ruiner la réputation de Garnier ; il se fait aider de son frère Milon ; Charlemagne les vainc ; ils s'enfuient avec Aye, mais Garnier la reconquiert ; elle lui donne un fils : Gui de Nanteuil. A

¹ LEVY R., *Chronologie approximative de la littérature française du Moyen Age*, Beihefte zur Zeitschrift für romanische Philologie, Tübingen, M. Niemeyer, 1957.

² D.L.F. p.261.

³ D.L.F. p.390.

⁴ D.L.F. p.173.

⁵ D.L.F. p.523.

⁶ D.L.F. p.523.

la fin du douzième ou au début du treizième siècle est composée la chanson *Gui de Nanteuil*⁷; mais ce personnage n'est pas cité dans *Gaufrey*, pas plus que Tristan de Nanteuil, fils de Gui de Nanteuil et d'Aiglentine, héros de la chanson éponyme composée au quatorzième siècle⁸, donc après *Gaufrey*. Quant à l'auteur de *Parise la duchesse*, chanson composée durant le deuxième quart du treizième siècle⁹, il donne à Garnier de Nanteuil non un fils, mais une fille, Parise, qui n'est pas non plus citée dans *Gaufrey*.

Le troisième fils de Doon de Mayence est Grifon, auquel le manuscrit accorde une prolifique descendance : pas moins de douze fils, dont le plus célèbre est « fel Guenes », le Ganelon de la *Chanson de Roland*.

Le quatrième fils de Doon de Mayence est Aymon de Dordonne, père de quatre fils : Renaut, Aalart, Richard et Guichard. Le premier avait donné son nom à la chanson *Renaut de Montauban*, épopée de la fin du douzième siècle composée d'après une légende d'origine ardennaise¹⁰; une version de cette chanson, *Les quatre fils Aymon*, figure à la fin du manuscrit de Montpellier. Autour de cette chanson se constitue, à partir du treizième siècle, une geste de trois chansons : *Bueve d'Aigremont*, *Maugis d'Aigremont*, *Vivien de Monbranc*.

Le cinquième fils de Doon de Mayence est Buef d'Aigremont ; l'auteur de *Gaufrey* s'est manifestement inspiré de la chanson *Bueve d'Aigremont*, donnée souvent en prologue au *Renaut de Montauban*. Elle date du troisième quart du douzième siècle¹¹; Bueve y est présenté comme un vassal rebelle de Charlemagne, avec ses frères Girart de Roussillon et Doon de Nanteuil. Cette chanson serait le noyau primitif du cycle de Doon. Toujours dans *Gaufrey* sont cités Maugis d'Aigremont et Vivien de Montbranc comme les fils de Buef d'Aigremont. Le premier a donné son nom à la chanson éponyme *Maugis d'Aigremont*, datée du début du treizième siècle¹²; Maugis l'enchanteur, cousin des quatre fils Aymon, fait la conquête du cheval Bayard et de l'épée Froberge pour les donner à son cousin Renaut. Le second, qui a donné son nom à la chanson éponyme *Vivien de Monbranc*, a été composé au treizième siècle et constitue la suite du premier¹³.

Le sixième fils de Doon de Mayence est Othon, père d'Yvoire et de d'Yvon.

⁷ D.L.F. p.524.

⁸ D.L.F. p.525.

⁹ D.L.F. p.524.

¹⁰ D.L.F. p.1256.

¹¹ D.L.F. p.1257.

¹² D.L.F. p.1257.

¹³ D.L.F. p.1257.

Le septième fils de Doon est Ripeus, père d'Anséis, tous deux cités dans *Gaufrey*. Le personnage d'Anséis a donné son nom à la chanson *Anséis de Carthage*, écrite entre 1230 et 1250¹⁴; elle appartient à la geste de Charlemagne.

Le huitième fils de Doon est Sevin de Bordele ; Sevin, c'est-à-dire Seguin, fils de Huon de Bordeaux ; une chanson éponyme, *Huon de Bordeaux*, a été écrite en Picardie entre 1260 et 1268¹⁵; l'auteur s'est inspiré de la *Chevalerie Ogier*. Huon y figure un baron rebelle de Charlemagne. On y voit apparaître le personnage de Malabron, fils de Mantanor et d'une fée ; il est frère de Gloriant, et au service d'Oberon et de Huon de Bordeaux. Malabron apparaît dans *Gaufrey* sous la forme d'un lutin doté de pouvoirs magiques ; le nom de Gloriant y apparaît aussi, mais désignant un roi sarrasin.

Le neuvième fils de Doon est Peron ; il est roi de Tillefort et père d'Oriant, lui-même père du chevalier au cygne : Oriant épouse Beatrix, qui lui donne sept enfants, dont Elyas, le chevalier au cygne ; celui-ci a une fille, Yde, qui épouse le comte de Boulogne : Godefroi de Bouillon est leur fils. La chanson du *Chevalier au cygne* suit immédiatement le groupe primitif du cycle de la croisade, formé par la *Chanson d'Antioche*, les *Chétifs*, et la *Conquête de Jérusalem*, composées à la fin du douzième siècle¹⁶.

Le dixième fils de Doon est Morant de Riviers, père de Raimond de Saint Gilles, lui-même père de Hugon ; c'est du moins la généalogie donnée dans *Gaufrey* ; Moisan en indique une autre : Raimond de Saint Gilles est fils de Tristan de Nanteuil, lui-même fils de Gui de Nanteuil¹⁷.

Le onzième fils de Doon est Hernaut de Giron.

Le douzième fils de Doon est Girart de Roussillon ; ce personnage est le héros d'une chanson de geste éponyme du douzième siècle, *Girart de Roussillon*¹⁸; Girart y est fils de Drogon, comte de Boulogne : l'auteur de *Gaufrey* a donc à nouveau pris des libertés avec la généalogie inventée par ses prédécesseurs. Un point commun subsiste cependant : Girart est un baron révolté contre son suzerain Charlemagne.

Chronologie des chansons dont les personnages sont cités dans *Gaufrey*.

¹⁴ D.L.F. p.69.

¹⁵ D.L.F. p.703.

¹⁶ D.L.F. p.264.

¹⁷ MOISAN, t.V, p.1015.

¹⁸ D.L.F. p.546.

On peut tenter de classer à la fois par cycle et par ordre chronologique les chansons où figurent des personnages présentés dans *Gaufrey* comme appartenant à la généalogie de Doon. L'ordre chronologique s'appuiera sur le manuscrit le plus ancien de chaque œuvre.

Girart de Roussillon, œuvre composée au courant du douzième siècle, est la plus ancienne dont l'auteur de *Gaufrey* devait avoir la connaissance.

Autour de *Renaut de Montauban*, œuvre composée à la fin du douzième siècle, s'ordonnent *Bueve d'Aigremont*, datant de la même époque, *Maugis d'Aigremont*, datant du début du treizième siècle, et *Vivien de Monbranc*, qui est une suite de *Maugis* composée au courant du treizième siècle.

Autour de *Doon de Nanteuil*, œuvre composée dans le troisième quart du douzième siècle, s'ordonnent *Aye d'Avignon*, chanson du début du treizième siècle, mais à partir d'une version plus ancienne, *Gui de Nanteuil*, datant de la fin du douzième ou du début du treizième siècle, ainsi que *Parise la duchesse*, datant du deuxième quart du treizième siècle.

Autour de la Chevalerie *Ogier de Danemarche*, chanson composée vers 1200-1220 à partir d'un état antérieur, s'ordonnent *Beuve de Hantone*, datant du début du treizième siècle dans sa version la plus ancienne, puis *Doon de Mayence*, texte de la deuxième moitié du treizième siècle, qui précède *Gaufrey*.

Enfin, le *terminus a quo* le plus sûr permettant de dater *Gaufrey* est *Huon de Bordeaux*, texte picard composé entre 1260 et 1268, selon la datation de Marguerite Rossi.¹⁹

STRUCTURE DE LA CHANSON.

Le manuscrit se présente comme une suite ininterrompue de vers, sans espace entre les laisses ; seule une lettre majuscule initiale, de couleur rouge ou noire, sur une hauteur de deux vers, marque le début de chaque laisse ; cette disposition ne laisse pas apparaître la structure strophique de la chanson : les 10746 vers sont répartis en 178 laisses d'inégale longueur, qui se succèdent ainsi :

¹⁹ *Huon de Bordeaux*, p.29-30.

1 37 v. -er	46 58 v. -on	91 43 v. -a	136 63 v. -é
2 16 v. -u	47 96 v. -u	92 52 v. -ier	137 33 v. -ee
3 71 v. -on	48 49 v. -ier	93 13 v. -ai	138 24 v. -a
4 43 v. -és	49 74 v. -ee	94 24 v. -ant	139 49 v. -ie
5 34 v. -ie	50 21 v. -al	95 14 v. -ie	140 24 v. -on
6 51 v. -ier	51 51 87 v. -a	96 14 v. -ir	141 8 v. -ai/oi
7 19 v. -ant	52 26 v. -iere	97 50 v. -er	142 12 v. -és
8 64 v. -ee	53 80 v. -u	98 56 v. -ie	143 28 v. -ie
9 57 v. -er	54 50 v. -ee	99 45 v. -ier	144 47 v. -ant
10 59 v. -a	55 41 v. -art	100 18 v. -a	145 108 v. -é
11 106 v. -is	56 63 v. -ié	101 60 v. -on	146 53 v. -erent
12 75 v. -on	57 19 v. -age	102 97 v. -ant	147 112 v. -é
13 56 v. -ier	58 11 v. -ont	103 52 v. -u	148 90 v. -a
14 35 v. -a	59 45 v. -er	104 56 v. -ier	149 51 v. -ie
15 44 v. -és	60 15 v. -ain	105 22 v. -ei/oi	150 94 v. -us
16 47 v. -us	61 81 v. -és	106 73 v. -er	151 90 v. -on
17 85 v. -us	62 14 v. -ache	107 40 v. ee	152 52 v. -és
18 19 v. -oit	63 31 v. -ie	108 86 v. -é	153 134 v. -ant
19 71 v. -é	64 18 v. -ir	109 83 v. -i	154 23 v. -ois
20 75 v. -ie	65 13 v. -ine	110 129 v. -ier	155 52 v. -in
21 113 v. -ant	66 62 v. -ant	111 63 v. -a	156 124 v. -ier
22 88 v. -é	67 77 v. -er	112 85 v. -ant	157 92 v. -ee
23 73 v. -a	68 92 v. -ee	113 117 v. -er	158 32 v. -el
24 92 v. -is	69 57 v. -a	114 147 v. -i	159 50 v. -our
25 45 v. -ier	70 93 v. -és	115 157 v. -ier	160 100 v. -on
26 128 v. -é	71 16 v. -art	116 89 v. -ie	161 142 v. -ant
27 148 v. -ier	72 116 v. -er	117 128 v. -ant	162 107 v. -is
28 29 v. -és	73 123 v. -ant	118 34 v. -ue	163 125 v. -ier
29 85 v. -ant	74 38 v. -er	119 42 v. -ois	164 58 v. -age
30 79 v. -on	75 7 v. -ure	120 35 v. -iés	165 41 v. -ant
31 37 v. -ee	76 7 v. -age	121 52 v. -u	166 51 v. -ier
32 56 v. -ie	77 34 v. -el	122 22 v. -a	167 63 v. -a
33 11 v. -ue	78 34 v. -ant	123 75 v. -ier	168 118 v. -ier
34 94 v. -és	79 32 v. -ier	124 16 v. -on	169 38 v. -i
35 81 v. -a	80 34 v. -a	125 25 v. -és	170 83 v. -é
36 27 v. -i	81 90 v. -on	126 64 v. -ee	171 126 v. -u
37 14 v. -ai	82 36 v. -ie	127 81 v. -a	172 124 v. -ant
38 61 v. -ier	83 66 v. -é	128 70 v. -é	173 117 v. -ee
39 37 v. -és	84 16 v. -our	129 40 v. -ie	174 79 v. -ie
40 117 v. -ant	85 9 v. -able	130 31 v. -on	175 39 v. -aine
41 41 v. -is	86 92 v. -ier	131 64 v. -er	176 71 v. -és
42 113 v. -és	87 19 v. -u	132 51 v. -ant	177 93 v. -ier
43 28 v. -age	88 81 v. -é	133 17 v. -ort	178 16 v. -ant
44 14 v. -és	89 46 v. -ant	134 68 v. -ier	
45 114 v. -ant	90 52 v. -ier	135 76 v. -u	

LES MARQUES DE L'ORALITE COMME LIANT DU RECIT.

La chanson étant d'abord une production orale, récitée devant un public par un jongleur, elle contient des éléments destinés à susciter, maintenir et renouveler l'attention du public ; ces éléments se présentent sous la forme d'apostrophes qui établissent le contact avec le public, annoncent la suite du récit, ou rappellent un épisode passé.

Les apostrophes marquent-elles le début d'une séance de déclamation de la chanson ?

Le jongleur-récitant apostrophe le public pour obtenir le silence nécessaire à l'écoute : ainsi, au début de la chanson, et en début de laisse : *Segnors, or fetes pes, lessiés la noise ester* (v. 1). 452 vers plus tard, en tête de la laisse 11, nouvelle apostrophe au public : *Segnors, or escoutez, pour Dieu de paradis* : on peut supposer ici que ces 452 vers formaient une séquence récitée d'un seul tenant par le jongleur. Rychner²⁰ imagine qu'une séance pouvait comprendre 1000 à 2000 vers, mais l'exemple précédent laisse entrevoir des séquences plus courtes, peut-être à l'intérieur d'une même séance.

Il faut toutefois observer qu'au milieu de la laisse 11, au vers 506, une formule du même type apparaît : *Or entendés, segnors, pour Dieu de paradis !*, ce qui empêche de la considérer comme introduisant une nouvelle séquence longue, et laisserait croire à un effet d'oralité dans un texte qui aurait d'abord été rédigé pour être lu.

Au vers 1271, en tête de la laisse 23 (soit après une séquence de 765 vers), apparaît une nouvelle apostrophe au public pouvant témoigner d'une reprise après une pause : *Or enforche canchon, qui oïr la voudra* ; elle s'insère dans une prolepse narrative de 16 vers (1269 à 1284) qui dévoile les grandes lignes de l'action de la laisse 23 jusqu'à la laisse 172 .

Le vers 2144, au début de la laisse 35, peut laisser croire à une reprise après une pause : *Ainsi com je vous di, Lionnet exploita*. Entre les vers 2144 et 4717, on ne trouve plus d'apostrophes pouvant marquer une nette interruption de séance ou une nouvelle séance ; mais les vers 4717 et 4718, au début de la laisse 86, rendent ces dernières vraisemblables : *Segnors, oés canchon qui molt fet a loer / Poy est de jougleors qui en sache nonchier*, d'autant que les deux vers suivants sont occupés par le rappel de deux des trouvailles du jongleur, qui font l'originalité du récit : *Che est des .XII. fis Doolin le guerrier / De Robastre*

²⁰ *La chanson de geste*, p. 49.

le preus a la hache d'achier (v. 4719 et 4720). Nouvelle apostrophe, au début de la laisse 99, au vers 5273 : *Segnors, or escoutez, pour Dieu le droiturier*, soit 493 vers après la précédente interruption supposée.

Puis on ne trouve plus d'apostrophes jusqu'à l'extrême fin de la chanson, aux vers 10743 à 10746 : *Or prion le Segnour qui maint en Orient / Que paradis aion par no deservement / Segnors, ditez amen ! Que Dieu par son talent / Nous vueille tous oster de paine et de tourment !*.

Il est donc difficile de déceler dans cette périodicité irrégulière des apostrophes la manifestation écrite d'un genre oral : elles ne correspondent que partiellement à un découpage en séances.

De surcroît, l'apostrophe peut intervenir dans le cours de la laisse, à un moment important du récit : ainsi, au milieu de la laisse 3, précédant la longue généalogie des douze fils de Doon, apparaît un vers signalant au public l'originalité de la trouvaille du jongleur : *Onques meillor estoire ne vous conta nul hon.* (v. 79). Et la laisse se clot sur une formule analogue : *James par jougleor nule meillor n'orron.* (v. 124). L'annonce d'un autre épisode important, dans une laisse de 19 vers, dont 10 sont consacrés à l'intervention du jongleur, se clot par une adresse « publicitaire » du même type : *Poi troverés jouglierre qui de chesti vous chant / Quar il en est molt poi qui sache le rommans / Comme Garins fu pris a Monglane la grant.* (v. 269 à 271).

Les prolepses narratives.

Toujours dans le cours de la laisse, d'autres apostrophes, qui ne sont pas destinées à l'auto-glorification du jongleur, ou ne se réduisent pas au statut de simple phatème, introduisent des séquences portant sur quelques vers, quelques dizaines, voire quelques milliers de vers, ces prolepses narratives étant destinées à relancer l'attention de l'auditeur / lecteur : ainsi le vers 357 dans la laisse 9 : « Carchiés sunt de vitaille tel com orrés conter » se contente-t-il d'introduire les deux vers suivants : *De vin, de char salee, meillor c'on puet trouver / Et de riche forment c'on a bien fet curer*, alors que, toujours dans la même laisse, l'annonce des vers 376 à 379 : *Helas, que ne se paine l'enfez de retourner / James ne porra la si tres tost retourner / Que pris n'aient Garin Sarrazins et Esclers / Ainsi com vous orrez, se voulés escouter*, anticipe sur les laisses 10 à 22, soit 873 vers qui développent un épisode important de la chanson, à savoir la capture des deux chefs de lignée, ce qui permettra au jongleur /

narrateur de valoriser les exploits de Gaufrei, Robastre et Fromer. Puis, Garin étant capturé dans la laisse 12, une nouvelle prolepse narrative, au milieu de la laisse 16, laisse prévoir un long délai pour sa libération, et donc un grand nombre d'épisodes, Garin n'étant libéré qu'à la laisse 155 : *Qu'avant seront passés li .VII. ans et demie / Que Garins puist venir dedans sa manantie / Ne que il puist veïr Mabileite s'amie / Ainsi com vous orrés, s'il est qui le vous die. / Or escoutés, pour Dieu, bonne gent segnorie !* (v. 788 à 792). Nouvelle apostrophe au vers 2537, dans la laisse 42 : *Or commenche chanson, s'entendre la voulés* : celle-ci, située vingt vers après le début de la laisse , introduit une longue prolepse narrative d'une vingtaine de vers (v. 2538 à 2564), annonçant la conquête des royaumes païens par Gaufrei assisté de Robastre.

L'apostrophe à l'auditeur / lecteur peut se placer en fin de laisse et marque ainsi la fin d'un épisode tout en annonçant l'épisode suivant : *Garins l'encontrera [le roi Gloriant] ains qu'il fu avespré. / Du mal pas est issu, si est en pire entré / Ainsi com vous orrés, se m'avés escouté*. (laisse 19, vers 987 à 989) : qu'il s'agisse d'une marque d'oralité véritable ou d'un simple effet d'oralité, le but reste le même : signaler une pause avant le récit des péripéties qui suivent la capture de Garin . Le même procédé est utilisé dans les quatre derniers vers de la laisse 21, qui annoncent la capture de Doon racontée dans la laisse suivante : *Ahy Dex ! quel ennui et quel destourbement / Que Doon eslongna si feitement sa gent / Ains que le voient mes, par le mien ensient / Soufferra tant d'ennui c'onques n'en ot autant*. (v. 1174 à 1176).

Dans cette dernière citation, associée à la prolepse narrative, une formule apparaît pour marquer un effet de subjectivité : *Au mien ensient* ; on la trouve également, concernant l'intervention du poète (et non dans la bouche des personnages), avec des variantes, aux vers 76, 1803 : *N'avoit nule si bele, par le mien ensient* ; 3862 : *sachiés a ensient* ; 3721 : *mien ensient* ; 5135, 6170, 7276, 7515.

Les prolepses/analepses narratives jouant sur la double énonciation..

Elles remplissent la fonction de rappel de la généalogie des principaux personnages, ainsi que d'épisodes appartenant à d'autres chansons. Elles présentent des héros dont la vie est postérieure à celle de Doon, Gaufrey, Garin ou Hernaut, et sont par conséquent à considérer comme des prolepses ; mais ces artifices narratifs des chansons de geste tardives renvoient en fait à la connaissance par l'auditeur de chansons bien antérieures à *Gaufrey*. Ainsi, dès la laisse 3, l'apostrophe « publicitaire » et la prolepse narrative se limitent-elles à trois vers, et

sont aussitôt suivies d'une prolepse/analepse de 38 vers, rappelant la descendance de Gaufrey et de ses frères, ainsi que leurs principaux exploits (v. 79 à 120) ; le vers 82 : *Qui fu pere Ogier, que tant ama Kallon*, prolepse extradiégétique, renvoie à la chanson *Ogier le Danois*, antérieure à *Gaufrey* : le temps du récit est inverse de celui du poète et de l'auditeur.

La laisse 42 donne au poète l'occasion de rappeler la généalogie de la fratrie dont Gaufrey est l'aîné : elle reprend presque aussi longuement, sur 26 vers (2537 à 2564), celle de la laisse 3.

La laisse 70 donne un bref aperçu de la descendance de Grifon en sept vers (4006 à 4013), dont les trois derniers marquent clairement cette inversion du temps : *Que de li issi puis Guenelon et Hardrés, / Milon et Aubouin, et Herpin et Gondrez, / Pinabel de Sorenche et Tiebaut et Fourrés, / Et Hervieu du Lion, qui sot du mal assés, / Et Tiebaut d'Aspremont, qui molt fu redoutés ; / De li issi tel geste dont Kalles fu irés, / Et tous les .XII. pers ochis et decoupés, / Que Guenelon vendi, oï l'avés assés !*

Conclusion.

L'apostrophe du poète à l'auditeur est un élément nécessaire à la chanson de geste ; en effet, sans être garante d'une composition rigoureuse, elle établit ou rétablit le contact entre eux, entretient l'intérêt dramatique en annonçant les épisodes à venir, en établissant le lien entre l'œuvre déclamée et celles qui l'ont précédée ; elle est d'autant plus nécessaire dans une œuvre longue et tardive comme l'est *Gaufrey*.

Les quatre originalités de la chanson.

L'importance du lien féodal, de la fratrie, de la famille.

C'est le lien féodal qui donne au récit sa cohérence, au-delà de l'apparente hétérogénéité des péripéties. *Gaufrey* relève du cycle des barons révoltés, mais le lien de vassalité des barons vassaux au chef de clan, Charlemagne, est d'abord affirmé, dès le v. 8 : *Kalles le roi de Franche les ot fet adouber* : dans la hiérarchie féodale, le roi est au sommet, dans sa fonction à la fois politique et religieuse : il est à la fois empereur des chrétiens et roi de France.

L'originalité première de la chanson est affichée par le narrateur dès les trois premières laisses : imaginer un récit autour d'une fratrie nombreuse, non pas simplement de trois ou quatre , mais de douze frères, celle des fils de Doon : *Puis en ot .XII. enfans, oï les ai nommer.* (v. 7) ; il corse la difficulté en y ajoutant une seconde fratrie, celle des quatre fils de Garin, constamment associée aux exploits de la première, dès la quatrième laisse. Mais cette originalité demeure elle-même inféodée aux liens vassaliques : le baron vassal, Doon, fait adouber par Charles, son chef de clan, ses douze enfants, eux-mêmes liés par le sang au chef du clan familial, leur père. En bref : Charles et ses douze pairs, Doon et ses douze fils, Garin de Monglane et ses quatre fils : *D'ore en avant commenche une bonne canchon / De l'une des trois gestes du roiaume Kallon.* (v. 122 / 123) : il s'agit de poursuivre le cycle de Doon de Maience en le rattachant à celui de Charlemagne ainsi qu'à celui de Garin de Monglane.

La difficulté consistera à donner à tous ces personnages un rôle dans le récit ; il faut cependant se rendre à l'évidence : dès le départ, c'est le fils aîné de Doon, Gaufrey, qui est distingué par son père en étant désigné comme *mestre gonfanonnier* (v. 237). Dans la lignée de Garin, c'est à nouveau l'aîné , Hernaut de Biaulande, qui est mis en exergue, car il est le seul des quatre frères à ne pas être fait prisonnier par le roi sarrazin de Hongrie, Gloriant : *O li n'en a c'un seul des .III. demourés / Ch'est Ernaut de Biaulande, qui molt est renommés.* (v. 157 et 158). Les autres frères, si l'on excepte Grifon qui se distingue dans le rôle du traître, ont droit à un traitement moins personnalisé, mais qui n'exclut pas une certaine fantaisie du narrateur ; après l'énumération exhaustive du début (laisse 4, v. 80 à 119), les frères sont évoqués dans la suite de la chanson, soit d'une manière collective : *et tous ses .XII. fix* (v. 188 et 205), soit par groupes : groupes de quatre *Or chevauche Gaufrei, qui pas ne se targa, / Et .III. de ses freres avec li emmena.* (v. 393 et 394), groupes de trois : *Et Doon de Maience apres li envoia / .X. mile chevaliers et .III. fix qu'il i a* (v. 399 et 400), soit isolément, mais sans donner lieu à un épisode significatif de l'action : *Doonnet de Nantueil devant tous les guia.* (v. 401) : il s'agit ici d'une simple allusion au nom du personnage, mais qui permet de rappeler le rôle dominant de la fratrie. La tâche du narrateur est plus simple en ce qui concerne la fratrie des fils de Garin : ils ne sont que quatre : *.III. estions nous tous freres quant paien vindrent cha.* (v. 700). A la simple allusion chiffrée peut se substituer l'énoncé du nom suivi du titre et d'une formule épique : la récurrence de telles séquences prend valeur de litanie incantatoire : *Renier, son fix de Jennez, ichi n'oubli je mie, / Milon, le duc de Puille, qui molt ot segnorie, / Et Girart de Vienne, qui molt ot segnorie.* (v. 802 à 804).

Quant à l'expression des sentiments, elle demeure dans le cadre privilégié des liens familiaux : les baisers, les embrassades, les pleurs de tristesse ou de joie sont consubstantiels

aux rapports entre les enfants et leur mère , et aux rapports de celle-ci avec son époux : en témoigne tout le début de la laisse 7, des v. 253 à 261, dont les quatre derniers concentrent l'émotion : *Chascun beise sa mere, et ele eus ensement ; / A Dieu la quemanderent, molt plorent tendrement, / Et Doon de Maience entre ses bras la prent./ .L. fois la beise Doon en .I. tenant.*

Une deuxième originalité est affichée dès le départ par le jongleur, c'est l'importance accordée à un personnage qui n'appartient à aucune lignée noble : Robastre ; on apprendra plus tard, au v. 5788, qu'il a été *quarretton*, c'est-à-dire charretier : mais là encore, le lien de vassalité est proclamé dès l'apparition du personnage : Robastre est vassal de Garin : *Il n'a qui li aït c'un vassal alosés : / Robastre est par son nom, chen m'est vis, apelés.* (v. 163 et 164).

Une troisième originalité est, elle aussi, strictement inféodée aux liens de vassalité familiaux et claniques : le traître Grifon, présenté comme le père de Ganelon, est un fils de Doon, troisième de la fratrie dans l'ordre des naissances, après Gaufrey et Doon de Nanteuil : *Et le tiers des enfans si ot a nom Grifon ; / Chil fu pere fel Guenes qui fist la traïson / Dont moururent a glesve li .XII. compengnon.* (v. 86 à 88)

La quatrième originalité réside dans l'importance accordée à Flordespine. Si le personnage de jeune sarrasine convertie au christianisme par amour n'est pas une invention du poète, c'est grâce à lui que le récit bénéficie de ses rebondissements les plus ingénieux.

La suite de l'étude littéraire portera en premier lieu sur le cadre religieux du récit, à travers l'analyse du rôle de la religion chrétienne et de celle des Sarrasins ; en deuxième lieu, elle déterminera l'importance du chef de chacune d'elles, à savoir Charlemagne et Gloriant ; en troisième lieu, elle définira les rôles respectifs des deux chefs de lignée, Doon de Mayence et Garin de Monglane ; en quatrième lieu, elle brosera le portrait des fils aînés de chaque lignée, Gaufrey et Hernaut de Biaulande ; en cinquième lieu, elle décrira le personnage atypique de chacune des deux lignées : le traître Grifon pour celle de Doon, et le fils de magicien, Robastre, pour celle de Garin ; en sixième lieu, elle mettra en exergue le rôle capital du personnage de Flordespine.

L'étude des personnages permettra d'observer que ni l'un ni l'autre des deux rois représentant chacun une des deux civilisations en présence ne sortira grandi de la guerre : Charlemagne est berné par Grifon et défié par Gaufrey ; il en ira de même pour les deux chefs de clan : Doon se fait ermite, et Garin se retire sur ses terres ; les deux fils aînés de chaque famille ne connaissent pas un sort plus enviable : Gaufrey devient certes roi des Danois, mais, dominé par sa deuxième épouse, se révolte contre Charles ; Hernaut se voit confiné dans un rôle effacé ; c'est Robastre qui, en devenant roi de Hongrie, triomphera, par sa force, son courage et surtout grâce à la magie de son père ; enfin, c'est Flordespine qui domine les autres personnages par sa ruse, et qui résoudra le conflit de civilisation en se convertissant.

LA RELIGION CHRETIENNE DANS LA CHANSON.

Son importance apparaît dès la première laisse : elle est présentée comme une justification de la guerre de conquête menée contre les païens : « *Kallez, le roi de Franche, nous a fet adouber ; / Desi a .XII. terrez nous a feites donner / Mez que nous les puisson sus paiens conquerer ; / Bien devon la loi Dieu essauchier et lever.* » (v. 18 à 21) : Gaufrey proclame qu' il s'agit de *faire triompher la loi de Dieu* par la guerre. Religion et politique sont étroitement mêlées et obéissent à une vision manichéenne du monde : Dieu est chrétien, et ne peut que soutenir les chrétiens : « *Et Dex est molt puissans, assés nous peut donner.* » (fin de la première laisse, v. 37).

Flandrine rappelle cette obligation au moment du départ : *Pensés de la loi Dieu toutes fois essauchier.* (laisse 6, v. 250).

La conversion de Flordespine.

Essauchier la loi Dieu se met en œuvre d'abord par la conquête militaire. Mais la conversion joue dans la chanson un rôle essentiel à travers le personnage de la *converse* Flordespine. On ne peut s'empêcher d'observer que la conversion est d'abord une trahison : de même que Grifon trahit sa propre famille, Flordespine trahit ses corréligionnaires : les marques de leur duplicité dans le récit sont identiques : un exemple : *Puis dist entre ses dens, coiemment, sans noisier* (v. 1681) pour Flordespine ; *Puis a dit coiemment, que Gaufrei ne l'ot mie* (v. 4610) pour Grifon. Cependant, si le moteur de la trahison est, pour Flordespine, l'amour, la religion y est associée dans son discours : *Mais pour l'amour de li* [c'est-à-dire de Berart de Montdidier] *deguerpiroi Mahon, / Et si crerroi en Dieu qui souffri passion* (v. 1892 et 1893). La conversion toutefois n'interviendra qu'à la fin du récit, tout comme celle du chambellan Lionnet, exécuteur des basses œuvres de sa maîtresse, qui aura quelques assassinats peu chrétiens sur la conscience : la mort du chartrier Huré ainsi que celle des maçons qui ont ménagé le passage secret entre l'appartement de Flordespine et le cachot.

La religion associée au défi que se lancent les combattants :

Gaufrey s'adresse ainsi aux Sarrasins qu'il va combattre : « *Gloutons, je vous deffi, de Dieu omnipotent, / Qui de la sainte Vierge nasqui en Bethleem, / Vous ne créés en li ne en s'avenement, / N'en la Vierge qui Dieu porta dedens ses flans !* » (laisse 40, v. 2397 et 2398).

Lors du même combat, Robastre, qui a capturé le roi Guitant, l'amène à Gaufrey et le jette à ses pieds. Gaufrey entreprend de le convertir : suit alors un des plus étonnants passages de la

chanson où Guitant, refusant cette conversion forcée, porte sur la religion chrétienne un jugement critique d'autant plus troublant que l'auditeur sait que c'est le poète qui l'a élaboré, même s'il l'a placé dans la bouche d'un païen : Guitant retient de la passion une des scènes les plus humiliantes pour Jésus, la flagellation ; les douze disciples sont qualifiés de canailles, et le pouvoir thaumaturgique de Jésus traité ironiquement : *Et le paiens respont : « Or oi plet de noient ! / Qui me donroit tout l'or de chest siecle vivant [...] Ne guerpiroie mie Mahon et Tervagant, / Ne crerroie en cheli qui en Jerusalem / Fu batu a l'estage sans nisun vestement, / Et pendu en la crois si doulereusement : / Il l'ot bien deservi, foi que doi Tervagant, / Pour les .XII. vilains qu'o lui aloit menant ; / Quant li .I. estoit mort, si revivoit errant / Par son enchantement, de quoi il savoit tant. / Comment m'aideroit il ? Ne se pot estre aidant ! / Cheli qui en li croit a bien perdu le sens, / Ne je n'i crerroi ja nul jour de mon vivant. »* (v. 2442 à 2458). Cette définition blasphématoire est immédiatement punie par Robastre, le châtiment étant à la mesure du blasphème : Guitant est projeté au sol, le corps éclaté, démembré ; puis les diables l'emportent en enfer : *Sus son col le geta, a terre le deschent, / Si bel et si seri et si tres douchement / Que le cuer de son ventre en .II. moitiés li fent ; / Encor ne s'en tint pas Robastre a itant, / mez les bras .I. a .I. li va du cors sevrant ; / Puis a jeté le cors en .I. marés molt grant, / Et deables d'enfer en vont l'ame portant.* (v. 2472 à 2478).

Une variante de ce premier défi est placée par le poète, non pas au début du combat entre Robastre et Nasier, mais après un premier épisode sanglant qui a vu le second surprendre le premier et lui arracher ...cinq cents cheveux : *Nasier et Robastre entredeffié sunt ; / [...] Robastre apela Nasier par contenchon : / « Paiens ! Que croi en Dieu qui estora le mont, [...] Quant crestien seras et baptisié es fons, / Tant nous douteront Turs qu'il se convertiront, / Que jamez contre nous reveler n'oseront ! »* (laisse 58, v. 3450 à 3457) : guerre de mots, guerre de religions et guerre tout court nourrissent le combat épique. En réponse à Robastre, Nasier reprend la même argumentation que Guitant, mais plus brutale encore : *« Bien me veus, par Mahon , orendroit assoter, / Qui veut que je guerpisse Mahon, qui tant est ber, / Pour crerre Jhesuet, qui se laissa pener ; / En une crois pourrie lessa son cors pener : / Comment m'aideroit il quant ne se pot sauver ? »* (laisse 59, v. 3464 à 3468). Le duel religieux ne s'arrête pas là : après cette violente charge contre la religion chrétienne, Nasier porte un coup d'une violence inouïe, dont la description s'étend sur vingt vers (3476 à 3496), en l'accompagnant d'une justification religieuse : *« Veillart, par Mahommet, ch'est pour vous sarmonner / De chen que me priastez de Mahon adosser ! / Miex vaut que Jhesu Crist, si le voudroi prouver »* (laisse 59, v. 3498 à 3500). La conclusion du combat est également religieuse : Nasier mort, *S'ame emportent deables en la grant puafine* (laisse 65, v. 3672), et

Robastre remercie Dieu : *Damedieu et sa mere en ala aorant, / Que du Turc l'a sauvé par son disne commant* (laisse 66, v. 3679 et 3680).

La conversion à la religion de l'Autre est une menace employée pour infléchir une décision politique : le chef sarrasin Morhier, désirant obtenir des secours du roi Gloriant, le menace, non pas simplement de faire alliance avec les chrétiens, mais de renier sa religion : son messenger s'adresse ainsi à Gloriant : « *Par moi vous a mandé que il soit secourus ; / Et se vous li failliés, bien doit estre seüs, / Il guerpira Mahon et toutes ses vertus !* » (v. 8433 à 84335). La réaction de Gloriant est immédiate et d'une grande violence : il tue le messenger d'un coup de couteau.

Le défi permanent que se lancent chrétiens et païens est le plus efficacement exploité dans un épisode de mise en abyme : une ruse imaginée par Flordespine propose à l'auditeur de la chanson une variante du double défi, religieux et guerrier, permettant de relancer l'intérêt dramatique : La fille de Machabré, fiancée à Maprin par Gloriant, propose à Doon et Garin de jouer un duel où chacun se fera le champion d'une des deux religions : « *Savés que vous ferés, bonne gent segnorie ? / Gloriant le felon, a la male cuirie, // Vous mandera la sus en la sale voutie ; / Si mesdira li .I. de la loi paiennie, / Et li autre dira devant la gent haïe / Que Mahon est bon Dieu et molt a segnorie, [...] L'estrif voudra veïr Gloriant de Honguerie, / Et je l'en proierai de la moie partie. / Je vous feroi armer, a chen ne faudrés mie* (laisse 149, v. 8392 à 8400). Gloriant envisage avec enthousiasme la perspective d'un duel de champions et imagine récompense et châtiment : « *Se Garins est vaincu, maintenant le pendon ; [...] Et se Do est vaincu, Garin respiteron, / Et si l'apeleron le campion Mahon* (laisse 151, v. 8534 à 8537). Puis il décide de marier Flordespine et Maprin : *Gente fu la puchele, si ot bele fachon, / Si cheveul resembloient d'or fin ou de laton. / D'une part l'adestra Gloriant le felon ; / Droit a la synagogue s'en tournent a bandon ; / Maprin ala apres, qui ait maleïchon ! / La espousa la bele devant l'autel Mahon* (v. 8547 à 8552). On observera que le lieu de culte païen est une *synagogue*. Le duel se termine en fait par la mort de Machabré et de Maprin, et par la déroute de Gloriant, qui doit s'enfuir.

Flordespine ainsi libérée peut donc se remarier, cette fois-ci avec le baron chrétien Berart ; mais elle sera auparavant baptisée par Turpin, dans une scène où le poète, après avoir mêlé religion et sensualité, revient à l'orthodoxie : *L'archevesque Turpin commenche une lechon ; / La bele baptisa u nom saint Symeon ; / Garins fu son parrain, / Et Do et Salemon. / Onques au baptizier son nom n'i canja on, / Que ne le vout souffrir Berart le gentis hom.* (laisse 160, v. 9169 à 9173).

Conciliation entre religion chrétienne et sarrasine sur le mode humoristique :

L'affrontement manichéen entre religions se manifeste de manière dramatique à travers les défis que se lancent les combattants, les conversions comme celle de Flordespine, les blasphèmes. Le seul indice d'une relativisation des croyances est une allusion rapide de Gaufrey, formulée avec humour : avant les grands combats pour la prise de Grellemont, il rencontre un Sarrasin et l'interroge : *Es vous .I. Sarrazin que Gaufrei encontra, / Qui molt grant aleüre par le chemin ala ; / Quant Gaufrei l'a veü, tantost l'aresonna : / « Amis, Jhesus te saut, qui le mont estora ! / - Sire, mes Mahomet ! », le Turc respondu a. / « Amis, chen dist Gaufrei, lequel que te pleira ! ».* (v. 2177 à 2182).

Le respect des rites.

Avant le départ, Gaufrey et ses frères assistent à la messe : *Au moustier sunt alés li chevalier baron ; / .II. et .II. vont ensemble li .XII. compengnon, / Et après eus aloit leur chier pere Doon / Et Flandrine lor mere, a la clere fachon ; / Après, les chevaliers, dont i ot grant foison. / Le servise ont oï aveques le sarmon.* (laisse 2, v. 64 à 69) : l'accent est mis sur le cortège qui se rend à la messe : rituel social et religieux sont ici indissociables. Le retour de ce motif (aux vers 1429- 1432, 4689-4690, 4731, 7437, 7846, 8053, 9263), toujours bref, présente des religieux au service des seigneurs qui assistent à l'office, ou appartenant à la noblesse : le chapelain Symon (4690), l'archevêque Turpin (9263). L'accent est mis sur Gaufrey, modèle de chevalier chrétien : *L'endemain oï messe Gaufrei le bon guerrier* (4731). La cérémonie de mariage du fils de Doon, Doonnet, avec Clarice, est traitée sèchement en deux vers : *L'endemain par matin sunt alés au moustier, / La espousa Doon larice o le vis cler* (4762 4763. Le mariage de Gaufrey avec Passe Rose est évoqué encore plus allusivement : *Gaufrei l'a espousee, que n'i quist aqueison* (v. 7420).

La cérémonie de l'adoubement, décrite dans la laisse 160, demeure essentiellement laïque, sans le concours d'un prêtre : quand Berart adoube Fromer, *le marinier gentil o le hardi talent* (v. 9320), la religion n'intervient qu'à la fin, pour sceller le pacte féodal qui lie le chevalier nouvellement adoubé et son suzerain : *Berart li chainst l'espee au senestre giron ; / La colee li donne, chen fu sans traïson, // Puis dist : « Chevalier soies, par tel devison, / Que tous jours portes foi a ton segnor par non ! / Hardi soies as armes et fier comme lion ! » / Et il a respondu : « Dex l'otroit et son non ! »* (v. 9216 à 9221).

Le sacrement de la Communion est représenté d'une manière surprenante mais évocatrice lors d'un épisode de combat : Gaufrey rencontre sur le champ de bataille un chevalier gravement blessé : il se sait perdu : *« Escapé me sui d'eus, Dex merchi et son non ! / Mes je*

sui si navré, ja n'arai garison. » / A icheste parole a perdu la reson, / Puis a pris .III. peus d'erbe pour aquemuneison ; / En son cors les avale, en son cors le franc hon, / Et puis est trespassé, Dex li fache pardon ! (v. 570 à 575) : les trois brins d'herbe font référence à l'hostie : l'homme, qui ne peut plus parler, s'administre lui-même les derniers sacrements.

Formules religieuses.

La chanson est tissée de formules religieuses qui ne sont pas seulement placées là pour la rime : en dépit de leur caractère machinal, elles témoignent d'une imprégnation religieuse et agissent comme un liant du récit : ainsi, dans la deuxième laisse, qui assonne en *-u*, trois de ces formules apparaissent sur un ensemble de seize vers, où Dieu est d'abord invoqué comme Providence :

Vous iert a bandon mis, par Dieu le roi Jhesu. (v. 44).

Et demain au matin, u nom au roi Jhesu. (v. 48).

Et puis vous en irés a Dieu le roi Jhesu. (v. 52).

Cette troisième formule, dans l'avant-dernier vers, n'est pas choisie arbitrairement : elle conclut l'épisode par la bouche de Doon, au moment du départ de ses fils pour la guerre : il s'en remet à la volonté de Dieu.

Garin prisonnier use du même recours : *Garin a mis dedens, Dex ! qui si dolent fus, / Qui reclame souvent le gloriex Jhesus / Que il le gart de mort par la sieue vertus. (v. 895 à 897).*

Plus loin, c'est la Vierge qu'il invoque : *Hé Dex, chen dist Garins, dame sainte Marie ! (v. 1040).*

Un souhait du poète avant un combat difficile pour Gaufrey : *Or aït Dieu Gaufrei, le vrai pere Jhesu, / Quar se Jhesu n'en pense, tous seront confondu ! (v. 2865-2866).*

Le même souhait, avant une tempête dont seul Robastre sortira vivant : *Mes se Jhesu n'en pense, molt est courte lor vie. (v. 7854).* Le naufrage ayant eu lieu, Robastre invoque la Vierge : « *Gardés moi de noier, dame sainte Marie !* » (v. 7876) et Dieu lui-même : *Damedieu reclama et son gloriex non (v. 7880)* ; mais le poète prend des libertés avec l'orthodoxie, puisque c'est le lutin Malabron qui le tirera d'affaire : « *Malabron, biau dous pere, grant mestier ai d'aïe : / Se ne me secourés, molt est courte ma vie !* » (v. 7877-7878). Plus loin, quand Robastre est capturé par les géants de Morhier, on retrouve cette association d'un rite chrétien et du merveilleux païen : « *Pere, secourés moi, si vous en sarai gré !* » / *Dont se seigne Robastre de Dieu de majesté. / Adonc n'eüssiez pas .XII. deniers conté / Que Malabron li vint, le luiton afilé. (v. 8197 à 8200).*

La formule religieuse sert de salutation au début d'un discours : le messager de Garin s'adresse à Doon en ces termes : « *Chil Damedieu de gloire qui en crois fu penés, / Et nous donne du chiel et le vin et li blés, / Et les poissons de mer dont vous estes disnés, / Il saut et gart Doon qui tant a de bontés* » (v. 132 à 135).

Elle sert aussi de réponse à ce salut : « *Et Dex te saut, amis, dist Do li adurés* (v. 137), et de conclusion au discours : « *Mes que Garins vous mande que vous le secourés, / Et pour l'amour de Dieu, de li aiés pités.* » (v. 166 et 167).

Autres formules, à la rime :

Se Dex te beneie (v. 173).

Pour Dieu le fix Marie (v. 182).

Que Jhesu beneie (v. 188).

En la Dieu compengnie (v. 198).

Car a Dieu m'en atent. (v. 255).

Par Dieu qui fist le glai (v. 5102).

Par le Dieu qui ne ment (v. 5115).

Bien la doit quemander a Dieu omnipotent. (v. 262).

Et puis l'a maintenant au cors Dieu quemandee. (v. 277).

Li et ses .XII. fix, que Dex vueille sauver ! (v. 386).

Mes chascun prengne cuer, que Dieu nous aidera ! (v. 448).

A Jhesu vous quemant, le pere droiturier ! (v. 1457).

Segnors, com l'avés fet, pour Dieu de paradis ? (v. 2508).

- Molt bien, chen dist Gaufrei, la Damedieu merchis ! (v. 2509).

Je demourrei tout seul, foi que je doi Jhesu (v. 2938).

Et crerrai Jhesu Crist, qui fist chiel et rousee (v. 7160).

La formule peut évoquer un épisode de la vie du Christ, un dogme ou une épithète désignant Dieu :

Cresre vueil en cheli qui par saint Gabriel, / S'esconsa en la Vierge Marie o le cors bel (v. 9094-9095).

Par cheli saint Segnor qui se lessa drechier / Dedens la Sainte Crois pour li mont respiter (v. 685 à 686). Même formule aux vers 2954 et 2955.

Mes par cheli Segnor qui en crois fu penés (v. 1258).

Sire, qui estes vous, pour Dieu qui nous forma ? (v. 694).

Par Dieu le Creatour (v. 9152) ; *u nom du Creatour* (v. 9154).

Amis, Jhesu te saut, qui le mont estora ! (v. 2180).

Et crerrai Jhesu Crist qui fist chiel et rousee (v. 7160).

Que Robastre a juré le Dieu qui tout crea (v. 1303).

Or aït Dieu Gaufrei, le vrai pere Jhesu (v. 2865).

Mes par la foi que doi le fis sainte Marie (v. 8389).

L'ame s'en est partie du gentil chevalier ; / Damedieu la rechoive, le Pere Droiturier ! (v. 644-645).

Et Griffon reclama le Roi celestial, / Et si promet a Dieu le Pere Esperital (v. 3078-3079).

La formule peut porter sur l'invocation d'un saint :

La liste en figure dans l'index des noms propres. Le nom du saint figurant à la rime, on peut légitimement supposer qu'il est choisi en fonction de l'assonance ; ainsi, dans la laisse 158, en *-el* : *Chil Damedieu de gloire qui fourma Daniel, il gart cheste puchele et li otroit son bel* (v. 9084-9085) ; ou bien : « *Estre le devés bien, par le cors saint Marcel !* » (v. 9090) ; ou encore, dans la même laisse : « *Cresre vueil en cheli qui par saint Gabriel / S'esconsa en la Vierge Marie o le cors bel.* » (v. 9094-9095).

Formules de malédiction :

Que le cors Dieu gravent ! v. 2382).

Au deable d'enfer soient il quemandés (v. 2598).

Emblèmes chrétiens.

Saint Georges.

Au moment du départ pour la guerre, Doon brandit sa lance dont l'enseigne est ornée d'une image de saint Georges, patron des croisés, figuré dans une scène où ce saint militaire tranche la tête d'un païen : *On li a aporté .I. roit espié d'achier, / Ou on ot fet s'ensengne par dessus atachier : / Saint Jorge i fu escript si comme .I. chevalier, / Devant li .I. paien qu'il fist le chief trenchier. Do le prist en sa main et prist a paumoier* (laisse 6, v. 226 à 230).

Cette enseigne joue un rôle dans le récit : ambiguë dans les deux premiers cas où elle apparaît, elle ne permet pas à son détenteur d'être reconnu : Doon l'a confiée à Gaufrey et, lors des combats, Robastre se trompe en croyant y reconnaître *l'image Mahon*, ce qui témoigne d'une méconnaissance des interdits concernant la figuration humaine et divine dans la doctrine musulmane : *Veés vous chele ensengne qui vient par le larris ? / Ch'est l'image Mahon qui dedens est assis* (laisse 11, v. 552 et 553). Puis dans la laisse 13, Gaufrey brandit

son enseigne sans être d'abord reconnu par Hernaut, ni le reconnaître lui-même : *Et tenoit en son poig l'ensengne de quartier / Ou l'ymage saint Jorge avoit fet entaillier. / Ne connut pas Hernaut le hardi chevalier.* (v. 674 à 676). Ce rôle d'identifiant chrétien est en revanche net dans une belle scène à la fin du récit, puisqu'elle est signe de délivrance pour Garin qui l'aperçoit à deux lieues de distance (c'est-à-dire quatre kilomètres...) : *A icheste parole a Garins regardé / Devers soleil levant, vers le val Josué, / Et voit une baniere blanche comme fleur d'esté, / Ou l'ymage saint Jorge estoit enfiguré ; / Et i a tel poudriere des destriers sejourné / Que bien est de .II. lieuez veü et avisé.* (v. 10065 à 10070).

Saint Jorge est non seulement un emblème, mais aussi un cri de ralliement poussé par Gaufrey au moment d'une attaque : « *Saint Jorge ! a escrié, ferés avant, baron !* » (v. 629).

Saint Denis.

Ce saint étroitement associé à la royauté française représente pour le roi sarrasin Gloriant l'emblème à détruire pour devenir roi de France à la place de Charlemagne ; son neveu Maprin lui donne ce conseil : *Et quant pris aras Kalle, si le pendras au vent, / Puis destrui lor ymages et saint Denis le grant, / Et pose sus l'autel Mahon et Tervagant, / Et serés roi de Franche a cet esté entrant.* (v. 1126 à 1129). Gloriant lui-même reprend la formule, obsessionnellement : *Sus l'autel saint Denis Mahon posé sera* (v. 6060) ; *Et saint Denis le grant estera abatus* (v. 8452).

Gaufrey rappelle que lui et ses frères ont été adoubés par Charlemagne à l'abbaye de Saint Denis : *L'autr'ier nous adouba Kalles de saint Denis* (v. 1415).

Inféodation du merveilleux à l'orthodoxie chrétienne.

Grifon, par jalousie, jette dans la mer le coffret contenant l'herbe magique ayant permis à son épouse de guérir Robastre ; l'herbe ressurgit chaque année à la saint Jean : *La digneté de l'erbe ens u fons la porta. / Or est u fons de l'eve, si com l'en dit piecha, / Et le jour saint Jehen, ne le mescreés ja, / Vient tous jours dessus l'eve, toute coie estera.* (laisse 69, v.3965).

Cette herbe magique obient son brevet d'orthodoxie en provenant du paradis terrestre : *En paradis terrestre dont Adam fu getés, / La en est la rachine, ne plus n'en est trouvés* (v. 3975 et 3976).

Les pouvoirs magiques du père de Robastre, le *luiton Malabron*, lui ont été octroyés par Dieu : *De chen lui donna Dex, nostre Sire, le don, / Que il se mueroit en chascune fachon* (v. 5352-5353). Quand Malabron jure, c'est sur la Trinité : *Oil, dist Malbron, par la grant*

Trinité ! (v. 5816). Cette précaution prise, le poète s'autorise toutes les libertés avec le personnage de Malabron en le transformant en un diable déchaîné.

Silhouettes et figures de religieux dans la chanson.

Un premier personnage de prêtre apparaît dans l'action pour y jouer un rôle modeste mais significatif : il s'agit d'Ysorés, prêtre en charge de la chapelle seigneuriale du château de Doon. Ce dernier, illettré, lui donne à lire le message de Garin : *Doon a pris le brief, si le baille Ysorés, / .I. sage capelain, qui bien fu emparlés / Il a leü la leitre environ et en lés* (v. 146 à 148). Le prêtre est au service du seigneur, et sa fonction est ici celle d'un secrétaire.

Un deuxième personnage de chapelain apparaît et occupe la même fonction dans le récit que le premier : le messenger Tierri a donné une lettre à Hernaut : *Et Hernaut la bailla son chapelain Symon ; / Chil l'a tantost leüe desi u bout en son* (v. 4530 et 4531). Dans les deux cas ; le chapelain lit la lettre en silence et en résume à haute voix le contenu.

Le religieux devient aussi soldat, et monte aux créneaux, quand il faut défendre la ville assiégée : *Et bien .XXX. canoines, tout sans l'autre clergie, [...], Mes n'i a clerc ne prestre, ne dame seignorie, / Dont chascune n'eüst la grant broigne vestie, / Sus le chief le bachin, chaint l'espee fourbie, / A deffendre les murs de la chité antie.* (v. 780 à 785).

Une allusion ironique à la réputation de prêcheurs des moines est relevée au v. 3461 : « *Viellart, dist le paiens, bien savés sarmonner ! / Je croi que tu es moine quant ses si bien parler.*

L'archevêque Turpin est présenté comme un combattant : *Il en a apelé Turpin le combatant* (v. 6164). Il manie l'ironie aussi lestement que l'épée pour parler des Sarrasins : *Je lor iroi ja lire molt doulereus sautier* (v. 6513).

Explicit.

Sur les seize vers de la laisse 178, explicit de la chanson, les quatre derniers sont occupés par une prière : *Or prion le Segnour qui maint en Orient, / Que paradis aion par no deservement ! / Segnors, ditez amen ! / Que Dieu par son talent, / Nous vueille tous oster de paine et de tourment !* (v. 10743 à 10746). On ne sait qui, du scribe ou du poète, a conçu cette prière finale ; toujours est-il qu'elle témoigne de la forte imprégnation religieuse de l'ensemble de la chanson.

Conclusion.

La religion joue son rôle en encadrant le récit : elle apparaît dans la première laisse pour justifier la conquête (*essauchier la loi Dieu*), et dans la dernière en manière de remerciement au public : *Or prion le Segnour qui maint en Orient / Que paradis aion par no deservement !*. Elle participe pleinement au récit en étant associée au personnage de Flordespine, le plus intéressant avec Robastre sur le plan narratif : si Robastre contribue à faire triompher les chrétiens par sa force et son courage, c'est Flordespine qui, par sa conversion, « exhausse » la foi chrétienne.

De surcroît, le recours régulier à l'invocation des saints, de Jésus, de la Vierge, de la Providence divine, le rappel, même sommaire, des pratiques religieuses comme l'assistance à la messe, l'association des fêtes chrétiennes aux épisodes importants du récit, maintiennent l'auditeur immergé dans cette sacralité qu'il retrouve dans sa vie sociale.

LA RELIGION DES SARRASINS DANS LA CHANSON.

Les Sarrasins.

Ce terme désigne au Moyen-Age les peuples non chrétiens d'Espagne, d'Afrique et d'Orient ; il provient du latin de basse époque *sarracenus*, nom d'un peuple d'Arabie, étendu par les Byzantins à tous les peuples soumis au calife¹. Ils apparaissent dès la première laisse, au vers 10, et sont considérés comme des ennemis dont les terres doivent être conquises : *Kalles, le roi de Franche, les ot fet adouber, / Et lor ot .XII. terres par nom faites donner, / Que tenoient paien, Sarrazin et Escler, / Que terre a crestien, n'a conte ni a per, / Ne voudroient onques prendre, ne onques demander, fors dessus Sarrazins, que Dex puist mal donner !* (v. 8 à 13). Dans les trente sept vers de la première laisse, le mot *Sarrazin* apparaît quatre fois. Mais s'ils sont présentés comme des païens bons à maudire, ce sont d'abord des envahisseurs : l'expédition militaire menée par Gaufrey répond à l'invasion des terres de Garin de Monglane : « ...*Sarrazin sunt en sa terre entrés* » (v. 153) : religion et politique ne sont pas dissociées.

Les Sarrasins sont associés dans la chanson à d'autres peuples considérés comme païens : *Esclers, Esclavons, Turs* (ils appartiennent à la *geste Mahon* au v. 592), *Persants, Danois*

Le poète les combine à sa guise :

Que tenoient paien, Sarrazin et Escler (v. 10).

Et si le comperront Sarrazin et Esclés (v. 2527).

Robastre ont assailli Persant et Esclavon (v. 2837).

.L. Turs d'Arrable, chascun fort bacheler (v. 361).

A nos .X. barons viennent Sarrazin et Persant (v. 6817).

Seuls les Danois sont cités isolément, bien que le roi des Danois soit neveu du roi sarrasin Gloriant: *Il ochist mon neveu, le Danois alosé* (v. 1517).

Les épithètes désignant l'ensemble de ces peuples sont dépréciatives : *la paienne gent* (v. 6814) ; *orde gent mescreüe* (v. 6873) ; *le sarrazin renois* (v. 6882) ; *la pute gent desvee* (v. 3872) ; *Sarrazins felon* (v. 612).

Un polythéisme païen.

Une dizaine de dieux se partagent l'Olympe païen : s'y côtoient l'Islam, la mythologie gréco-romaine, les Evangiles et la fantaisie populaire.

¹O. Bloch et W. von Wartburg : *Dictionnaire étymologique de la langue française*, P.U.F., 1968, p. 574.

Mahon, ou Mahomet, prophète de l'islam, est le plus régulièrement invoqué : *Et Gloriant en jure Mahon et ses merchis* (v. 499).

La mythologie greco-romaine fournit Apolin: *Foi que doi Apolin, trop alés sarmonnant !* (v. 1847), et Jupiter (cité deux fois, aux v. 8706 : *Apolin et Noiron et Jupiter le grant*, et 9093 : *Apolin le puant, Jupiter le mesel*, ou sa variante Jupin, citée une fois au v. 4205 : *Et mon dieu Apolin, Jupin et Tervagant*).

Les Evangiles fournissent Pilate, procureur romain de Judée durant le procès de Jésus, cité deux fois, aux v. 2860 : *L'amiral a gari Pilate et Burgibu*, et 6969 : *L'ame de li emporte Pilate et Burgibu*.

L'invention populaire et celle du poète complètent ces premiers emprunts :

Tervagant, aux v. 1079, 1128 : *Et pose sus l'autel Mahon et Tervagant*, 2393, 2448, 2452, 2751, 4205, 4222, 6729, 6754, 6801, 7618, 8511, 8528, 8651, 8779 : *De traïson me dout, foi que doi Tervagant*. Egalement aux v. 8811, 9261 : *Quant Guenes le vendi a la gent Tervagant*, 10222 : *Paien ont reclamé Mahon et Tervagant*,

Marmouzet (peut-être formé sur le verbe *marmouser* : « grommeler entre ses dents »), au v. 8086 : *Par Marmouzet, mon dieu, bien vous conseilleré*.

Cahu : cité aux v. 3258 : *Dont l'ame ont quemandee Mahomet et Cahu*, 7006, 8476, 8740-8741 -*Fille, dist Machabré, li vostre dieu Cahus / Soit de vostre cors garde, par la soue vertus*. Cette divinité donne son nom à une butte fortifiée : *Il trouverent Francheis les la mote Cahu* (v. 6980).

Margot : cité une fois au v. 8707 : *Margot et Burgibuz, ou vous estes creant*.

Baraton : cité deux fois, aux v. 1886 : *Et par la foi que doi nostre dieu Baraton*, et 8520 : *Et Machabré respont : Par mon dieu Baraton !*

Noiron : cité une fois au v. 8706 : *Apolin et Noiron et Jupiter le grant*.

Ces divinités sont invoquées soit isolément, soit par paires, soit par trois ou quatre entités : Mahon y est associé à Apolin et Jupin aussi bien qu'à Tervagant, toutes religions et mythologies confondues : les nécessités de la rime priment sur toute autre considération. Mais Mahon, ou Mahomet, domine incontestablement : dans le jeu manichéen d'affrontement de deux croyances, c'est la *loi Mahomet* qui s'oppose à la *loi Dieu* : l'éloge funèbre de Faradin, tué par Robastre, est explicite : « *S'avon veü ochirre Faradin d'Aquilee, / Le plus gentil paien qui ains chainsist espee ! / Tous jours abessoit il la loi crestiennee, / Et la loi Mahomet estoit par li montee.* » (v. 3305 à 3308). Ces vers sont à mettre en regard avec la proclamation initiale de Gaufrey : « *Bien devon la loi Dieu essauchier et lever* » (v. 20).

Le pèlerinage à La Mecque est réduit à une simple allusion : Gloriant le présente ainsi : *Qu'il me couvient a Mesques errer et chevauchier* (v. 5993). Dans la bouche de Maprin, La Mecque semble placée en Perse : « *Mes emmenons lai pris dedens Perse la grant, / A la feste Mahon, de Mesques le puissant, que seront assemblé tes hommes et ta gent* (v. 1113 à 1116). Et Mahomet est assimilé à une divinité : *A Mesques m'en irai, que mon corps voué l'a / Pour Mahon aorer, qui de mort me garda* (v. 6074-6076). Le prophète est confondu avec la divinité : or on sait qu'adorer le prophète Mohammed serait pour un musulman une forme d'idolâtrie tout à fait païenne. Un géant de la troupe de Morhier commet la même erreur : « *Morhier, dist li jaiant, par Mahomet, mon dé !* » (v. 8083). C'est également à Mahomet, et non à Allah, que les Sarrasins recommandent l'âme du roi Amandon mort : *S'ame ont a Mahomet mainte fois quemandé* (v. 979).

Représenter le prophète serait tout aussi sacrilège ; or son image figure sur les drapeaux sarrasins : « *Veés vous chele ensengne qui vient par le larris ? / Ch'est l'image Mahon qui dedens est assis* » v. 552-553). Autre occurrence : *Va ferir Malachar en la targe doree / Ou l'image Mahon estoit d'or peinturee* (v. 3019 et 3020).

Quand Gloriant rêve de détrôner Charlemagne, il veut remplacer l'*ymage* de Saint Denis par celle de Mahon : *Puis destrui lor ymages et saint Denis le grant, / Et pose sus l'autel Mahon et Tervagant* (v. 1127-1128) : la religion sarrasine se présente comme un simple décalque de la chrétienne. Un autre exemple de ce décalque est fourni par une exclamation des païens à l'adresse de Gloriant : « *Et Mahon vous confonde, qui fet pluie et rousee* » (v. 9046) : la formule du deuxième hémistiche reprend celle du v. 3823, qui s'applique à Dieu : « *Si les revideron, pour Dieu qui fist rousee.* »

Quant au géant Nasier, il semble connaître l'archevêché de Reims aussi bien qu'un Français, et son exclamation pourrait être celle d'un chrétien : « *Par Mahon, dist le Turc, ne t'ai pas espié ! / Mes pour chen que tu dis que je t'ai agueitié / Et que ne t'atendroie pour Rains l'archevesquié* » (v. 3415 à 3417).

Le calendrier sarrasin est également décalqué sur le chrétien : Gloriant place à Pâques le départ pour une campagne militaire : « *Nous mouvron a la Pasque a l'entree d'esté, / Apres chen que Mahon estera celebré* » (v. 1569- 1570).

L'Aversier, l'Aversière et les aversiers.

Le domaine païen est associé à l'Enfer : le poète ironise en inventant un nom de ville formé sur un des termes qui désignent le diable : *Aversiere*, d'après l'*aversier* : Robastre

aperçoit un païen, Faradin, originaire de cette cité infernale : *Et païen a veü, qui fu né d'Aversiere, / Che est bonne chité, soleil n'i rent lumiere.* (v. 3184 et 3185).

L'*Aversier*, terme qui désigne le diable, désigne aussi les ennemis. A cet égard, la figure du géant sarrasin Nasier, que Robastre va combattre et vaincre, cumule les deux fonctions : son père Morachier est décrit comme anthropophage : *Il fu fix d'un gaiant qui ot nom Morachier : / S'un crestien tenist, chen vous os tesmoignier, / Mes qu'il eüst .I. poi rosti et brasillier, / Plus saveusement le menjast l'aversier / Qu'il ne feïst la char de chisne ou de plouvier ;* (v. 2971 à 2975). Quant à Nasier lui-même, sa description l'apparente à une figure du Diable : couleur noire, yeux rouges, cheveux hérissés, peau de serpent : *Et si estoit plus noir que meure de meurier ; / Les iex avoit plus rougez que carbon en brasier, / Les cheveus herupés, pongnans comme esglentier ; [...]* *Et je, que vous diroie ? Ch'estoit .I. aversier.* (v. 2980 à 2988) ; [...] *De la pel d'un serpent estoit sa char armee* (v. 3285).

Sarrasins et transgression.

Dans la joute verbale qui précède la joute armée, le prosélytisme est de règle : il faut convertir l'adversaire, d'une manière qui oscille entre séduction et coercition : ainsi Robastre tente-t-il de convertir Nasier en agissant sur sa vanité : « *Quant crestien seras et baptisié es fons, / Tant nous douteront Turs qu'il se convertiront, / Que jamez contre nous reveler n'oseront ! / Tant aras segnorie que ne diroit nul hon, / Ne james nostre gent nul jour ne te faudront !* (v. 3455 à 3459).

Mais le Sarrasin étant par définition extérieur à la religion chrétienne, peut porter sur elle un regard démythifiant et tenir des propos perçus comme blasphématoires par le public de la chanson : le blasphème est utilisé comme ressort dramatique, de surcroît sans danger pour l'auteur de la chanson, puisque le personnage blasphémateur sera puni en étant tué dans ce jugement de Dieu que devient la joute : Nasier répond à Robastre en reprenant l'accusation adressée par les païens à Jésus, laquelle figurait déjà dans les Evangiles : puisque Jésus est Dieu, pourquoi ne se sauve-t-il pas ? : « *Bien me veus, par Mahon ,orendroit assoter, / Qui veus que je guerpisse Mahon, qui tant est ber, / Pour crerre en Jhesuet, qui se lessa pener ; / En une crois pourrie lessa son cors pener : / Comment m'aideroit il quant ne se pot sauver ?* (v. 3464 à 3468). Nasier une fois tué par Robastre, le lieu naturellement destiné à un païen mort étant l'enfer, *S'ame emportent deables en la grant puafine.* (v. 3672).

Conclusion : la religion du Mal.

La religion des Sarrasins se présente comme un polythéisme disparate, où des divinités païennes comme Apolin et Jupin voisinent avec des entités plus fantaisistes, comme Cahu, Margot, Burgibu, Baraton, mais aussi avec le fondateur de l'islam, Mahomet, considéré comme un dieu. L'ignorance du poète concernant cette dernière religion est totale : les très rares pratiques citées donnent même lieu à des contresens, puisque la vénération du prophète s'appuie sur des images.

En fait, dans un monde manichéen où le christianisme est associé au vrai Dieu, la religion des Sarrasins est celle du Diable, l'Aversier, et leur sort, s'ils ne se convertissent pas, est celui des hérétiques : ils sont voués à l'Enfer. C'est dans leur bouche que le poète place des propos délibérément blasphématoires pour la religion chrétienne.

CHARLEMAGNE.

Situation du personnage.

Le personnage n'apparaît que deux fois en tête de laisse, mais dans les deux cas, à des moments importants de l'action, où il n'a pas l'initiative : une première fois dans la laisse 91, au vers 5007 : « *Amis, chen dist le roi, or ne me chelés ja* » : il faut cependant observer que si c'est bien lui qui parle, c'est néanmoins Grifon qui mène l'action et trompe Charlemagne. Une deuxième fois au vers 10565 : « *Amis, dist Kallemaine, Gaufrei, or entendés* » : à l'extrême fin de la chanson, le poète imagine la rébellion de Gaufrey pour insérer l'œuvre dans le cycle des Barons Révoltés : Charles menace Gaufrey de pendre son fils Ogier, s'il ne paie pas le tribut de quatre deniers d'or exigé en échange d'un soutien militaire, et dont il refuse de s'acquitter.

Il est nommé en fonction des besoins de la déclinaison (avec parfois des entorses à celle-ci), mais aussi de la versification, *Kalle(s)*, *Kallon*, *Kallemaine(s)*. Son titre est indifféremment celui de roi ou d'empereur : *Kalles le roi de Franche les ot fet adouber* (v. 8) ; *Chil gart le roi Kallon, qui douche Franche apent* (v. 8728) ; *A qui fist molt de paine l'empereor Kallon* (v. 116) ; *Par nous vous mande Kalles, l'emperere au vis fier* (v. 10657).

Les épithètes qui le qualifient puisent dans le répertoire des formules épiques, mais ont toutes un point commun : elles le désignent positivement : *Kalles le bon roi* (v. 24, 720, 4716) ; *le riche* (c'est-à-dire le puissant) *roi Kallon* (v. 4536, 4566, 5340) ; *l'emperere quernu* (c'est-à-dire vigoureux, v. 4825) ; *Kalle l'empereor sené* (v. 4864) ; *Kalles le guerrier* (v. 4995) ; *l'emperere puissant* (v. 6118) ; *Kallemaine le fier* (v. 10713) ; *l'emperere au vis fier* (v. 8939) ; *Kallemaine a la chiere hardie* (v. 10483) ; *Kallon le vaillant* (v. 10742) ; *Et Kalles respondi* : « *Par ma barbe flourie* » (v. 5228).

Charles, icône tutélaire de la chrétienté.

Même si Charles n'est pas le personnage central, il apparaît dès la première laisse, et dès le huitième vers. Dans l'univers strictement hiérarchisé de la chanson de geste, il joue le rôle essentiel de père fondateur mythique de la chrétienté d'Occident : l'annonce, par le poète, du début de l'action, à la fin de la troisième laisse, confirme le rôle symbolique fédérateur du personnage : *D'ore en avant commenche une bonne canchon, / De l'une des trois gestes du royaume Kallon.* (v. 122 et 123). L'adoubement qu'il administre a valeur de sacrement pour les fils de Doon : *Puis en ot .XII. enfans, oï les ai nommer. / Kalles, le roi de Franche, les ot*

fet adouber / Et lor ot .XII. terres par nom feites donner, / Que tenoient paien, Sarrazin et Escler, / Que terre a crestien, n'a conte ni a per, / Ne voudroient onques prendre, ne onques demander, / Fors dessus Sarrazins, qui Dex puist mal donner ! (v. 7 à 13). Quand Hernaut, fils aîné de Garin, doit présenter Gaufrey à Robastre, il respecte scrupuleusement la hiérarchie féodale : *Fix est Do de Maience, qui tant de bonté a, / Ch'est Gaufrei, li ainsné des .XII. fis qu'il a, / Que Kalles, le bon roi, l'autre jour adouba. (v. 719 à 721).* La référence à l'adoubement est plusieurs fois rappelée (par exemple aux vers 3748 à 3750, ainsi qu'aux vers 4944 à 4947 : dans ce dernier cas, Grifon se souvient que lui et ses frères ont logé à Paris chez Symon de Pontois, lors de la cérémonie de l'adoubement). Cette récurrence, dans la chanson de geste tardive qu'est *Gaufrey*, a pour fonction de « légitimer » les récits concernant les fils (Gaufrey est fils de Doon) par rapport à ceux concernant les pères (qui sont aussi les pairs de Charlemagne).

Charles, roi de France.

Charles, chef symbolique de la chrétienté d'Occident, est plus particulièrement investi par le poète de la fonction de roi de France : *Kallemaines, qui Franche a en baillie (v. 1043) ;* Quand Maprin veut convaincre son oncle Gloriant de ne pas tuer Garin, voici la scène qu'il imagine et qui ravit Gloriant : *Et quant pris aras Kalle, si le pendras au vent, / Puis destrui lor ymages et saint Denis le grant, / Et serés roi de Franche a chest esté entrant. (v. 1126 à 1129).* Cette vision est reprise plus tard par Gloriant lui-même : *Et puis iron sus Kalle, le viellart assoté, / [...] Sus l'autel saint Denis sera Mahon posé. (v. 1535 à 1537).* La référence à ce lieu symbolique de la royauté qu'est l'abbaye de Saint-Denis est complétée par celle du lieu du pouvoir politique des rois de France : Paris : *A .I. mardi a soir, vers soleil esconsant, / Sunt entrés en Paris, chele chité vaillant ; / Vers le palés le roi va Grifes chevauchant. (v. 4909 à 4911).*

Charles, personnage faillible dans l'action.

Au milieu de la chanson, Charles n'est plus seulement évoqué par analepses ou prolepses narratives, mais est directement intégré à l'action ; il est alors moins bien traité ; Grifon, envoyé par son frère Gaufrey pour demander des renforts à Charles, se vante à juste titre, avant même de l'avoir rencontré, de pouvoir le tromper : *Kallemaines fera toute ma volenté ! (v. 4898).* Dès lors, tout l'intérêt dramatique des laisses 90 à 98 consistera à vérifier si

Charles va se laisser bernier. A la première entrevue, quand Grifon se nomme, Charles s'exclame : *Ch'est nom de traïtour, se Dex me puist aidier ! / Ne doivent pas avoir ainsi nom chevalier !* (v. 4993 et 4994). Mais cette première occasion de méfiance est immédiatement dissipée par l'évocation du lien féodal : *Et ou fustez vous né ? [...] – Sire, droit a Vauclere, [...] Fix Doon de Maience, [...] Nous sommes .XII. freres, qui tous sont chevaliers : / Chiens nous adoubastez, drois empereres chier ! / Et quant le roi l'oï, si le queurt embrachier, / Et les iex et la bouche li commenche a beisier* (v. 4995 à 5001).

Une deuxième occasion de méfiance est donnée par la laisse 91, tout entière occupée par l'énorme mensonge de Grifon, qui proclame la mort de Doon et s'approprie sans vergogne tous les exploits de Gaufrey, lui attribuant de surcroît le rôle de traître : *Sire, Gaufrei, mon frere, par Dieu honni nous a ! / Des qu'il fu chevalier, si fort se desrea / Que moi et tous mes freres tous ensemble lessa* (v. 5012 à 5014). Mais Charles pêche une deuxième fois par excès de confiance : il croit ce mensonge ; en guise de récompense, l'usurpateur se voit même nommer maréchal de Champagne ; Charles justifie cependant ce titre par le lien féodal avec Doon : *Et a dit a Grifon : « Amis, or entent cha, / Pour l'amour de ton pere, Doon qui tant m'ama, / Marescal de Champengne serés, n'en doutés ja ! »* (v. 5044 à 5046).

Une troisième occasion de défiance lui est donnée par son conseiller Naimés de Bavière : *Sachiez il ne plet mie a Naimés de Bavier ; / Grifon redouta molt du[c] Naimés de Bavier ; / Paour a ne li nuise envers Kallez le fier* (v. 5052 à 5055). Mais le rusé Grifon met l'assistance de son côté en offrant à Naimés un *faucon montenier de .IIII. mues*, c'est-à-dire le meilleur qui soit, puisque de montagne, donc endurant, et de quatre mues, donc adulte et expérimenté ; Naimés refuse le cadeau d'un homme suspect à ses yeux ; Grifon saisit l'occasion de l'isoler : *« Trop estes orgueilleus quant nel dengniez baillier ! »* (v. 5062). Et il offre le faucon à Berart, qui ne se fait pas prier pour l'accepter. Il achève le travail en déballant les somptueux objets du butin que Gaufrey destinait à Charles pour payer les renforts sollicités : à Charles, il offre le *tref* de l'amiral Quinart, merveille de technologie et de matériaux précieux : elle est équipée de poteaux télescopiques : *Puis a fet la colombe hors du coffre sachier / Que l'en metoit en .III. quant on veut chevauchier : / L'une entroit en l'autre comme on fet en cloquier ; [...] De pierrez precieuses i avoit .I. millier* (v. 5080 à 5086). Charles, à nouveau, se laisse séduire : *« Sire roi, dist le glout, par Dieu le droiturier, / je vous doins chesti tref premier au commenchier ! » / Et quant le roi l'oï, n'i ot qu'eslëeichier : / « Grans merci, dist le roi, refuser ne le quier ! »* (v. 5089 à 5092). Grifon pousse son avantage en sollicitant la terre de Hautefeuille pour y construire un château. A nouveau,

Charles cède : « *Par foi, dist Kallemaines, et je le vous otroi ! / Si vous en fes le don, ja ne m'en desdirai !* » (v. 5113 et 5114).

Une quatrième et dernière occasion de défiance est donnée à Charles : l'intérêt dramatique perdrait de son intensité devant un empereur trop facile à berner ; le poète imagine donc de démasquer le mensonge de Grifon grâce à une investigation aussi brève que magistrale du duc Naimés dans la laisse 94). Par recoupement, il fait apparaître que la date de la trahison de Gaufrey, indiquée par Grifon, est fautive : il la situe à la saint Vincent, alors qu'un de ses chevaliers indique la *feste saint Jehen* comme date de séparation d'avec Gaufrey. Il tente de convaincre Charles du danger à laisser Grifon *lever castel et maison bateillie*, mais ses efforts sont vains : Charles se montre trop sûr de lui : *Et Kalles li respont : « N'en donroi une aillie ! / Je ne pris son poveir une pomme pourrie, / Que, se il me fesoit aucune felonnie, / Tost et isnelement li aroie merie / Or m'en lessiés chevir, / ne vous en meslés mie !* » (v. 5147 à 5152).

L'épisode se clôt par la laisse 98, qui permet au poète de parachever la défaite morale de Charles et, corollairement, de marquer le triomphe de Grifon : celui-ci ose solliciter l'apanage pour le fief de Hautefeuille : *Mes je vous pri, pour Dieu qui tout a en baillie, / Que pour male parole que nul homme vous die / Tant com serai preudomme, nel me retolés mie* (v. 5224 à 5226). Charles l'accorde et témoigne ainsi de son aveuglement et de sa crédulité : *Et Kalles respondi : « Par ma barbe flourie ! / Je vous fes serement devant la baronnie, / Ja n'en perdrés l'onneur, ne vous ne vo lignie, / se traïson ne vient de la vostre partie !* » (v. 5228 à 5231). De tels propos sont censés relancer l'intérêt de l'auditoire d'une chanson de geste tardive comme *Gaufrey*, puisqu'elle prétend raconter des événements précédant ceux de la *Chanson de Roland* : l'échec de Charlemagne à Roncevaux est donc le châtement d'une coupable faiblesse bien antérieure à la guerre menée en Espagne ; observons cependant que le poète spéculé sur une certaine naïveté de son public, puisqu'une trahison comme celle de Grifon ne pouvait rester impunie et aurait entraîné des suites peut-être fatales pour Grifon et sa descendance, bien avant la guerre en Espagne...

Charles contraint de réagir devant la révolte de Gaufrey.

Charles reparaît comme acteur à part entière à la fin de la chanson, dans la laisse 174 : il s'agit pour le poète de relier *Gaufrey* à la suite du cycle des Barons Révoltés, en l'occurrence *Ogier le Danois* : *Or diron de Gaufrei a la chiere hardie, / Et d'Ogier son enfant, qu'il aime sans boïdie* (v. 10475 et 10476). Sadoine, amiral de Persie, a envahi la terre de Gaufrey, qui appelle Charles au secours ; pour justifier sa demande, il rappelle à l'empereur qu'il a conquis

des terres païennes ; Charles, qui avait été trompé par Grifon, est étonné par cette nouvelle : *Esbahi fu le roi quant la leitre ot oï : / Comment, dist Kallemaines, pour le cors saint Helie ! / Dont me conta son frere Grifon grande boidie / Qui me dist qu'il servoit l'amiral de Honguerie !* (v. 10489 à 10491) : Naimés triomphe. Ce qui suit alors surprend le lecteur actuel, qui s'était accoutumé à la psychologie manichéenne de la chanson : le poète, par la bouche de Naimés, sans transition aucune, et pour les besoins du cycle, dépeint Gaufrey comme aussi orgueilleux que son frère Grifon : *Je vous dis que Grifon est plain de tricherie, / Et son frere Gaufrei a molt la char hardie, / Et s'a assés en ki orgueil et estoutie ; / Il n'a homme si fier en toute Lombardie* (v. 10493 à 10496) ; il conseille donc à Charles d'exiger un tribut de .IIII. deniers d'or par an ; non seulement Charles accepte, mais il renchérit en exigeant de Gaufrey qu'Ogier, son fils, soit livré en otage : « *Di qu'il m'envoie son fis Ogier chiere hardie, / Pour ostage de chen dont li feroi aïe* » (v. 10515 et 10516). Gaufrey se soumet ; Ogier n'a que six ans et demi mais, le jour de la Pentecôte, son père l'envoie à Paris, à la cour de Charles, lequel tient sa promesse et recrute aussitôt soixante mille hommes. Grifon, sollicité par Charles décidément fort amnésique, refuse de l'accompagner dans cette campagne destinée à aider Gaufrey. Charles, faible face au courtisan flatteur et menteur qu'est Grifon, se montre fort face à l'ennemi et tue Grandoine d'Espengne, l'envahisseur. Mais cet exploit est narré en un seul vers par le poète, dont l'objectif est d'introduire l'œuvre suivante du cycle : *Kalles i geta mort Grandoine d'Espengne* (v. 10551). Charles est cependant gratifié d'une jolie formule épique : *Kallemaine de Franche, a la barbe grifaïne* (v. 10558) : « Charlemagne de France, à la barbe en bataille ».

Il rappelle alors par deux fois à Gaufrey le tribut à payer, ainsi que la menace qui l'accompagne : Ogier sera pendu en cas de refus. Gaufrey accepte sans discuter et Ogier va bénéficier d'une éducation de cour impériale, expédiée en deux vers par le poète : *Et fet Ogier nourrir de bonne volentés ; / On li aprist assés des eschés et des dés.* (v. 10577 et 10578).

L'intérêt dramatique de l'ensemble des deux cent soixante dix derniers vers réside précisément dans la brièveté des épisodes : les retournements se succèdent sans faiblir : Ogier n'est pas à la cour de Charles depuis deux mois que l'épouse de Gaufrey meurt (un vers suffit à l'annoncer), et sa nouvelle épouse pousse ce dernier au refus d'obéissance, ce qui condamne Ogier à mort. Naimés conseille d'envoyer des messagers ; la laisse 178, l'avant-dernière de l'œuvre, donne l'occasion d'un dernier épisode dramatique, dont la brièveté fait l'intensité : les messagers sont mutilés et humiliés : c'est l'autorité de Charles elle-même qui est ainsi bafouée : « *Et se Kalles est si et orgueilleus et fier, / Qu'il viengne en Danemarche : par le cors saint Ligier, / Je l'en feroi aler sans sele et sans destrier !* » (v. 10690 à 10692).

L'auditeur ne connaîtra la réaction de Charles que par une brève allusion : à leur retour, les messagers *molt li feront par temps sa grant ire engaignier* (v. 10714) : leur récit provoquera sa fureur : Charles réagit plus qu'il n'agit. La laisse de l'*explicit* corrobore cette observation en rappelant l'épisode de Roncevaux, dont Grifon est responsable, étant le père de Ganelon : *Sachiés de li issi le taitre puant / Dont vint la traïson en Franche la vaillant, / De quoi mourut a glesve .XX.M. combatant / U camp de Rainchevax, dont Kalles fu dolent.* (v. 10735 à 10738).

Conclusion : l'ambivalence de Charles.

Charlemagne apparaît dans *Gaufrey* au sommet de la pyramide féodale : il est l'empereur, c'est-à-dire le personnage emblématique de la chrétienté considérée comme entité politique face aux Sarrasins et aux païens ; plus spécifiquement, il est le roi de France, et sa capitale est Paris ; mais le système féodal n'est pas homogène et l'icône est malmenée : dans les deux épisodes où il intervient en tant que personnage à part entière de l'action, et non en tant qu'autorité morale lointaine que l'on révère à l'aide de formules ritualisées, il est berné par un traître, Grifon, puis défié par un rebelle jusque là irréprochable, Gaufrey. On pourrait conclure à l'incohérence d'une figure par trop contradictoire : empereur ou roi, caractère fort ou faible ; on pourrait y voir le reflet littéraire du moment de l'Histoire de France où a été conçue l'œuvre ; il demeure essentiellement un personnage de fiction qui remplit dans le récit le rôle qui lui est assigné, celui d'entité tutélaire à laquelle chacun se réfère et en fonction de laquelle on se détermine, même au prix du mensonge ou de la désobéissance..

Le roi GLORIENT, homologue de Charlemagne.

Gloriant, *roi de Honguerie*, n'apparaît que quatre fois en tête de laisse, dans les laisses 27, 31, 111, 156. Mais son rôle n'est pas négligeable : il est le pendant de Charlemagne du côté sarrasin. Il est le suzerain, l'autorité fédératrice ; il est celui qui, dès la quatrième laisse, déclenche les hostilités en envahissant la terre de Garin de Monglane. : [...] *Sarrazin sunt en la terre entrés / Le fort roi Gloriant et ses riches barnés ; / Et sunt plus de .C. mile as vers elmes gemés.* (v. 153 à 155). Il est l'*amiral* (v. 1111), l'*amirant* (v. 7503), l'*amiré* (v. 983), c'est-à-dire le général en chef, celui à propos duquel le poète annonce, dès la septième laisse, dans une des prolepses narratives qui bornent le récit, qu'il sera tué par Robastre, le vrai triomphateur de la chanson, lequel le remplacera sur le trône de Honguerie : *Et si comme Robastre en prist puis vengeance, / Et comme il ochist puis le fort roi Gloriant.* (v. 267 et 268).

Son statut de commandant en chef ne lui épargne pourtant pas les épithètes infâmantes désignant les Sarrasins : *le paien mescreü* (v. 832) ; *.I. felon Sarrazin* (v. 5016) ; *Gloriant le haï* (v. 5864) ; *le fort roi aversier* (v. 5956) ; *le felon losengier* (v. 6012) ;

Gloriant vainqueur des deux chefs de lignée, Garin et Doon.

Dès les premiers combats, une marque de la puissance de Gloriant est habilement intégrée au récit : Robastre s'empare d'un convoi de vivres offert *par amours* par le roi Alaïstant à Gloriant : *Et Robastre a pris sus destre a regarder, / Et coisi .C. sommiers c'on avoit fet trousser. / e fort roi Alaïstant, qui tant fet a douter, / Les fesoit Gloriant par amours presenter. / Carchiés sunt de vitaille tel com orrés conter, / De vin, de char salee, meillor c'on puet trouver, / Et de riche forment c'on a bien fet curer.* (v. 352 à 359).

C'est à Gloriant que les Sarrasins amènent Garin prisonnier : *Au fort roi Gloriant rendirent Garin pris : / Et Gloriant en jure Mahon et ses merchis / Que mes ne mengera tant com Grins soit vis.* (v. 498 à 500). Pendant le combat, quand Gloriant tue des Français, ce sont des comtes, et ils sont nommés : *Il a brandi la lanche, puis broche le destrier, / Et va ferir Guillaume, qui tenoit Montpellier* (v. 640 et 641) ; *Dont a trait Gloriant le branc fourbi d'achier, / Si a tout pourfendu le comte Manessier / Et Robert de Clermont, qui molt fist a proisier, / Et Gautier l'Angevin, qui tant par estoit fier : / .III. comtes ochist le paiens aversier.* (v. 646 à 650).

Cependant, il s'agit dès le début du récit, de marquer son infériorité par rapport à son futur vainqueur Robastre : *Robastre a vers soleil .I. petit regardé : / Voit le roi Gloriant qui de l'ost*

est tournés, / Pour reprendre s'alaine que du chaut fu grevez [...] ; le coup porté par Robastre est si terrible que Gloriant prend peur : Et le roi Gloriant n'i est plus demourés ; / Il n'atendi pas tant que son elme ait fremés : / [...] Tel paour li est pris, a poi qu'il n'est desvés / Du coup qu'il a veü et qui li fu getés. (v. 745 à 764).

Une situation identique est imaginée par le poète lors de la capture de Doon : celui-ci, victime de son impétuosité et isolé au milieu des Sarrasins, se trouve face à Gloriant et le frappe ; mais Doon ne doit pas être le héros de l'histoire, et il est écarté au profit de Gaufrey et de Robastre ; le coup échoue donc : *Va ferir Gloriant, qu'il vit li miex armés, / Mes le paien guenchi, ne l'a pas assenés, / Et l'espee deschent par si ruiste fiertés / Qu'ele est as piés Doon de ses poins escapés. (v. 1204 à 1207).* Doon est capturé, ligoté, bastonné et aussitôt embarqué avec Garin sur un bateau pour la Honguerie.

Gloriant rival de Charlemagne.

Doon et Garin captifs, Gloriant rêve : il attribue Vauclore à son neveu Maprin et, surtout, s' imagine prenant possession de ce lieu hautement symbolique qu'est l'abbaye de Saint-Denis : « *Et puis iron sus Kalle, le viellart assoté, / Qui par sa traïson nous a Bremen tué ; / Sus l'autel saint Denis sera Mahon posé. » / Son destre gant l'en a dedens sa main donné : / « Grant merchis ! dist Mapris, de Mahon le mien dé ! » (laisse 26, v. 1535 à 1539).*

Gloriant n'apparaît plus en tant qu'acteur entre les laisses 26 et 110 ; mais il reprendra presque mot pour mot le même discours quand, ayant décidé d'aller *a Mesques errer et chevauchier / [...] Pour Mahomet le grant que voudroi festoier (v. 5993 et 5995)*, il projette à son retour, non seulement de faire mettre à mort Doon et Garin, mais aussi d'attaquer Charles : *Sus Kallemaine iron, qui Bremen me tua ; / Todroi li toute Franche, que plus ne la tendra, / Sus l'autel saint Denis Mahon posé sera. (v. 6058 à 6060).* Une dernière occurrence, plus brutale, de ce projet, figure dans la laisse 150 : *Puis passeroi la mer sus Kalle le membrus, / Qui ja m'ochist Bermant, mon ami et mon drus ; / Kallemaines sera par la gueule pendus, / Et saint Denis le grant estera abatus ; / La poseront Mahon, qui pour nous fet vertus. (v. 8449 à 8452).*

La symétrie entre Gloriant et Charles apparaît jusque dans leur crédulité face aux mensonges des traîtres qui, chacun dans leur camp, les trompent : Grifon pour celui-ci, Flordespine pour celui-là : il est victime d'une première ruse de Flordespine au tout début de l'emprisonnement de Doon et Garin : celle-ci lui fait croire à une trahison du geôlier Huré : *Et respont Gloriant : « Loé en soit Mahon ! / Qui en li a fianche n'ara ja se bien non ! » (laisse 30, v. 1943 et 1944).* Il est victime d'une deuxième ruse de Flordespine lorsque, au moment

de son départ pour la Mecque, il demande à un de ses hommes, Roussel, d'aller garder les prisonniers à la Tour Barbel ; mais Flordespine, devinant les mauvais traitements que ces derniers vont subir, convainc aussitôt Gloriant qu'elle et Maprin feront d'excellents gardiens : proposition immédiatement acceptée : *Et Gloriant respont : « Voir dites, par mon chief ! »* (v. 6034). Il est enfin victime d'une troisième et dernière ruse de Flordespine lorsque celle-ci, pour sauver définitivement Doon et Garin, imagine de muer Garin en renégat (laisses 149 à 155).

Mort de Gloriant : les étapes d'une fin.

Nouvelle éclipse de Gloriant entre les laisses 111 et 150 : puis il ressurgit à l'occasion du dénouement : un messager est envoyé par Morhier pour demander de l'aide au roi de Honguerie ; Morhier menace de renier sa religion : la réaction de Gloriant est meurtrière : *Gloriant l'a oïs, pres n'est du sens issus ! / En sa main tint le roi .I. coutel esmoulus ; / Plain pié ot d'alemele et fu devant agus ; / Au mesage le lanche par si ruiste vertus / Que par mi le costé est le coutel courus : / Le cuer u corps li coupe, mort queï estendus.* (v. 8436 à 8441).

Ce refus d'aider Morhier ne lui portera pas chance : au lieu de se rendre à la Tour Morhier, il part pour la Tour Barbel, où sont prisonniers Doon et Garin. C'est là qu'il sera victime de la ruse de Flordespine : Machabré (le propre père de celle-ci), Maprin (son « promis »), sont tués par les Français ; lui-même ne doit son salut qu'à la fuite, par une porte dérobée, dans un souterrain qui mène à la cité Barbel : *L'amiral Gloriant s'en fuit le chief enclin, / Par une fausse porte delés .I. sousterrin.* (laisse 155, v. 8852 et 8853). Il y rameute ses troupes pour attaquer les Français, mais la longue laisse 157 décrit la déroute des Sarrasins et la peur de Gloriant : *A tant es Gloriant a la male pensee, / Qui d'un riche bachin ot bien sa teste armee : / Bien le connut Garins a la bonne pensee, / Le roi bessu la teste : ja fu sa vie outree, / Que Berart avoit ja pour li hauchié l'espee, / Mes Garins a trop tost la parole hastee.* (v. 9009 à 9014). Gloriant échappe à la mort mais connaît ici la peur, et il ordonne la retraite. Une plainte lui échappe : *« Mahommet, gentil Dieu, ja m'avés oubliee / la voie que je fis l'autrier en vo contree ? »* (v. 9026 et 9027).

Le dernier coup porté à Gloriant est donné par Robastre. Les événements s'enchaînent selon une logique certaine : c'est Gloriant lui-même qui est cause de sa propre chute : il n'a pas secouru Morhier, celui-ci est tué par Robastre (laisse 168) ; libérés de cette menace, les Français se rendent donc à la Tour Barbel : c'est Garin qui, du haut de la tour, les aperçoit : *A icheste parole a Garins regardé / Devers soleil levant, vers le val Josué, / Et voit une baniere balanche comme fleur d'esté, / Ou l'ymage saint Jorge etoit enfiguré ; / Et i a tel poudriere*

*des destriers sejourné / Que bien est de .II. lieuez veü et avisé. (laisse 170, v. 10064 à 100770). Le duel entre Robastre et Gloriant est bref : il ne s'étend que sur quinze vers. Relevons-en un détail significatif : Gloriant n'a pas le temps de tirer l'épée avec laquelle il avait tué le messager de Morhier ; Robastre, de la sienne, le fend en deux jusqu'à la ceinture : *Gloriant met la main au branc coutel moulu, / Mes ains qu'il l'eüst trait, Robastre l'ot feru : / Dessus son elme amont l'a o li conseü, / Que hiaume ne bachin n'i valut .I. festu ! / Desi que u braier l'a trestout pourfendu : / Et li et le cheval a li mort abatu. (v. 10118 à 10123).**

Conclusion.

On observe en définitive que le roi Gloriant, s'il est au même niveau que Charlemagne au départ, et joue le rôle de fédérateur des païens – Sarrasins, Esclers, Esclavons, Persans, Turs, Danois, est destiné par le poète à être sacrifié à l'ascension fulgurante du charretier Robastre ; il est de surcroît berné par Flordespine, échoue dans ses duels avec Doon et Berart, connaît la peur, la fuite, commet des erreurs tactiques en refusant d'aider Morhier. Gloriant doit être dépouillé de sa gloire pour que Robastre l'endosse.

DOON.

Situation du personnage.

Doon de Mayence, père de Gaufrey, apparaît en tête des laisses 2, 5, 6, 8, 17, 22 et 28, soit sept fois en tout : c'est dire son rôle de faire-valoir par rapport aux personnages dominants de la chanson, Gaufrey et Robastre, qui apparaissent respectivement 41 et 28 fois dans cette position. Mais Doon est cité dès le quatrième vers de la première laisse : *Segnors, maint jouglëor avez oï canter / De Doon de Maience , qui tant fist a proisier / Ainsi comme il se fist par forche marier / Comme espousa Flandrine, la bele o le vis cler, / Puis en ot XII enfans, oï les ai nommer.* (v. 3 à 7) ; il s'agit, pour l'auteur, d'insérer *Gaufrey* dans le cycle de Doon : dans le manuscrit de Montpellier, *Gaufrey* suit immédiatement *Doon* ; or, comme le remarque Paul Aebischer¹, l'auteur de la deuxième partie de *Doon* est un « cycliste » convaincu, et l'auteur de *Gaufrey*, s'il ne s'agit pas du même pour les deux oeuvres, l'est tout autant.

Doon dans son rôle de chef de lignée.

Doon est donc présent dès la première laisse non seulement en tant que chef de clan familial, mais aussi en tant que « patron de cycle », la geste reproduisant un modèle de hiérarchie sociale féodale apparemment réclamé par le public, puisque l'auteur l'utilise comme « argument d'écoute » pour capter l'attention de son auditoire. Doon est bien le personnage central de la deuxième laisse, parce que c'est lui qui dispose des moyens matériels pour monter l'expédition de ses fils ; mais la laisse ne comporte que seize vers, et l'objectif est clairement affirmé : *Mesnie, dist Doon, ne soiez esperdu : / Mon or et mon argent et quanque j'ai eü / Vous iert a bandon mis, par Dieu le roi Jhesu.*(v. 42 à 44). Hommes, armes, provisions, navires sont décrits en sept vers. Dès la troisième laisse, il délègue ses pouvoirs à son fils aîné, Gaufrey : *Servés lei a son gré, nous le vous quemandon.*(v. 57). Et c'est dans cette laisse qu'est énumérée la prolifique descendance du chef de clan, ce qui est une manière de déplacer l'intérêt du récit du premier sur la seconde.

Caractéristique qui devait paraître normale à l'auditoire du treizième siècle, Doon est illettré : dans la quatrième laisse, il donne à lire à son chapelain Ysorés la lettre du messenger de Garin : *Doon a pris le brief, si le baille Ysorés, / .I. sage capelain qui bien fu emparlés.* (v. 146 et 147). Nulle indignité à ne pas savoir lire ; ce qu'on attend de Doon, c'est qu'il se

¹ Paul Aebischer : *Des Annales carolingiennes à Doon de Mayence*, p. 202 ; volume 129 des Publications romanes et françaises, Genève, Librairie Droz, 1975.

comporte en stratège militaire : *Or me di, biaux amis, se Dex te beneïe, / A Garins fort castel et forte enfremerie ? / Se pourra il tenir jusqu'à mardi complie ?* (laisse 5, v. 173 à 175) et qu'il donne des ordres : c'est lui qui donne le signal du départ : *Adonc se leva sus, s'a la table lessie, / Puis escria : « As armes ! » Bien fu sa vois oïe.* (v. 184 et 185). Les enfants, alors, obéissent : *Et li enfant ont dit : « Pere, a vo commandie !* (v. 199).

Portrait héroïsé et *ubris* épique.

La présence de Doon s'avérait donc nécessaire au début de l'action pour insérer celle-ci dans une idéale féodalité ; l'auteur peut à présent procéder, dans la sixième laisse, à son portrait héroïsé : métal précieux de l'armure : *Unes cauches caucha, dont la maille est d'or mier* (v. 210) ; caractère invincible de celle-ci : *Et a vestu l'auberc qui fu roi Morachier : / Il n'est nule armeüre qui le puist empirier.* (v. 211 et 212) ; on relèvera au passage que le personnage de Morachier est présenté au v. 2971 comme un géant, père d'un autre géant de la chanson, Nasier : *Il fu fix d'un gaiant qui ot nom Morachier.* L'héroïsation épique s'accommode de telles invraisemblances, tout en les associant à des détails triviaux, tels que le prix, même imprécis, du heaume : *Puis a lachié un elme qui cousta maint denier ; / De pierres precieuses i avoit .I. millier* (v. 213 et 214). La description de l'épée recourt à l'hyperbole : *Puis a chaint Merveilleuse, dont li branc fu d'achier ; / Contre li ne dure armes ne de fer ne d'achier ; .XXIII. ans mist on a l'espee forgier.* (v. 216 à 218). Le caractère du cheval parachève l'héroïsation, associée à nouveau à un trait réaliste, celui du palefrenier : *On li a amené Regibet, son destrier, / Pour chen ot nom Regibet, que ja m'orrés nunchier, / Que homme ne cheval n'en oseit aprechie / Fors cheli qui le garde et li donne a mengier.* (v. 219 à 222). Le dernier point de la description se présente sans hyperbole épique ni merveilleux : on apporte à Doon un épieu de fer auquel est attachée son enseigne : *Saint Jorge i fu escript si comme .I. chevalier* (v. 228) : Saint Georges y est représenté en tenue de chevalier : ce saint est le patron des croisés, et il nous rappelle que guerre de conquête et croisade sont étroitement mêlées.

La première apparition de Doon, dans les laisses 1 à 8, se clôt sur une effusion sentimentale correspondant à cette vision idéale du lignage telle qu'elle est proposée jusqu'à présent : au moment du départ, les douze enfants embrassent leur mère, Flandrine ; puis vient le tour de Doon, son époux : *Et Doon de Maience entre ses bras la prent ; / .L. fois la beise Doon en .I. tenant. / Bien la doit quemander a Dieu omnipotent, . Qu'ele ne le vit puis de .VII. ans plainement, Tant le tint en prison le fort roi Gloriant.* (v. 260 à 264). Humour ? Certes,

mais aussi hyperbole épique permettant au poète de dramatiser l'annonce de la prochaine éclipse de Doon dans le récit. Le procédé qui consiste à résumer en tête de laisse l'épisode de la laisse précédente accentue encore cette hyperbole affective lignagère : *.L. fois beisa sa moullier espousee* (v. 276)

Toutefois, le poète, dans la laisse 17, avant d'emprisonner Doon pour sept ans, l'autorise à réaliser un exploit : délivrer trois des fils de Garin de Monglane qui avaient été, avec leur père, faits prisonniers des Sarrasins. Cet exploit permet à Doon, personnage central d'une des « trois gestes du royaume Kallon », de faire connaissance avec les enfants du chef de la deuxième des trois gestes : *Qui es tu, gentis hons, qui nous as secourus ? / J'ay nom Do de Maience, chil li a respondus ; / Pour l'amour de Garin sui je cha esmeüs, / Moi et mes .XII. fis, que Dex tiengne en vertus !* (v. 882 à 885).

Effacement et *planctus*.

Doon reparaît à la fin de la laisse 21, aux v. 1167 à 1177, pour délivrer Garin prisonnier, mais il sera lui-même capturé, victime de son impétuosité : *Doon s'en va devant, par dessus Regibant, / Et le cheval l'emporte abandonneement.* (v. 1170 et 1171). Isolé loin devant les siens, il livre un dernier combat, pourfend quatre païens, mais son cheval est tué sous lui ; pour l'honneur, il va alors s'attaquer à Gloriant : *Et li quens trebucha, mes tost fu relevés ; / Merveilleuse tint treite, qui molt ot de bontés ; / va ferir Gloriant, qu'il vit li miex armés ; / Mes le paiens guenchi, ne l'a pas assené, / Et l'espee deschent par si ruïste fierté / Qu'ele est as piés Doon de ses poins escapé.* (laisse 22, v. 1202 à 1207). Capturé, il retrouve Garin et, dans les trois derniers vers de l'épisode où il apparaît, émotion et humour se mêlent pour décrire les retrouvailles des deux amis : *Plus de .C. fois le beise et pleure de pités, / Mes n'orent tant de bras dont soient acolés, / Que les poins et les piez avoient bien noués.* (v. 1220 à 1222).

Le portrait physique de Doon n'apparaît qu'à la laisse 26 : le personnage, bien que débarrassé des attributs prestigieux du portrait en gloire initial (v. 210 à 228), et bien que le point de vue choisi par le poète soit celui de Gloriant, ne peut être, manichéisme épique oblige, qu'impressionnant ; quant à l'apparition tardive du portrait, elle se justifie : quand Doon part en guerre, son corps est dissimulé par l'équipement du chevalier ; à présent, il est prisonnier, dépouillé, et son corps peut se révéler plus nettement à la curiosité inquisitrice de l'ennemi : *Quant Gloriant le vit, si l'a molt regardé, / Qu'onques si tel viellart ne vit en son aé : / De jambes fu bien fet, et de cors bien moullé, / Et si ot les iex vers comme faucon mué ; /*

Gros fu par les espaulez, gresle par le baudré, / Et s'avoit gros les bras, et les poins bien quarré ; / S'ot la barbe canue, blanche comme fleur d'esté. (v. 1489 à 1495).

Doon, du fond de son cachot, exhale une plainte qui occupe la laisse 28 tout entière : les neuf premiers vers laissent augurer d'une belle inspiration lyrique : *D'autre part en la chartre s'est Doon dementés : / Hé Dex ! chen dist Doon, qui me feïstes nés, / Or voi je bien et soi que mon temps est usé, / Quant je sui en prison et en cele obscurtés, / La ou nous ne voion homme de mere nés, / Et ne nous puet venir lumiere ne clartés, Et sui entre paiens en chest lieu enserrés. Jameez mes .XII. fis que je ai engendrez / N'orront parler de moi pour nule aversités ! (v. 1752 à 1760).* Mais les vingt derniers vers de la laisse ne tiennent pas la promesse des premiers, puisqu'ils se limitent à un simple énumération des proches dont Doon est séparé.

Doon héraut du christianisme et de la chrétienté.

Le dernier épisode où Doon joue un rôle est celui d'une étonnante ruse de Flordespine qui, voyant son père Machabré décidé à lui faire épouser Maprin, et à donner à ce dernier le trône de France après avoir vaincu Charlemagne, lui raconte que Garin veut renier la religion chrétienne et désire se convertir à l'islam, alors que Doon, indigné, s'y refuse. La ruse réussit, puisqu'aussi bien Machabré que Gloriant proposent immédiatement une sorte de jugement de Dieu, qui aura lieu après le déjeuner ; Gloriant dicte même les conditions du duel : *Garins se combatra en l'onneur de Mahon / Et pour son Dieu Jhesu se combatra Doon ; / Se Garins est vaincu, maintenant le pendon ; / Si feron nous les Frans tous ensemble et Doon ; / Et se Do est vaincu, Garin respiteron, / Et si l'apeleron le champion Mahon, / Mes li autre n'aron de la mort garison. (v. 8532 à 8538).* Flordespine confie à son *chambellenc* Lion la tâche d'expliquer à Doon, Garin et aux autres barons français prisonniers ce qu'on attend d'eux. Doon, chef de lignée, devient ici, mais pour peu de temps, une simple marionnette ; c'est Lion qui distribue et met en scène les rôles : *Garins dira qu'il croit Mahommet et ses bontés, / Et Doon respondra aussi com forsenés / Que Mahommet ne vaut vaillant .I. chien tués. (v. 8606 à 8608).* Toutefois, alors que c'est à Garin qu'échoit le rôle délicat du converti, Doon a le beau rôle : c'est à lui de professer la foi chrétienne dans une tirade de vingt et un vers d'une grande violence, qui emprunte au *Credo* les points de dogme qui opposent le plus nettement les chrétiens aux juifs et aux musulmans : en voici les douze premiers, qui constituent, hors le vers de présentation, une seule phrase : *Adonc se tut Garins ; Do parla hautement : / « Chil Damedieu, dist il, qui maint en Orient, / Qui tout fourma le monde et la terre ensemment, / Et*

nasqui de Marie, la bele, saintement, / Et ala par la terre grant pieche preïchant, Quant Judas le vendi, le traïtre puant, / As Juïs felenés .XXX. piechez d'argent / Puis le mistrent en crois les Juïs mescreant, / Et fu le samedi, pour voir, resuscitant, / Et ala en enfer, si en geta sa gent, / Et monta en ses chiex a son quemandement, / Chil gart le roi Kallon, qui douche Franche apent, / Et tous les .XII. pers et trestoute lor gent ! (v. 8717 à 8729).

Le combat entre les deux champions n'aura finalement pas lieu, puisqu'au moment même où Gloriant va les contraindre à s'affronter au *baston trucois*, c'est Doon qui va donner le signal de l'attaque et tuer le père de Flordespine, Machabré : *Il leva le baston, ne sembla pas fraïn, / Et feri Machabré, le felon Sarrazin, / Le pere Flordespine, la bele o le cuer fin ; / Desi es dens li mist le baston pommerin : / Mort l'abat lés la bele, qui tint le chief enclin (v. 8825 à 8829).*

Doon ermite : mort et assomption.

Après ce dernier exploit, Doon ne reparait plus qu'à l'extrême fin, pour être définitivement écarté du récit : revenu à Vauclere, il y trouve son épouse Flandrine malade ; celle-ci ne résistera pas à la joie des retrouvailles : *Flandrine jut malade en sa chambre pavee ; / Contre son segnor s'est en son seant levee, / Et Do, son sire, l'a beisie et acolee / Puis li a molt grant joie la dame demenee, / Mes petit li monta, que le mal l'a grevee ; / En ichu jour meïsame fu ele deviee ; Et quant Do la voit morte, s'a grant douleur menee. (v. 10418 à 10424).*

Il ne reste plus au chef de lignée qui a rempli son rôle qu'à devenir ermite, autant pour disparaître du récit que pour se préparer à la mort : le poète narre cette ultime étape en quatre vers : *Et Do s'embla de li si com l'istoire crie ; / En .I. bois se bouta en une hermiterie : / Ileuques fu hermite tous les jors de sa vie. / Apres son temps fu s'ame en paradis ravie. (v. 10453 à 10456).*

Conclusion : Doon, ou l'effacement d'un père devant son fils.

L'histoire de Doon est celle d'une dépossession progressive : il monte l'expédition contre les païens, puis transmet le commandement de l'armée à son fils Gaufrey ; enfin, il est capturé, emprisonné durant sept ans, et subit désormais l'action ; il découvre la plainte. Le héros se mue en héraut de la religion chrétienne et, aboutissement logique, finit sa vie en ermite.

GARIN DE MONGLANE ET SES FILS.

Situation de Garin de Monglane dans *Gaufrey* et le cycle des Barons Rebelles.

Garin de Monglane, bisaïeul de Guillaume d'Orange, est intégré à la chanson parce que, en tant que père d'Hernaut de Biaulande, de Girart de Vienne, de Milon de Puille et de Renier de Jennes, il peut se rattacher à la geste des barons rebelles : dans la chanson intitulée *Girart de Vienne*, Aymeri, fils de Renier de Jennes et neveu de Girart, reçoit à la cour de Charlemagne une confiance de l'impératrice, qui avait infligé une humiliation à Girart, à l'insu de celui-ci, après avoir été dédaignée par lui. Aymeri s'empresse d'en rapporter le récit à Girart, ce qui entraînera la révolte de tout le lignage ; elle ne s'arrêtera qu'après un combat sans merci entre Olivier, fils de Renier de Jennes, et Roland, champion de Charlemagne ; seule l'intervention d'un ange permettra de réconcilier les combattants en leur enjoignant d'aller combattre les Sarrasins.¹

L'auteur de *Gaufrey* devait certainement connaître ce *Girart de Vienne*, daté de la fin du XII^{ème} siècle, dont l'auteur est Bertrand de Bar-sur-Aube, écrivain champenois de la fin du XII^{ème} et du début du XIII^{ème} siècle. Plusieurs toponymes de *Gaufrey* renvoient à la Champagne : Coulombeze en Brie (v. 5250), Troiez (v. 4629) ; le château de Hautefueille (v. 4874), que fait édifier Grifon avec l'argent du butin des conquêtes de Gaufrey, est situé par le narrateur en Champagne.

Garin , chef de lignée, mais dès le départ en position de faiblesse.

Le personnage de Garin apparaît seulement cinq fois dans les attaques de laisse : au début des laisses 11, 18, 19, 20, 21 et 174 . Mais il surgit dans le récit dès la laisse 4 : c'est le message envoyé à Doon pour demander du secours, après l'invasion de son territoire par les Sarrasins, qui déclenche l'action. Trois de ses enfants ont été capturés par le roi Gloriant. Le combat de Garin contre les Sarrasins est décrit dans les laisses 8, 9, 10 et 11 : dès le début, Garin est présenté comme assisté et faible : assiégé dans Monglane, il se contente d'attendre les secours demandés à Doon : les vivres manquent depuis trois jours ; Mabile, femme de Garin, affamée, s'évanouit ; c'est Robastre qui prend la décision de tenter une sortie pour trouver de quoi manger (v. 280 à 301) ; au moment de la sortie et des premiers combats,

¹ D.L.F. *Le Moyen Age*, article *Girart de Vienne*, p. 547.

Robastre précède Garin (« Et Garins vint apres... » v. 327) ; c'est encore Robastre qui aperçoit un convoi sarrasin de cent *sommiers* chargés de victuailles et s'en empare ; puis, les vivres envoyés à Monglane - l'ordre en est tout de même donné par Garin : *Garins fet par Hernaut les sommiers emmener* (v. 374 – la perspective d'un combat inégal des cent chevaliers chrétiens contre une armée de dix mille Sarrasins fait reculer Garin ; là encore, c'est Robastre qui va prendre l'initiative : *.X.M. Sarrazins devant si encontra, / Et quant Garins les voit, tout le sanc li mua ; / Il a dit a Robastre : « Alon m'en par decha ! » / Et Robastre respont que il les atendra.* (v. 428 à 431). Cette peur est sanctionnée par une capture rapide, malgré une défense vaillante : *Qui donques li veïst couper gambes et pis, / Souvenir li peüst du chevalier de pris.* (v. 485 et 486). Une dernière péripétie lui permet de sauver l'honneur, dans les laisses 20 et 21 : il tue successivement le neveu de Gloriant et le roi Aridant, qui veulent le punir de ses bravades (v. 1065 à 1106). Mais au passage, le poète souligne son âge : *N'avoit si bel veïllart tresi qu'en Rommenie ! / .VII.X. ans ot il bien, la barbe li blanche.* (v. 1051 et 1052).

Garin prisonnier ; sa seule justification désormais dans le récit : informer Flordespine sur Berart, l'homme qu'elle aime.

Lorsque Garin réapparaît dans le récit, c'est en tant que prisonnier, en compagnie de Doon, au fond d'un cachot, dans les laisses 27 à 29 : les fiers guerriers en sont réduits à subir leur sort : Gloriant décide de les affamer ; la vermine se précipite sur eux à leur arrivée : *Garins fu jus aval, et Do ens u chelier, / Et oient la vermine entour eus fremillier ; / De crapous, de culeuvrez i avoit .I. millier. / Quand sentent les prisons, droit viennent a drechier, / Et leur coururent sus, qu'il les veulent mengier.* (v. 1642 à 1646). Mais les prisonniers se défendent en les frappant de leurs chaînes, ce qui entraîne une retraite précipitée des assaillants : *Le remenant s'enfuit en leur pertrus muchier ; / Les fers oient sonner, n'en osent aprechier.* (v. 1650 et 1651) : il y a du comique dans cette scène, autant que du drame ; Garin et Doon, les nobles chefs de lignée, deviennent ici des faire-valoir. La laisse 27 s'achève sur les lamentations de Garin : « *James ne me verrés, dist-il, gentil moullier, / Ne Girart, mon enfant, ne Milon, ne Renier, / Ne Hernaut de Biaulande, ne Robastre le fier !* » (v. 1743 à 1745). Et c'est à une femme, Flordespine, que revient le rôle de leur venir en aide, non sans un échange de bons procédés : elle leur donnera à manger et les délivrera s'ils la renseignent sur un des douze pairs dont elle est amoureuse, Berart du Mont Didier : « *Par Mahon ! dist la bele, que je trai a garant, / Se vous d'une besongne me poués estre aidant : / D'un chevalier*

francheis qui est preus et vaillant, / Berart du Mont Didier l'apelent li auquant, / A mengier vous donroi assés et largement, / Et si vous osteroi de cheste chartre grant. » (v. 1834 à 1839). Garin remercie humblement Flordespine en ces termes : « *Dame, [...] Vous feroi je du tout a vo quemandement.* » (laisse 29, v. 1842).

Garin reparaît dans les laisses 124 et 125, toujours emprisonné, mais en état de tenir sa promesse de la laisse 29 (on ne peut au passage dénier au poète de *Gaufrey* un sens certain de la construction du récit : 5298 vers séparent la promesse de sa réalisation : les chansons de geste tardives ne sont pas forcément des rhapsodies déstructurées...) : onze pairs de Charlemagne ont été faits prisonniers par Maprin, le fiancé de Flordespine, et sont amenés au cachot où se trouvent déjà Doon et Garin : « *Montrez moi mon ami, pour Dieu de majestés ! / - Dame, chen dist Garins, si com vous quemandés !* » *Berart en apela, et il i est alés ;* (v. 7141 à 7143).

Garin, marionnette de Flordespine, joue le renégat.

Garin disparaît à nouveau, pour reparaître dans les laisses 151 à 155 (v. 8506 à 8856) ; là encore, on appréciera à sa juste valeur la cohérence du récit, puisque c'est maintenant au tour de Flordespine de tenir la promesse de délivrance faite dans la laisse 29, au vers 1839. Mais le chemin de croix de Garin n'est pas terminé, puisque, même s'il reparaît en tant que personnage important de l'action, c'est pour appliquer un plan conçu par la rusée Flordespine : il doit jouer un rôle de renégat, qui se convertit à l'islam, et affronter avec mots et bâton son compère Doon, qui doit jouer le rôle du bon chrétien ; le voilà replongé dans une situation à la fois dramatique (il sera tué s'il perd son combat contre Doon) et comique à deux niveaux (les Sarrasins de la suite de Gloriant se réjouissent à la perspective de voir des Francs s'entretuer ; quant à l'auditeur de la chanson, il se divertira à voir un personnage de chrétien mimer la religion des ennemis) : *Premier parla Garins, qui venoit tout devant : « Chil Mahommet, dist il, en qui estes creant, / Apolin et Noiron et Jupiter le grant, / Margot et Burgibuz, ou vous estes creant, / Chil gart et beneïe le fort roi Gloriant, [...] – Et Mahommet te gart, chen respont Gloriant / Qui nous donne du chiel et la pluie et le vent ! / Chil vous puisse sauver s'en li estes creant !* » (v. 8704 à 8714). La profession de foi de Garin témoigne d'une méconnaissance totale de l'islam par le poète, qui mêle le nom du prophète à ceux de divinités gréco-romaines et à d'autres plus fantaisistes. Mais l'effet sur l'auditeur est garanti : cette parodie doit déconsidérer la foi de l'ennemi et conforter l'auditoire dans sa propre orthodoxie.

Garin parrain de la *converse*.

Garin aura encore l'honneur d'être désigné comme parrain de la belle Flordespine lors du baptême de celle-ci et, avec Doon, aura le plaisir de la plonger dans la cuve des fonts baptismaux : *Garins prist la puchele a la clere fachon, / Entre li et Doon qui tant ot de renon / N'en n'i avoit qu'eus .II. sans plus et Salemon : / Adonc s'est devestue la bele o le chief blon ; / En la cuve l'ont mise li nobile baron ; / La char avoit plus blanche que n'est noif ne coton, / Mameleites dureites, pongnantes environ.* (laisse 160, v. 9158 à 9164). Scène à nouveau équivoque, entre sérieux et comique mêlés de sensualité.

Les retrouvailles du chef de lignée sur le déclin et de son vassal triomphant, Robastre.

Garin éprouvera enfin la joie de retrouver Robastre après une séparation de sept ans : la laisse 171 voit leurs retrouvailles émues, en plein combat : Robastre, tout glorieux de sa victoire sur Gloriant, entend le cri de ralliement poussé par Garin : « *Monglane !* » *oï crier, s'a Garin conneü, / Grans cous li vit donner sus païens mescreü ; / Il ot plus de .VII. ans qu'il ne l'ot mes veü !* » (v. 10164 à 10166) ; « *Robastre vint vers li, qui a tel joie eü / C'onques mes en sa vie n'ot autretele eü ! / Garins deslache l'elme, n'i a plus attendu, / Et Robastre deslache son capel qui bon fu ; / Entrebeisié se sunt de bon cuer esleü.* » (v. 10170 à 10174) . Une dernière apparition dans la laisse 174 : Garin revient à Monglane, avec ses quatre fils et Robastre. Mais il n'est plus en vedette . C'est le départ de Robastre en Honguerie, d'où il ne reviendra plus, qui déclenche les pleurs (v. 10457 à 10472).

Conclusion : intérêt dramatique secondaire de Garin dans l'action.

On peut donc observer que Garin, pourtant chef de lignée, a pour fonction dans le récit, plus encore que Doon, de faire valoir les exploits de personnages qui permettent au poète de donner libre cours à son imagination : Robastre (plutôt que le fils de Garin, Hernaut de Biaulande), et Flordespine. Le suzerain est effacé par les exploits héroïques du vassal, et l'homme devient marionnette actionnée par la femme. Il revient certes vivant et entier dans son fief, mais sans gain, ni matériel, ni spirituel : le poète ne lui octroie pas cette grâce de la sanctification finale dont bénéficie Doon.

GAUFREY.

Situation du personnage.

Personnage central de l'œuvre, et qui lui a donné son titre, Gaufrey en constitue, avec Robastre, la source principale de l'invention narrative : sur 178 laisses, il apparaît 41 fois dans les attaques de laisse, c'est-à-dire dès les deux premiers vers ou, à deux reprises, dans le troisième vers : dans les laisses 2, 3, 4, 7, 10, 12, 13, 24, 26, 36, 38, 40, 41, 42, 45, 47, 68, 69, 75, 76, 77, 78, 80, 81, 82, 83, 86, 99, 130, 131, 132, 133, 134, 136, 146, 147, 166, 167, 171, 175, 178. L'importance du personnage dans l'œuvre amène à se poser deux questions : a-t-il des origines historiques, et celles-ci inspirent-elles le narrateur ?

Les origines historiques du personnage.

Paul Aebischer¹ se réfère aux *Annales dites d'Eginhard* qui, en 804, citent un « Godofridus, rex Danorum », et aux *Annales sancti Amandi* qui, en 808, citent un « Godefredus rex Normannorum » ; il remarque : « De toutes ces indications, deux ou trois seulement nous intéressent, à savoir que Godofridus a été l'ennemi de Charles jusqu'à ce qu'il ait été assassiné ; que l'armée franque chargée de réduire les Danois était commandée par Carolus, fils de l'empereur, c'est-à-dire par le Charlot des chansons de geste ; qu'après avoir feint de vouloir traiter avec Charlemagne, Godofridus n'en a rien fait, suivant en cela les conseils des siens. Trois détails que l'on retrouve dans nos poèmes épiques. Sans doute ceux-ci attribuent-ils un rôle prépondérant à Ogier, fils de Gaufrey, à cet Ogier qui ne figure pas nommément dans les textes annalistiques ; sans doute, d'autre part, ceux-ci ne mentionnent-ils pas le détail des quatre deniers d'or que l'empereur réclamait au roi du Danemark comme tribut ; sans doute encore les annales parlent-elles de conseillers, et que ces derniers sont remplacés dans les chansons épiques par la seconde femme du roi. N'empêche que ces deux séries de textes, les textes historiques et les textes épiques, s'accordent pour camper de Gaufrey une silhouette assez semblable. »

La « silhouette » dont parle Aebischer est celle d'un ennemi de l'empire. Ce rappel historique intéresse surtout par ce qu'il révèle de la manière dont les narrateurs des chansons modifient le personnage de référence : un roi des Danois, ennemi de Charlemagne, devient ici

¹ P. AEBISCHER, *Des Annales carolingiennes à Doon de Mayence*, Droz, p.208 et 209.

fils aîné d'un baron de celui-ci, Doon, dont le même Aebischer observe² qu'il est « si légendaire que jamais personne n'a pu l'identifier ». Or ce n'est qu'à l'extrême fin de l'œuvre que Gaufrey s'empare du royaume de Danemark, et seulement en représailles à l'invasion de la terre de Vauclore par le roi des Danois : *Gaufrei de Danemarche a la terre seisie / Et fu duc de la terre tous les jours de sa vie.* (v. 10451 et 10452). Il s'agit simplement pour le narrateur de relier cette chanson à celle d'*Ogier le Danois*, qui suit immédiatement *Gaufrey* dans le manuscrit de Montpellier, en l'insérant dans le cycle des Barons Révoltés.

Gaufrey personnage d'un récit épique : substitut du chef de lignée.

Mais dans tout le reste de l'œuvre, Gaufrey se comporte d'abord en fils respectueux : c'est lui qui reconforte sa mère Flandrine lors du départ pour le royaume de Hongrie : « *Quant ele vit Gaufrei, sel courut acoler, / Bel et courtoisement li prist a demander : / « Fis, ou est vostre pere, quant nel voit reperier, / Et mes autrez enfans qu'avec li fist aler ? » / Et quant Gaufrei l'oï, a paine pot parler, / Et puis molt belement la prist a conforter : / « Dame, ja de mon pere ne vous couvient douter. »* (laisse 132, v. 7474 à 7480)

Il se comporte ensuite en aîné soucieux de doter chacun de ses frères d'un royaume conquis sur les Sarrasins, puis en digne substitut de son père Doon, prisonnier de ces mêmes Sarrasins. Dès la première laisse, le narrateur l'insère étroitement dans la trame familiale et féodale : *Gaufrei, li ainsné fix, va son pere apeler* (v. 16) ; *Quant Doon de Maience a Gaufrei entendu / Son ainsné fix gregnor, grant joie en a eü.* (v. 38 et 39). D'emblée, Doon prépare ses enfants à accepter l'autorité de l'aîné, et le poète prépare par la même occasion l'auditeur à accepter le retrait de Doon dans la suite du récit : « *Enfans, chen dist Doon, entendés ma reson : / Vechi le preus Gaufrei a la clere fachon ; / Il est ainsné de tous, que nous bien le savon ; / Servés lei a son gré, nous le vous quemandon.* » (laisse 3, v. 54 à 57). Au moment du départ de l'armée pour délivrer les fils de Garin, Doon rappelle ce statut d'aîné : « *Tu es ainsné de tous, pour chen t'ai je plus chier, / Or te fes chi de nous mestre gonfanonnier.* » (laisse 6, v. 236 et 237).

² *Op. cit.*, p. 214.

Gaufrey, chef de guerre.

C'est Gaufrey qui est à la tête de l'armée : *Gaufrei s'en va devant et sa gent qu'il mena* (laisse 10, v. 398) ; son père Doon est réduit à un rôle secondaire : il *fet l'arriere garde* (v. 403). Gaufrey est acteur de premier plan aux moments importants de l'action : dans une étonnante et belle scène, il rencontre un chevalier agonisant qui lui apprend que Garin vient d'être capturé : « *Amis, qui t'a navré ? Ne me di se voir non ! / - Sire, chil li respont, paien et Esclavon, / Qui mon segnor ont pris, Garin le franc baron, / Et l'ont mené au tref Gloriant le felon. / Escapé me sui d'eus, Dex merci et son nom, / Mes je sui si navré, ja n'arai garison. » / A icheste parole a perdu la reson, / Puis a pris .III. peus d'erbe pour aquemuneison ; / En son cors les avale, en son cors le frans hon, / Et puis est trespasé, Dex li fache pardon !* (laisse 12, v. 566 à 575).

C'est Gaufrey qui affronte et met en fuite l'amiral Quinart (mais avec l'aide de Robastre et d'Hernaut : la longue laisse 68, qui s'étend sur 74 vers (v. 3817 à 3891), décrit le duel entre les deux chefs de guerre, et l'humiliante blessure infligée par Gaufrey à Quinart : *Mes Gaufrey l'a ataint de si grant amenee / Que l'iaume li coupa, ne li fist contrestee, / Et la coife de fer li a outre rasee / Si que la destre oreille li abat en la pree* (v. 3860 à 3863).

C'est Gaufrey qui donne les ordres : *Lors prist .I. mesagier, si l'envoie a Doon, [...] Ensemble a fet sonner .XXX. cors de laton ;* (v. 578 et 581) ; *Gaufrei a quemandé qu'il se voient armer.* (v. 1433).

C'est lui qui est désigné par son nom lorsque la nombreuse fratrie est évoquée ; les autres ne sont évoqués que collectivement : *Or chevauche Gaufrei, qui molt a de fierté / Ses freres et sa gent qui l'i ont amené / Les .III. fis Garin, qui molt ont de bonté.* (v. 1476 à 1478).

C'est lui qui répartit entre ses frères les quatre premiers royaumes conquis : *.III. des ainsnés freres que Doon engendra / En apela Gaufrei, que plus n'i demoura ; / Grifon tout le premier devant tous apela / « Grifon, chen dist Gaufrei, a moi entendez cha : / Je vous doins Greillemont et quanque il i a »* (laisse 35, v. 2197 à 2201).[...] *Et Gaufrei le hardi l'autre frere apela, / Qui ot a nom Doon ; bien ait qui le porta ! / « Je vous doins chi Nantueil, si ne le perdrés ja.* (v. 2216 à 2218). [...] *Puis apela Gaufrei Girart que molt ama / « Girart, chen dist Gaufrei, ne t'oublieroi ja ! / Vous arés Roussillon, mon cors le vous donra ; / Et Buevon, que chi voi, tout Aigremont tendra. »* (v. 2221 à 2224).

Gaufrey, le combattant héroïque.

Ses prouesses au combat sont chantées dans les laisses 75 à 79 (v. 4352 à 4465). Les motifs et les formules sont ceux, habituels, du combat ; la brièveté des deux premières est destinée à mettre en valeur leur personnage central, Gaufrey : *A tant es vous Gaufrei a la bele feiture : / Va ferir un paien de si trez grant ardure / Que tout l'a pourfendu desi qu'en la chainture* (laisse 75, v. 4354 à 4356) ; *Molt par fu Preus Gaufrei et de gentil courage : / Par la bataille fiert sans point de l'arrestage ; / Chu jour i a montré molt bien son vasselage : / Chil qu'il ataint a coup la teste lesse en gage ; / Sanc, chervele et bouiaus fet voler en l'erbage.* (laisse 76, v. 4359 à 4363). La laisse 77 aussi commence par un exploit de Gaufrey : *Gaufrei sist u cheval et courant et isnel, / Et va ferir .I. Turc qui ot a nom Cadel, / Que le branc li conduist trez par mi le chervel.* (v. 4367 à 4369). Mais c'est Robastre qui , au moment décisif de la conquête du château de Grellemont, se montre le plus efficace : *Fermer voudrent la porte li chien puant mesel ; / Robastre les cacha contreval le prael ; / Se il n'ala si tost, perdu fust le castel, Greillemont le castel qui tant par estoit bel !* (laisse 77, v. 4385 à 4388). Et la laisse 78 voit Gaufrey en mauvaise posture, désarçonné et capturé. Il est sauvé par deux fils de Garin, Hernaut de Biaulande et Girart de Vienne, ainsi que par ses onze frères, et tout de même quinze mille chevaliers !

C'est toujours lui qui a l'honneur de mener le siège de la Tour Morhier (laisses 134 et 135) : la hiérarchie des rôles est à nouveau respectée quand, lors d'un premier affrontement avec le roi Morhier, Girart de Vienne engage le combat, et aurait rapidement le dessous face aux *gaiants* sarrasins si ses frères et Gaufrey ne venaient à la rescousse : *A tant es vous Gaufrei, le hardi conneü : / Il voit le roi Morhier, chele part est venu, / [...]Du cuir et des cheveus coupa au branc moulu ; / Par delés le loier est le branc deschendu / Que la senestre oreille li a jus abatu ;* (laisse 135, v. 7673 à 7684).

Mais Robastre lui vole la vedette par la suite, et dans le combat final (laisses 166 à 168), si Gaufrey ordonne l'assaut en sa qualité de commandant, c'est Robastre qui tue Morhier.

Gaufrey, l'ami exemplaire.

C'est lui qui tranche en faveur de Robastre, lequel propose une ruse pour s'emparer de Grellemont : « *Ainsi sera il fet, qui qu'en soit aïriés !* » (laisse 38, v. 2270).

C'est lui qui offre à Robastre, personnage de condition inférieure, son amitié : « *Il a dit a Robastre : « Vous estes mes amis : / Jamez n'irés sans moi, chen sachiés, a nul dis. »* (laisse

38, v. 2285 et 2286). C'est à lui que Robastre propose de réaliser une prouesse destinée à prouver sa force : retenir deux chevaux que des écuyers éperonnent jusqu'au sang : *Adonc a quemandé Gaufrei le combatant / Que .II. fors palefrois amenassent avant* (laisse 38, v. 2676 et 2677).

Gaufrey, frère exemplaire, mais aveugle.

C'est encore lui qui a donné à son frère Grifon une épouse qui guérit Robastre des graves blessures occasionnées par le combat avec le géant Nasier : *Et la fame Grifon, que Gaufrei li donna* (v. 3926). C'est lui qui marie son frère Doonnet à Clarice, et son autre frère Girart à Avice, les deux filles du sire Henri de la Ferté : *Doonnet le vassal a Gaufrei apelés, / Et Girart le petit, qui molt ot de biauté ; / Gaufrei si a Doon par mi la main combré, / i li donna Clarice, la bele au cors moullé ; Et Girart le petit ra il l'autre donné.* (laisse 83, v. 4684 à 4688).

Après la prise de Grellemont, c'est lui qui ordonne de rassembler le butin : « *L'avoir ont assemblé, Gaufrei le quemanda ; nul hons n'en vit autant, james ne le verra* » (laisse 80, v. 4494 et 4495). Mais c'est aussi lui qui commet l'erreur de confier ce butin à Grifon et d'envoyer celui-ci demander des renforts à Charles (laisse 81, v. 4500 à 4509). Gaufrey sera trahi par Grifon : héroïque face à l'ennemi, il est aveugle face à son frère.

Mariage de Gaufrey et naissance d'Ogier.

Quant aux circonstances de son propre mariage, elles bénéficient d'un traitement privilégié en s'étendant sur quatre laisses (127 à 130, des vers 7245 à 7426), ce qui se justifie, puisque dame Passerose et Gaufrei engendreront Ogier. Mais le mariage proprement dit n'est conté qu'en sept vers : *Gaufrei l'a espousee, que n'i quist aqueison. / Molt par fu grant la noise sus u palés donjon ; / La chambre ont atournee : plus bele ne vit on ! / Passe Rose couchierent les dames du roion, / Et Gaufrei se coucha, le nobile baron ; / Chele nuit engendra .I. courtois enfanchon : / Che fu le preus Ogier, que tant ama Kallon.* (v. 7420 à 7426).

Gaufrey roi des Danois, mari soumis mais baron rebelle.

Gaufrey n'apparaît plus qu'à la fin (laises 171 à 178) pour vaincre le roi des Danois, qui avait envahi la Sessongne, et entrer dans le rôle du baron rebelle, conseillé en cela par sa nouvelle femme, épousée peu de temps après la mort de Passerose : *Que ne vesqui sa fame mez que .II. mois passés, / Adonques fu Ogier queü en povertés ; / Gaufrei en fist grant duel, mais tost li fu passés / Que il prist autre fame et si fu il mariés / Que molt estoit diverse et plaine de maltés* (laisse 176, v. 10587 à 10591). Il devient alors ce personnage antipathique, qui humilie et défigure les messagers de Charles : *Gaufrei fet a chascun la barbe roongnier ; / Et chascun une dent de la gueule sachier ; / Chascun comme convers fet entour roongnier ; / Lor cheveus et lor barbes et lor dens fet lier / Es pans de lor chemises lier et atachier* (laisse 177, v. 10677 à 10681). Pour parachever l'humiliation, Gaufrey contraint les messagers à dresser eux-mêmes la table où ils vont devoir manger. Cette exaction une fois décrite, le poète se désintéresse de son personnage : nous ne saurons pas si Charlemagne s'est vengé de Gaufrey. La fin de la laisse 177 annonce le contenu de la chanson suivante du cycle, *Ogier le Danois*, sans référence à Gaufrey.

En définitive, chercher l'intérêt du personnage de Gaufrey dans une improbable évolution de l'obéissance à la révolte serait une erreur : le déséquilibre de la construction narrative en est une preuve : 10475 vers d'éminente dignité, puis 231 d'indignité, amenés sans transition aucune, et sans que l'auditeur ou le lecteur connaisse le sort réservé au personnage. La clé de celui-ci est d'abord dans ces 10475 premiers vers : les deux chefs de lignée, Doon et Garin, étant quasi absents de l'action par leur statut de prisonniers, c'est Gaufrey, aîné de sa lignée, qui assure les rôles essentiels, dans la chanson, de chef de famille, de chef d'armée. Mais il demeurera jusqu'au bout prisonnier de cette logique lignagère et n'aura pas l'éclat de Robastre qui, ressortissant au registre du merveilleux par sa naissance, surclasse Gaufrey. Le fils aîné de Doon est cependant bien mieux traité par le poète que le fils de Garin, Hernaut de Biaulande, lui aussi aîné de lignée, qui est beaucoup plus effacé, et qui n'a pas le beau rôle face à Robastre.

HERNAUT DE BIAULANDE.

Situation du personnage.

Fils aîné de Garin de Monglane, Hernaut devrait jouer dans la chanson un rôle symétrique de celui de Gaufrey, fils de Doon. C'est du moins l'intention que l'on peut prêter au poète dès la troisième laisse lorsqu'il annonce, pour capter l'attention de son public, que Garin sera capturé : *Poi trouverés jouglierre qui de chesti vous chant, / Quar il en est molt poi qui sache le rommans / Comme Garins fu pris a Monglane la grant.* (v. 269 à 2271). Hernaut est l'aîné d'une fratrie dont les trois autres frères se nomment Girart de Vienne, Milon duc de Puille et Renier de Jennes, père d'Aude et d'Olivier : ces trois frères puînés ont été capturés par Gloriant dès le début de la chanson, ce qui permettra au poète de se limiter à célébrer les exploits de l'aîné.

Il apparaît quatre fois en tête de laisse, dans les laisses 14, 16, 48 et 170, et ne doit pas être confondu avec Hernaut de Giron, onzième fils de Doon de Mayence, dont le rôle dans la chanson se limite à de simples citations de son nom.

Son portrait, conventionnel, à base de formules épiques, le situe dans sa lignée : *Ch'est Hernaut de Biaulande, qui molt est renommés ; / Garins li a donné Biaulande le regnés, / Et a ja .I. biau fix , piecha est marié ; / Aymeri est l'enfant par son nom apelés.* (laisse 4, v. 158 à 161). L'élément le plus intéressant de cette description fort succincte réside dans l'allusion au fils d'Hernaut, Aymeri de Narbonne, héros de chansons dont l'une, éponyme, attribuée à Bertrand de Bar sur Aube, présente le personnage comme loyal à Charlemagne en conquérant la ville de Narbonne¹; le même Aymeri, dans une chanson attribuée au même Bertrand, *Girart de Vienne*, incite Girart et les autres fils de Garin à se révolter contre Charlemagne pour une affaire d'honneur². Le portrait se précise un peu plus loin, sans pour autant prendre plus de relief : *Et Garins fu amont en la grant tour quarree, / Et Hernaut de Biaulande a la fache roee, / Et Mabile, sa mere, Qui tant est coulouree, / Qui pour ses .III. enfans a grant douleur menee* (laisse 8, v. 287 à 290).

Dès le départ, Hernaut est surclassé par Robastre.

Son statut modeste par rapport à Gaufrey est révélé d'emblée par sa première action dans le récit, lors d'une sortie des assiégés, à la fin de la huitième laisse : *A pié fu, sans cheval, de*

¹ *Dictionnaire des Lettres Françaises, Le Moyen-Age, Livre de Poche*, 1992, p. 119.

² *Op. cit.*, p. 547-548.

chen li desagree, / A Garin est venu, quant la porte a passee, / Quar .I. cheval li doinst sans nule demouree, / Et il i est monté en la sele doree. (v. 332 à 335). Mais c'est à Robastre que revient le mérite du coup d'éclat : la capture de cent chevaux de ravitaillement sarrasins ; Garin donne l'ordre à son fils Hernaut de mener le convoi dans la ville assiégée de Monglane. Mission peu glorieuse, mais qui évitera au fils aîné de Garin d'être capturé par les Sarrasins. De surcroît, le poète fait habilement intervenir la mère d'Hernaut pour le retenir dans la cité : *Et Hernaut u palez porter les quemanda, / Et puis vout retourner, mez sa mere jura / Que ainz qu'il voist ariere, .I. poi se disnera ; / Il le fist a envis, mes vëer ne l'osa ; / Il le fist seulement fors que son elme osta ; / Tout armé u palés et en estant menja (v. 413 à 418).* Une dernière scène à Monglane assiégée le montre prêt à repartir, mais Robastre revenant du combat, et mal informé, lui annonce ainsi qu'à Mabile que Garin a été tué par les Sarrasins. Alors, dans un geste émouvant, Hernaut prend sa mère évanouie dans ses bras et la ramène au palais : *Adonques se pasma sus le marbre voutis ; / Dont l'a entre ses bras levee Hernaut son fis, / Et l'emporte u palés qui molt haut est assis. (laisse 11, v. 538 à 540).*

Hernaut surclassé par Gaufrey.

L'intérêt dramatique des laisses 13 et 14 provient de l'affrontement entre Hernaut et Gaufrey, les deux fils aînés de lignée qui ne se connaissent pas encore, en un duel où le premier a le dessous et manque perdre la vie ; la treizième laisse est occupée par l'affrontement : *Ne connut pas Hernaut, le hardi chevalier : / Gaufrei l'ala ferir en escu de quartier, / Mes le hauberc fu fort, ne le puet desmaillier ; (v. 676 à 679).* La quatorzième laisse est celle de la reconnaissance, où les fils se définissent d'abord par rapport aux pères : *« Comment as tu a nom ? Ne le me chele ja ! / - Sire, Hernaut me mist nom cheli qui me nomma ; / [...] Comment avés vous nom, et qui vous engendra ? / - Par foi, Do de Maience, li ber respondu a, / Qui trestout son poveir ichi amené a / Et tous ses .XII. fis que li ber engendra ; / Et je sui li ainsnés, que devant envoia ; [...] Je sui nommé Gaufrei u païs dont ving cha. » (v. 698 à 709).* On peut certes accuser les chansons de geste tardives comme *Gaufrey* d'être des rhapsodies puisant dans des répertoires de formules et de motifs convenus, il n'en demeure pas moins que le lecteur moderne (et probablement l'auditoire médiéval), est sensible à leur pouvoir d'évocation : la scène qui suit, si elle n'a rien d'original, touche par la force symbolique des gestes : *Et quant Hernaut l'oï, Damedieu en loa ; / Gaufrei le voit venir, a pié deschendu a ; / Chascun des .II. vassax son elme deslacha, / Et par grant amistié li .I. l'autre beisa. (v. 710 à 714).* Quant aux vers qui concluent la laisse, il est aisé de n'y voir que routine de jongleur qui tire à la ligne en associant noms, épithètes convenues et filiations

lignagères ; mais le maillage narratif est étroitement dépendant du maillage familial et vassalique : si ces vers sont sans génie, ils présentent au public un modèle d'harmonie entre fils et pères, entre pairs, entre vassaux et suzerains, qui ne fonctionnait pas de manière aussi idéale dans une réalité fort mouvante : *Robastre l'a veü, chele part s'adrecha, ; / Tost et isnelement a Hernaut demanda : / « Qui est chest chevalier ? Ne le me chelez ja ! / - Acolés lei, Robastre ! Hernaut respondu a, / Fix est Do de Maience, qui tant de bonté a. / Ch'est Gaufrei, li ainsné des .XII. fis qu'il a, Que Kalles, le bon roi, l'autre jour adouba ; / Et Do nous vient secoure : il sera par temps cha ; / Bien le devon amer, biau secours fet nous a. »* (v. 715 à 722). Dans ces neuf vers, tout est dit : la volonté du poète d'associer les deux chefs de lignée, l'un venant au secours de l'autre ; celle d'associer leurs fils aînés qui, après s'être entretués, s'embrassent ; celle d'assurer le lignage de Doon de la loyauté du vassal le plus éminent du lignage de Garin, Robastre. Ce passage, s'il est poétiquement banal, est narrativement capital.

Il faut aller jusqu'à la laisse 42 pour revoir Hernaut jouer un rôle dans l'action : Gaufrey, assiégé dans Grellemont par Quinart, lui demande conseil : « *Sire Hernaut de Biaulande, dites vostre pensés : / Comment le feron nous ? Nous sommes enserrés.* » (v. 2599 et 2600). Celui-ci lui propose d'envoyer un messager aux Sarrasins, pour les démoraliser en leur annonçant que le seigneur de Grellemont, le roi Guitant, est mort. Gaufrey trouve le conseil judicieux et le met à exécution ; mais c'est Robastre qui se propose comme messager ; le poète limite Hernaut au rôle de conseiller.

Une lâcheté opportune d'Hernaut.

Alors que dans le clan Doon, le fils aîné, Gaufrey, aura le beau rôle face au puîné, Grifon, qui endossera celui du traître, en revanche, dans le clan Garin, c'est le valeureux vassal, Robastre, qui va monter en puissance face au fils aîné défaillant, Hernaut, lequel, sans aller jusqu'à trahir, va se montrer indigne, se plaçant lui-même hors-jeu dans la surenchère héroïque qui s'amorce et se développe jusqu'à la laisse 80. A la fin de la laisse 47, devant le nombre des païens (« *Il semble tuit li mont en soient revestu,* » v. 2930), Hernaut prend peur et conseille la retraite : « *Se ne nous en tournon, foi que je doi Jhesu, ja ne verron le vespre, si seron irascu !* » (v. 2931 et 2932). Il suffit d'une courte réplique de Robastre à Gaufrey pour sceller le sort d'Hernaut dans la suite du récit : - *Qu'en dites vous, Robastre, dist Gaufrei le membru ? / - J'en di, chen dist Robastre, qu'il ne vaut .I. festu : / Il ne fu onques fix Grin le conneü / Qui veut lessier l'estour pour paien mescreü ! / Se vous avés paour, alés vous ent o liu, / Je demourrei tout seul, foi que je doi Jhesu.* (v. 2933 à 2938).

Le discrédit d'Hernaut pourrait s'arrêter là, mais il aggrave son cas dans un monologue intérieur qui occupe le début de la laisse 48 : après avoir réfréné l'envie de frapper Robastre de son épée, il se rend compte que la témérité de celui-ci peut lui être utile, à lui, Hernaut : « *Si enverroi Robastre aler u front premier, / Adonc se je m'en vois, n'en fes a blastengier.* » (v. 2957 et 2958) : « Je vais envoyer Robastre en première ligne, / Si je fais retraite, je n'en serai donc pas à blâmer. ».

Dès lors, il est réduit au rang de simple comparse et n'apparaît plus que sporadiquement : *Hernaut a geté mort Malin de Grimoulee* (v. 3028). On apprend encore au v. 3704 qu' *Hernaut estoit navré d'un roit espié trenchant* : c'est Grifon qui répond à Robastre, lequel s'enquérât du sort d'Hernaut. Dans la laisse 68, c'est encore une fois Robastre qui lui vole la vedette quand il s'agit de sauver Gaufrey : *A tant es vous paien, la pute gent desvee ! / Ja fust ochis Gaufrei sans nule demouree, / Quant Hernaut et sa gent est ariere tournee, / Et Robastre qui a la cuignie portee / Et s'est feru entre eus la cuignie levee.* (v. 3872 à 3876).

La situation de la laisse 42 est reproduite à la laisse 99 : Hernaut conseille à nouveau Gaufrey en lui demandant d'envoyer un messager à Grellemont, où les renforts demandés à Grifon doivent être arrivés ; mais il se trompe, Grifon s'étant bien gardé de les envoyer, préoccupé d'abord de faire édifier son propre château. C'est à nouveau Robastre qui se manifeste, et ce sera une nouvelle fois l'occasion pour ce dernier de briller, avec l'aide de son luiton de père.

On voit Hernaut partir *fourrer* (v. 8014), c'est-à-dire chercher du ravitaillement, tâche certes nécessaire pour une armée en guerre, mais peu héroïque ; il fait aussi *l'escarguite* (v. 8111), c'est-à-dire qu'il fait la sentinelle pendant que Gaufrey et Robastre vont dormir.

Les dernières humiliations.

Deux occasions de se mettre en valeur lui sont données à la fin de la chanson : le Sarrasin Morhier a vu Gaufrey quitter le camp des Français avec le gros de l'armée ; Hernaut et Robastre y sont restés pour le garder, avec seulement dix mille hommes ; mais là encore, c'est Robastre qui vole la vedette à Hernaut : grâce à son père le *luiton* Malabron, qui lui apparaît en rêve, Robastre déjoue l'attaque surprise de Morhier et tue ce dernier. Enfin, au moment d'attaquer l'ennemi le plus important, le roi Gloriant, Robastre exige d'Hernaut la contrepartie de son dévouement : *Il a dit a Hernaut : « Foi que je doi Jhesu, / Servi vous ai grant pieche et esté vostre dru, / Que ne m'avés donné vaillissant .I. festu ; / Or vueil avoir .I. don, par le vostre salut ! / - Et il vous est donné ! » Hernaut a respondu.* (v. 10101 à 10105). Dans les combats qui suivent, le duel entre Robastre et Gloriant s'étend sur seize vers (10108

à 10123), alors qu'Hernaut n'a droit qu'à une mention d'un vers : *Hernaut a geté mort Lombec de Capalu* (v. 10135).

Enfin, au moment tant attendu des retrouvailles, après sept ans de captivité, entre Garin et ses fils, Hernaut n'a droit qu'à une simple préséance d'étiquette : *Et Hernaut deschendi, li et Garins, avant ; / Quant il sunt deschendu, si se vont desarmant ; / Adonc s'entrebeisierent et ami et parent ; / Sez .IIII. fis beisa Garins le combatant, / Et de Robastre fet merveillez joie grant.* (v 10246 à 10250) : c'est à Robastre que s'adresse l'expression la plus intense de la joie de Garin.

Le chef de lignée une fois libéré, Hernaut retrouve sa place initiale dans la fratrie, mais est précédé par Robastre : *Garins a pris congié, a la chiere membree ; / Et Robastre et Hernaut et Milon courte espee, / Et Girart et Renier n'i ont fet demouree, / Et vont avec Garin a Monglane la lee.* (laisse 173, v. 10444 à 10447). Sa dernière apparition dans la chanson le ramène exactement au point de départ : *Hernaut beisa son fix, durement, sans boidie, / Aymeriet li preus, a la chiere hardie, / Puis demande congié, qu'il n'i demeure mie ; / A Biaulande s'en va, la chité segnourie* (laisse 174, v. 10461 à 10464). *Exit* Hernaut de Biaulande : pour que Robastre crût, il fallait qu'il décrût.

GRIFON.

Situation du personnage.

Le personnage du traître, dans *Gaufrey*, est privilégié, puisqu'il apparaît à treize reprises en tête de laisse, dans les laisses 50, 51, 64, 70, 87, 88, 89, 90, 92, 93, 94, 97, 98.

Le nom même du personnage n'est pas une invention du poète, puisque Paul Aebischer, citant A. Longnon, observe que *Grifo*, *Gripho*, *Gripo* est la forme familière du nom d'un frère rebelle de Pépin le Bref, *Gairefredus*¹.

Dans la troisième laisse, qui énumère les douze fils de Doon et leurs titres, Grifon apparaît en troisième position, après l'aîné, Gaufrey, et le deuxième, Doon de Nantueil : *Et le tiers des enfans si ot a nom Grifon ; / Chil fu pere fel Guenes, qui fist la traïson / Dont moururent a glesve li .XII. compengnon.* (v. 86 à 88). Dès le départ, donc, Grifon est présenté comme l'ancêtre d'une lignée de traîtres, et d'abord comme le père de Ganelon, le traître emblématique du cycle de Charlemagne.

La laisse des traîtres.

Grifon reparaît à la laisse 35, qu'on pourrait qualifier de laisse des traîtres, puisque les deux épisodes qui la partagent mettent en scène deux personnages qui, chacun dans son camp, trahissent les leurs : Lion, le chambellan de Flordespine, au début de la laisse, achève d'y tuer les maçons qui ont construit le passage secret permettant à cette dernière de communiquer avec Doon et Garin (v. 2144 à 2157). Cet épisode sanglant est suivi d'une annonce qui doit accroître l'intérêt dramatique de la chanson : *Or vient tele canchon que n'oïstes piecha ! James nul jougleor meillor ne chantera !* (v. 2159 et 2160) : Gaufrey arrive devant Grellemont, possession du roi Guitant, lequel a trois frères, eux-mêmes nantis : *Li .I. tient Roussillon, dessus la mer dela, / Et l'autre tient Nantueil, qui molt de gent mena ; / Le tiers tient Aigremont, ou molt bel castel a.* (v. 2189 à 2192). Sans même attendre de les avoir conquis, Gaufrey distribue ces possessions à quatre de ses frères puînés, en commençant par Grifon, ce qui distingue particulièrement ce dernier et permettra au poète de rendre sa trahison plus noire encore : *.III. des ainsnés freres que Doon engendra / En apela Gaufrei, que plus n'i demoura ; / Grifon tout le premier devant tous apela : / « Grifon, chen dist Gaufrei, a moi entendez cha : / Je vous doins Grellemont et quanque il i a ; » / Puis il ot Grellemont, ainsi*

¹Paul Aebischer : *Des annales carolingiennes à Doon de Mayence*, Genève, Librairie Droz, p. 82.

com orrés ja ; Ne demoura c'un mois que Guenes engendra, / Qui la grant traïson vers Roullant pourpensa : / Il le vendi Marsile et a la gent dela, / Puis fist il .I. castel en la terre dela, / Hautefeuille par nom ensement l'apela (v. 2197 à 2207). Mais Guenes n'est pas seul : Chil Grifon dont vous di .IIII. fis engendra : / Berenguier et Hardré, que durement ama ; / Alori et fel Guenes, / Qui molt grant mal brassa (v. 2210 à 2212).

A Gaufrey qui promet à ses frères de ne pas retourner au pays avant d'avoir conquis ces quatre royaumes, Grifon, qui est déjà dans son rôle de traître en négligeant de sauver son propre père, répond : « *Frere, chen dist Grifon, or avés vous bien dit ! / Que vous caut de mon pere ? Il est mort et honni ; / Gloriant l'a ochis, qui a grant gent o lui (v. 2242 à 2244).* Mais c'est Girart de Roussillon qui défend les intérêts du clan face au traître : - *Gaufrei, chen dist Girart, ne feson pas ainsi ! / Ne creés pas Grifon, pour le cors saint Remi / Que onques ne nous vint nul bon conseil de li. / Sera donc nostre pere ainsi mis en oubli ? (v. 2248 à 2251).*

L'épouse de Grifon : une Sarrasine convertie de force.

Grellemont est attaqué et conquis par ruse : les Français se font passer pour des Sarrasins qui ramènent dans un cercueil le corps du roi Guitant ; mais c'est Robastre qui se trouve dans la bière et qui jaillit comme un diable de sa boîte pour tuer ceux qui ne veulent pas se convertir ; plus de mille sept cents se « régénèrent » ainsi (c'est le terme employé) ; parmi eux, la fille du roi Guitant : *Et la fille Guitant ont fet regenerer, / Que plus bele de li ne poverit on trouver : / Gaufrei la fit Grifon a moullier espouser ; / Chele nuit dont vous di fu Guenes engendré, qui puis en Rainchevax vendi les .XII. pers. (v. 2238 à 2242).* Voilà donc expliquée l'origine de la lignée des traîtres : une Sarrasine convertie de force et mariée à l'enfant le plus douteux de la lignée de Doon, Grifon !

Grifon traître et lâche : le négatif de Roland.

C'est à Gaufrei et à Robastre, hors du château de Grellemont, que revient la tâche d'exécuter Guitant, qui refuse de se convertir ; Grifon, prudent, ne quitte le château qu'après la mort de Guitant : *Du palés deschendi Grifon le maleïs ; / Par feintise a ses freres beisiés et conjoïs ; / Segnors, com l'avés fet, pour Dieu de paradis ? / - Molt bien, chen dist Gaufrei, la Damedieu merchis ! (v. 2506 à 2509).*

Grifon est donc clairement identifié comme traître ; mais pour le poète, il s'agit de raviver l'attention du public : dans les combats qui suivent la mort de Guitant, Grifon est amené à

combattre les Sarrasins et le récit, un moment, laisse croire à son héroïsme : ses exploits s'étendent sur trente huit vers exactement (fin de la laisse 49 et laisse 50, jusqu'à l'avant-dernier vers : v. 3044 à 3082). Le poète pousse très loin la symétrie avec le personnage de Roland : *Grifon fu en la presse a pié et sans cheval ; / Par le pont tint l'espee luisant comme cristal ; / Flandrine li donna, sa mere la loial : Ele ot nom Trenchefes, chen semble Durandal ;* (v. 3063 à 3066). Il est acculé contre un rocher, cerné par les Sarrasins, gravement blessé : *Et si promet a Dieu le Pere Esperital / Que s'il puet escaper de chel estour mortal, / Que pour l'amour de li fera .I. hospital / Ou il hebergera tous povrez quemunal ; / mes il se parjura, le glouton desloial.* (v. 3079 à 3083). Dieu se manifeste sous la forme de Gaufrey qui, venant au secours de son frère, lui procure un cheval ; Grifon s'empresse d'enfourcher ce dernier et de s'enfuir, refusant d'aider Gaufrey qui a été à son tour désarçonné : *Grifon tourna en fuie, entre ses dens dit a : / « Gaufrei, il m'est avis que or estes vous la ; / Or soit cheli pendu qui vous i secourra ! »* (v. 3119 à 3121). A Robastre qui lui demande de ses nouvelles, il ment en lui affirmant que Gaufrey est mort, et lui propose de fuir ; Robastre refuse, et sauve ce dernier qui, en présence de Grifon, refuse de le saluer : *Ahy, mauvés, dist il, vous me lessastes la, / Entre paiens felons ; tous jours m'en souvendra ! / En vous ne tint il mie que ochis ne fu la ; / Honni soit qui james vostre corps amera* (v ; 3158 à 3162). A nouveau, Grifon ment en prétendant être allé chercher Robastre.

Le poète exploite méticuleusement la félonie et la lâcheté de Grifon : ce dernier assiste de loin, en se cachant, au combat de Robastre contre le géant Nasier : *Tel paour ot adonc que n'ot tele en sa vie ! / Dont jura Damedieu, le fis sainte Marie, Que il atendra tant, avant que nul mot die, : Qu'a Robastre le preus aille ja fere aïe [...] Et se il avient chose que Robastre meschie / Grifonnet s'enfuira, cheli n'atendra mie* (v. 3638 à 3644). Dès la mort de Nasier, nouveau mensonge de Grifon, mais à Robastre cette fois-ci : il prétend avoir quitté les autres barons pour venir à son secours.

Aux origines merveilleuses du nom de Grifon.

Robastre ayant été sérieusement blessé lors du combat avec Nasier, la femme de Grifon, fille du roi sarrasin Guitant et un peu sorcière, *est venue a Hernaut et si li demanda / S'ele garist Robastre, se bon gré l'en sara / Et Hernaut respondi que que tous jors l'amera* (v. 3927 à 3929) ; Elle guérit Robastre grâce aux pouvoirs d'une herbe magique, ce qui provoque la jalousie de Grifon, qui jette à la mer l'« escrin » la contenant. Fauqueite en explique alors l'origine légendaire, où mythe et religion chrétienne se mêlent : *En paradis terrestre dont*

*Adam fu getés, / La en est la rachine, ne plus n'en est trouvés . / .I. oisel la porta, qui fu bien aprestés : / En sarrazzinois est Durginas apelez, / Et si est en francheis aussi Grifon nommés (v. 3975 à 3979) ; Guitant, le père de Fauqueite, ayant ordonné la mise à mort des sept petits de l'oiseau Grifon, les « grifonniaus », ce dernier est parti chercher l'herbe magique au paradis et les a ainsi ressuscités : *Che est la premiere herbe, chen dient li letrés, / Que Damedieu planta quant il fu devalés, / Quant li angre se furent contre li revelés, / Dont furent en enfer leidement devalés.* (v. 3995 à 3998). Observons ici le statut ambigu du merveilleux : l'herbe qui sauve bénéficie d'une caution religieuse : sa racine est en Paradis. Mais l'oiseau qui va l'y chercher semble plutôt associé aux anges rebelles et au Diable : il donne son nom au traître du récit.*

La descendance du traître.

Grifon coupe la parole à sa femme, pour énoncer sa profession de foi : *Que ja n'amerai homme qui fache loiautés, / Mez tous jours traïson et fine faussetés : / Icheus seront tous jours mi dru et mi privés.* (v. 4002 à 4004). Le poète se livre alors à cette pratique de la chanson de geste tardive qu'est le dévoilement d'une généalogie : *Que de li issi puis Guenelon et Hardrés, / Milon et Auboin, et Herpin et Gondrez, / Pinabel de Sorenche et Tiebaut et Fourrés, / Et Hervieu du Lion, qui sot du mal assés, / Et Tiebaut d'Aspremont, qui molt fu redoutés ; / De li issi tel geste dont Kalles fu irés* (v. 4006 à 4011).

Acmé de traîtrise : il trahit son frère et berne Charlemagne.

A mi-parcours de la chanson, Grifon intervient comme personnage pivot de l'action, dans une suite de seize laisses : il trahit Gaufrey puis trompe Charlemagne. La série des combats autour de Grellemont a rapporté du butin, que Gaufrey va utiliser pour demander des renforts à Charlemagne : les laisses 81 à 83 vont mettre en évidence la confiance de Gaufrey pour son frère et, à l'inverse, la duplicité de ce dernier : *Si menez de l'avoir assez et a foison : / Un present en ferez au roi de Monloon, / Et menez biaux depens, nous le vous quemandon ! / .XXX.M. soudoiers requerez a Kallon, / Et nous les paieron a lor devision* (v. 4505 à 4509). Grifon répond : « *Assés en arez vous, puisque l'avoir avon !* » / *Puis a dit coïement, que ne l'entendi hom : « Par icheli Segnor qui estora le mont, / Ja n'i arés aïde, secours ne garison, /*

Ains serés tous ochis, se Dex plect et son non, / Dont si aroi Vauchere et la terre environ ! » (v. 4578 à 4583).

Grifon et sa troupe s'approchent de Troyes en Champagne ; *Vers la nonne se leva une grant oscurté . Que il ont lor chemin perdu et adiré ; / .III. lieues de terre ont il bien traversé ; Puis esclarchi le temps, s'ont devant eus gardé : / Une haute montaigne a Grifon regardé ; / Avis li est molt bien qu'es nues soit fermé ! »* (v. 4830 à 4835). Le personnage de Grifon est encore une fois associé à des éléments légendaires ou religieux : le ciel qui s'obscurcit en plein jour est un emprunt aux Evangiles et à l'épisode de la mort de Jésus, même si l'on peut difficilement établir une symétrie entre le Golgotha et la *haute montaigne*. Un homme de la suite de Grifon, Hardré, homonyme d'un fils de celui-ci (cf. le v. 2211), ancien chevalier de la cour de Charlemagne et immédiatement désigné comme traître par le poète (*Ch'estoit .I. traïtour, Dex li doinst mal dehé !* v. 4840), conseille à son maître d'y construire un château : les quelques lignes qui suivent décrivent le rêve de puissance qui devait habiter tout seigneur assez important pour édifier de telles forteresses : *Hé Dex ! dist le traître, biau roi de majesté ! : Qui aroit tel castel chi endroit compassé / Et fust bien a bretesques et tourelez fermé, / Et puis si fust garni de pain, de vin, de blé, / De char et d'armeüres, de chevaliers armé, / Et puis si fust devant toute crestienté, / Et tous les rois du monde, et eus et lor barné, / N'i forferoient pas vaillant .I. oef pelé !* (v. 4853 à 4860). Grifon approuve la proposition de Hardré ; il faudra bien demander au préalable l'attribution de cette terre en fief par Charlemagne, mais une fois celle-ci obtenue : *Ains que passast li an i seroit il fremé : / Et en seroit [Charlemagne] encore courouchié et iré, Et si seroit Gaufrei et tout mon parenté ! / Quant il sera molt bien et en haut levé, / Hautefeuille ara nom, ainsi l'ai empensé* (v. 4870 à 4874).

Pour parvenir à ses fins, Grifon va mentir à Charles en accusant Gaufrey de trahison et en prétendant avoir conquis lui-même les territoires ainsi que le butin que lui avait confié ce dernier : *Sire, Gaufrei, mon frere, par Dieu honni nous a [...] Et au roi Gloriant pour servir s'en ala* (v. 5012 et 5020).

Charles, d'abord méfiant, perd tout esprit critique quand il apprend que Grifon est fils de Doon, et le nomme *marescal de Campengne* (v. 5046). C'est le duc Naimés qui va, en vain, inciter Charles à la prudence. Un épisode emblématique des rituels féodaux est imaginé par le poète pour révéler les conflits entre barons : Grifon offre à Naimés, pour s'accorder ses bonnes grâces, un oiseau de chasse prestigieux : un faucon de quatre *mues*, que Naimés refuse, geste qui est aussitôt exploité tactiquement par le traître : *Grifon redouta molt du Naimés de bavier ; / Paour a ne li nuise envers Kallez le fier ; / Il est passé avant, que n'i vout*

delaier ; / Si li avoit tendu son faucon montenier, / Qui fu de .III. muez, merveilles estoit chier ! / « Tenés, sire, dist il, miex emploier ne quier. » / Et Naimez respondi : « Ja ne le quier baillier ! » / Et Grifon li a dit, que ne vout delaier : / « Trop estes orgueilleus quant nel dengniez baillier ! » (v. 5054 à 5062).

Naimés va démonter les mensonges de Grifon, au terme d’une enquête rapide et efficace, s’étendant seulement sur seize vers (5020 à 5036) : il demande à Grifon quand Gaufrey a trahi ; celui-ci répond : « A la fête saint Vincent » ; puis il va poser la même question à un des chevaliers de la suite de Grifon, qui lui affirme : « A la fête saint Jean » ; or la saint Vincent est fêtée le 22 janvier, alors que la saint Jean Baptiste est célébrée le 21 juin. Naimés exulte, mais Charlemagne refuse de sévir : *Je ne pris son poveir une pomme pourrie, / Que, se il me fesoit aucune felonnie, / Tost et isnelement li aroie merie ; ; / Or m’en lessiés chevir, ne vous en meslés mie !* (v. 5148 à 5152). Il se contente de faire promettre à Grifon de ne pas le trahir ; ce dernier le jure, mais se parjure en secret : *Quant Grifon l’a oï, s’a la fache rougie, / Puis dist a Kallemaine : « Ne vous en doutés mie, / Ne ferai traïson en trestoute ma vie ! ».* / *Après dist coïement, que Kalles ne l’ot mie, / Que s’il vit seulement plus d’un an et demie, / Onques ne dist parole que si li fust merie.* (laisse 98, v. 5232 à 5237).

L’effacement du personnage : sa trahison accomplie, le traître devient inutile au récit.

Le rôle actif de Grifon dans le récit s’arrête brutalement là : le traître ne présente d’intérêt que lorsqu’il trahit ; le poète narre l’épisode de la construction du château en sept vers seulement et passe sans transition à autre chose : *Grifon vint a Chaalons, la fort chité garnie ; / La fu la dure pierre achetee et taillie, / Et mise en des careitez, portee et conroïe / Droitement a la monte, qui est forte et fornïe : / La fu fet le castel et la tour bateillie. / A machonner mist on bien .III. ans et demie ; / Souvent a Kallemaines la nouvele oïe. / Or leïron du castel dont l’euvre est commenchie ; / Si diron de Gaufrei a la chiere hardie.* (v. 5253 à 5261).

Il n’apparaîtra plus que dans les allusions des autres personnages à sa félonie, à l’absence des renforts qu’il devait ramener à ses frères ; mais il a tenu son rôle dans la narration : il est un beau type de traître, puisqu’il trahit sa propre famille, et même un archétype, puisqu’il est père de Ganelon, sans en avoir l’envergure² ; de surcroît, mari vindicatif : il n’admet pas que

² Jean Dufournet, met en évidence l’envergure du personnage de Ganelon dans son introduction à la *Chanson de Roland*, p. 35, Flammarion, 1993.

sa femme soigne Robastre ; enfin, doté d'un nom d'oiseau fantastique qui vit en terre sarrasine, il symbolise l'oiseau de mauvais augure, lié au Mal.

ROBASTRE.

Situation du personnage.

Robastre apparaît dans la deuxième partie de la chanson de *Doon de Maience*, qui précède immédiatement *Gaufrey* dans le manuscrit de Montpellier¹ ; Il y figure déjà comme un vassal de Garin de Monglane : *Pour chen s'est esmeü Garin de son roion, / Et Robastre avec li, le vaillant campion, / .I. vassal qui est nés de fame et de luiton ; Ains plus fort hons ne fu des l'aage Sanson*². Et plus loin : *Or ont il tout perdu, car nous Garin avon, / Et Robastre le fier, le gentil careton*³. Le lecteur assiste même à une répétition générale des exploits de Robastre, qui annonce ceux qui seront les siens dans *Gaufrey* : il y affronte l'Aubigant, les Sesnes et les Danois, qui ont fait prisonniers Charlemagne, Doon et Garin : *Et Robastre le fier sa cuignie emmancha ; / Quant affeitie fu, chele part regarda*⁴. Robastre et sa hache s'insèrent dans une tradition plus ancienne encore, en renvoyant à Renoart et à son tinel, dans les *Aliscans*.

Ce personnage, s'il n'est pas à proprement parler une création, permet au poète d'introduire dans la chanson une fantaisie que n'autorise pas un *Gaufrey*, soumis à la discipline du lignage. Il est, après *Gaufrey*, le personnage à qui est attribué le plus grand nombre d'attaques de laisses, 30 en tout : celles des laisses 9, 15, 23, 37, 43, 44, 46, 52, 58, 59, 60, 65, 66, 77, 100, 101, 102, 103, 104, 105, 106, 107, 109, 110, 139, 140, 145, 168, 169, 172.

La loyauté d'un vassal envers son suzerain.

Sa première mention figure en deux vers, à la fin de la laisse 4 : la hiérarchie est respectée, puisqu'il n'est mentionné qu'après le fils aîné de Garin, Hernaut de Biaulande, seul des quatre fils de Garin à n'avoir pas été fait prisonnier par le roi sarrasin Gloriant : *O li n'en a c'un seul des .III. demourez, / Ch'est Ernaut de Biaulande, qui molt est renommés ; / Garins li a donné Biaulande le regnés, / Et a ja .I. biau fix, piecha est mariés ; / Aymeri est*

¹*Doon de Maience* est publié par André Pey dans le volume 2 de la collection *Les Anciens Poètes de la France*, publiée sous la direction de François Guessard, 1859 ; réimpression Klaus Reprint, 1966.

²A. P.F., Klaus reprint, vol. 2, p. 243, v. 8047 à 8050.

³*Ibidem*, p. 243, v. 8069 et 8070.

⁴*Ibidem*, p. 270 et 271, v. 8969 et 8970.

l'enfant par son nom apelés. / Or a ses .III. enfans le roi emprisonnés ; / Il n'a qui li aït c'un vassal alosés : / Robastre est par son nom, chen m'est vis, apelés. (v. 157 à 164).

Puis, dans la laisse 8, même si l'ordre lignager est respecté – les 24 premiers vers ainsi que les 9 derniers sont consacrés à Doon, Gaufrey, Garin et ses fils - la partie centrale, soit 30 vers, est consacrée à une action décisive de Robastre : il décide de tenter une sortie et de capturer un convoi de vivres de l'ennemi, pour ravitailler la cité affamée : « *G'irai querre viande sus la gent deffae ; / Ma cuignie trenchant lor sera ja monstree. » (v. 300 et 301).*

Le portrait physique du personnage est brossé en un demi-vers : *Et Robastre ensemment, le viel canu barbé. (laisse 22, v. 1228).* Au moment où Gloriant appareille *in extremis*, emmenant prisonniers dans ses bateaux Doon et Garin, sous les yeux de Gaufrey, d'Hernaut et de Robastre furieux, et au moment donc où Robastre va ravir la vedette à Garin comme héros épique, le poète ne manque pas de rappeler la loyauté du vassal envers son suzerain : Robastre se lamente : « *Ahy las, dist Robastre, chetif maleürés, / Mon segnor ai perdu, qui tant fu alosés, / Le meillor chevalier qui onques fust trouvés, / Et le plus courageus et le plus redoutés ! » (laisse 22, v. 1244 à 1247).* Il s'adresse à la deuxième personne à son seigneur absent, en lui promettant solennellement de le retrouver et de le ramener : « *Mes par cheli Segnor qui en drois fu penés, / [...] Je vous en emmerrai, s'en aient les Turs maugrés, / Jusqu'en vostre país arriere a sauvetés. » (laisse 22, v. 1258 à 1263).* La force de ce lien féodal constitue un des fils conducteurs de l'action, et l'expression des sentiments en restitue toute l'intensité, puisqu'après avoir clamé sa douleur en mots, Robastre s'évanouit : *Après le dementer s'est de douleur pasmés. (v. 1265, dernier vers de la laisse 22).* La liaison entre laisses s'opère souvent par reprise de tout ou partie du dernier vers de la laisse précédente dans le premier vers de la laisse suivante ; c'est ce qui se passe au début de la laisse 23, où le poète, tout en rappelant l'action de la fin de la laisse 22, annonce le triomphe futur de Robastre : *Robastre le gentil de douleur se pasma / Pour Garin, son segnor, que ainsi perdu a. (laisse 23, v. 1266 et 1267) ; et Com Robastre fu roy de chel país de la, / Et Garins et Doon le país li donna / Pour chen que si tous jours au besoig li aida. (v. 1282 à 1284).*

Ruse de Robastre.

Le premier exploit de Robastre est chanté dans les laisses 37 à 40 : c'est lui qui imagine et propose aux autres la ruse destinée à s'emparer du château de Grellemont : « *Metez moi une biere ou je le mort feroi ; / Ma cuignie trenchant aroi molt pres de moi ; / Quant sera anuitié, dont n'i feison delai, / Vous leur ferez acrerre que ch'est Guitant le roy / Que Aquinart a mort*

a duel et a besloi. / [...] – Molt ditez bien, Robastre ! » *chen li a dit Gaufrei.* » (laisse 37, v. 2258 à 2262, et v. 2267). La ruse réussit, le château est pris, mais il faut à présent sortir combattre les Sarrasins qui se sont ressaisis ; Gaufrey, voulant ménager Robastre, lui demande de rester pour défendre le château ; mais celui-ci proteste énergiquement : « *Demourez au castel, si garderez chaens. / Et Robastre respont : « Je n'en feroi noient ! / Je ne sui mie a vous ni a homme vivant » ; [...] Sa cuignie a son col, s'en est alé devant. / Quant Gaufrei l'a veü, si s'en rist bonnement.* (laisse 40, v. 2371 à 2374, puis v. 2379 et 2380). La suite de la longue laisse 40 décrit deux duels successifs : Gaufrey, tout d'abord, qui tue le roi Matant en quatorze vers seulement : *A tant es vous Gaufrei qui vint devant pongnant ...* (v. 2394), mais c'est à Robastre que revient l'honneur de tuer le roi Guitant, en soixante treize vers : *A tant es vous Robastre, sa hache paumoiant...* (v. 2409) ; duel en mots , où la religion a sa part, puisque Robastre demande à Guitant de se convertir : *Et li a demandé devant toute sa gent / Se il veut en Dieu crerre, le Pere omnipotent* (v. 2439 et 2440). La réponse de Guitant est un morceau d'anthologie de mise en cause ironique des dogmes de la foi chrétienne (v. 2442 à 2462) : cette réponse sacrilège scelle sa mise à mort par Robastre, chantée avec non moins d'ironie par le poète : *Sus son col le jeta, a terre le deschent / Si bel et si seri et si tres douchement / Que le cuer de son ventre en .II. moitiés li fent.* (v. 2472 à 2474).

Robastre propose lui-même à Gaufrey d'éprouver sa force : retenir deux chevaux par la queue.

... Nouvel exploit de Robastre, toujours durant le siège du château de Grellemont, alors que cent mille Sarrasins l'entourent : Hernaut conseille à Gaufrey d'envoyer un messenger au roi Quinart, chef des assiégeants ; ce messenger proposerait un combat singulier entre deux champions ; Robastre se propose, mais est récusé par Gaufrey : « *Ne vous voudrion perdre pour tout l'or de Cartage !* » (v. 2644) ; à quoi Robastre répond : « *Mais je ne les dout tous vaillissant .I. fromage !* » (v. 2646).

Et de suggérer qu'on lui impose une épreuve : retenir par la queue deux puissants palefrois montés par deux jeunes gens et ne pas tomber quand ils les lanceront au galop : « *Et se vouliés prouver mon vasselage, / Prenés moi .II. chevax, si courans comme rage, / .II. vallés montés sus, qui soient preus et sage ;* » (laisse 43, v. 2651 à 2653). L'épreuve, racontée dans la laisse 45, est si parfaitement réussie que Gaufrey cède : « *Fet en avés assés, Robastre, mon enfant ; / Vous estes le plus fort de chest siecle vivant, / Et faites le mesage s'il vous vient a*

talent ! » (v. 2717 à 2719). Observons ici que la reconnaissance par Gaufrey de la supériorité de Robastre témoigne de la supériorité de ce dernier sur le plan narratif : sans échapper aux conventions de la chanson de geste, il est mêlé aux péripéties les plus spectaculaires de l'action. Les clameurs de joie de l'assistance alarment le roi Quinart, qui décide d'envoyer un messenger au château. Robastre le croise en chemin, le tue : c'est l'occasion pour le poète de manifester une ironie cruelle à l'égard d'un personnage dont la seule fonction dans le récit semble être de donner prétexte à un combat singulier qui mette Robastre en valeur ; après avoir tué le messenger, Robastre le jette devant le roi Quinart : *Devant l'amiral vint, a terre le deschent, / Si bel et si seri et si tres douchement / Que le cuer de son ventre en .II. moitiés li fent !* (v. 2755 à 2757). Un nouveau personnage va servir de faire-valoir à Robastre : Cadot, le frère du roi Quinart, prétexte à une scène aussi violente que narrativement efficace : comme il vient d'arracher une partie de sa barbe à Robastre, celui-ci, furieux, le décapite et sa tête va voler dans le giron de son frère Quinart : *Li a le chief coupé par dessous le menton / Si qu'il estoit volé l'amiral ou gueron.* (laisse 46, v. 2794 et 2795).

Héroïsme de Robastre face à la peur d'Hernaut, fils de son suzerain.

Submergé sous le nombre, mais sauvé par l'arrivée de Gaufrey, Robastre a derechef l'occasion de se distinguer en rabrouant dédaigneusement Hernaut de Biaulande, fils de Garin de Monglane, lequel propose de faire retraite devant la masse sarrasine : *« Il semble tuit li mont en soient revestu. / Se ne nous en tournon, foi que je doi Jhesu, / Ja ne verron le vespre, si seron irascu ! / - Qu'en dites vous, Robastre ? dist Gaufrey le membru, / - J'en di, chen dist Robastre, qu'il ne vaut .I. festu ; / Il ne fu onques fix Garin le conneü / Qui veut leissier l'estour pour paien mescreü ! / Se vous avés paour, alés vous ent o liu ; / Je demourrei tout seul, foi que je doi Jhesu : Ainchies que je sois mort m'i seroi chier vendu ! »* (laisse 47, v. 2930 à 2939). La tension dramatique est à son comble : comment Hernaut va-t-il réagir à cette humiliation que lui inflige Robastre ? La laisse 48 donne la réponse : le désir de vengeance cède la place très vite à la raison : Hernaut redoute la hache de Robastre, et se rappelle fort à propos : *« Il aime tant Garin, mon pere le guerrier, / Que pour s'amour vient il avec nous ostoier. »* (v. 2950 et 2951). Il décide donc de rester sur le champ de bataille, mais se montre à nouveau sous un jour déplaisant : *« Si enverroi Robastre aler ou front premier : / Adonc se je m'en vois, n'en fes a blastengier. »* (v. 2957 et 2958). Ce trait décrit plus sûrement la réalité des comportements sur les champs de bataille que les massacres hyperboliques, motif obligé des épopées.

Héroïsme et merveilleux : le duel avec le géant Nasier.

La montée en puissance de Robastre va culminer dans les laisses 52 à 65 : il tue en combat singulier Faradin, le neveu du géant Nasier (laisses 52 et 53) : *Faradin le felon a sus l'elme feru ; / Coife ni bachinet ne li a rien valu : / Entresi qu'au braier l'a coupé et fendu ;* (laisse 53, v. 3234 à 3236). Puis, sur douze laisses (54 à 65), dans le combat singulier le plus long de la chanson, Robastre affronte et tue le géant Nasier. La progression dramatique est soigneusement ménagée : une description préalable du géant le présente comme une espèce de monstre (laisse 54, v. 3277 à 3287). Puis, dans une démarche symétrique à celle de Robastre précédemment, il exhorte ses hommes, ébranlés par les exploits de Robastre, à se reprendre. (laisse 54, v. 3290 à 3326). Puis il surprend Robastre qui se désaltérait, couché près d'une source et désarmé ; le combat commence sans tarder, sanglant dès le départ : Nasier arrache une partie de ses cheveux à Robastre (laisse 56, v.3368 à 3377) ; ils s'entredéfient (laisse 58) et le combat commence, qui se terminera par la mort de Nasier (laisses 59 à 65).

Avec le personnage de Nasier, le récit bascule dans le merveilleux, et il n'est pas indifférent que ce soit Robastre qui l'affronte. Avec Charlemagne, Doon, Garin et Gaufrey, le poète bâtit son récit autour de situations de vassalité ou de révolte contre ce lien de vassalité. Robastre lui permet en revanche, sans transgresser le modèle social féodal proposé au public – et probablement exigé par lui – de répondre à la demande de fantaisie exigée par ce même public. L'épisode du duel avec Nasier semble libérer l'inspiration du poète : le merveilleux va dorénavant irriguer la chanson.

En effet, le poète décide de faire brutalement disparaître Pleisanche, l'épouse de Robastre, dès la laisse 66, c'est-à-dire immédiatement après le combat avec Nasier : quelle autre signification cette mort peut-elle prendre que la « libération » de Robastre, avec pour corollaire celle de l'imagination du poète ? Après sa victoire, Robastre rappelle la reconnaissance qu'il doit à Garin de tout le bien qu'il lui a fait dans sa jeunesse : « ...*Garin le combatant, / Qui me fist tant de bien, tant com fu de jouvent ! / Pleisanche me donna, m'amie la vaillant, / Qu'espousai à Monglane bien a .XXXII. ans ; / A poi n'a esté veve par chest felon gaiant.* » (laisse 66, v. 3706 à 3710). Mais dès le vers suivant, le poète intervient, dans une de ces prolepses narratives placées aux tournants du récit, pour annoncer sans ménagement la mort de Pleisanche : *Ahy las ! de Robastre com il est couvenant, / Et com ch'est grant damage que ne soit le tourment / De Pleisanche la bele, de quoi il est parlant ! /*

Sachiés qu'ele mourut cheli jour proprement, / Dont Mabile ot le cuer courouchié et dolent. (v. 3711 à 3715).

Poursuite du merveilleux : l'herbe magique.

Robastre ayant été gravement blessé dans le combat contre Nasier, Gaufrey décide de le faire soigner : « *Amis, chen dist Gaufrei, je vous feroi saner !* » (laisse 67, v. 3809). C'est la femme de Grifon qui va soigner Robastre (le poète précise, au vers 3926 : *Et la fame Grifon, que Gaufrei li donna* : toujours la marque dans le récit de l'omniprésence du lien féodal). Le merveilleux reparaît alors, sous la forme d'un médicament miraculeux : *Et vint a .I. esclin et si le deffrema, / Et si en trait une herbe qui si grant bonté a / Qui en ara usé ja mal ne sentira ;* (v. 3931 à 3933). Grifon manifeste sa rage de voir son épouse guérir Robastre, « *chu mauvés ribaut la* » (v. 3954), et jette dans la mer l'herbe magique : *Or est u fons de l'eve, si com l'en dit piecha, / Et le jour saint Jehen, ne le mescreés ja, / Vient tous jours dessus l'eve, toute coie estera.* (v. 3963 à 3965). La laisse suivante précise l'origine sacrée de cette herbe : *En paradis terrestre dont Adam fu getés, / La en est la rachine, ne plus n'en est trouvés !* (v. 3975 et 3976). Robastre, ainsi magiquement guéri, peut à nouveau combattre et abat l'amiral Quinart (laisse 73 et 74).

Poursuite du merveilleux : Malabron le *luiton* : le père tout-puissant au secours du fils .

Mais le merveilleux, toujours associé à Robastre, va s'épanouir dans l'épisode du bois enchanté, qui s'étend des lisses 99 à 111 : Grifon avait été chargé par Gaufrey de chercher des renforts auprès de Charlemagne ; comme il ne revient pas, Hernaut propose d'envoyer un messenger à Grellemont pour vérifier si les renforts sont bien arrivés ; Robastre se propose pour cette mission (laisse 99, v. 5307 à 5312). Le poète annonce alors, dans une prolepse narrative, l'irruption dans l'action d'un personnage *faé*, ensorcelé, le lutin Malabron, père de Robastre : *Dex garisse Robastre, qui le mont estora ! / Quer ainchiez que il voie Gaufrei, que tant ama, / Ne Hernaut de Biaulande, qui tant de bonté a, / Son pere Malabron tant d'ennui li fera / Que onques tant n'en ot ne james n'en ara !* (laisse 100, v. 5332 à 5335). Et un peu plus loin, en analepse narrative : *Segnors, oï avés, pour voir, en la canchon, / Que Robastre le fier estoit fis d'un luiton ! / Il dit voir, qui le dit : il fu fis Malabron : / Che est un esperit qui Dex donna tel don, / Quant il veut est cheval, quant il veut est mouton, / Oisel ou pomme ou poire, ou arbre ou poisson.* (laisse 101, v. 5346 à 5351). Le public veut être divertit, surpris,

mais un tel personnage, ensorcelé et ensorcelant, doit être placé sous le signe de Dieu pour ne pas devenir suspect d'appartenir au Diable ; il faut, en effet, au public pouvoir s'identifier à son fils, héros positif bénéficiant d'une ascension sociale à la manière médiévale, puisqu'il a d'abord été charretier : *Robastre, qui lonc temps ot esté careton.* (v. 5357).

Robastre, assisté de son écuyer, arrive donc au château de Grellemont (conquis par Gaufrey et attribué par lui à Grifon) ; il y trouve Fauqueite, femme de Grifon, qui lui apprend que son époux n'est pas revenu de sa mission auprès de Charlemagne ; elle l'accuse clairement de trahison, ce qui suscite l'étonnement de Robastre : « *Par foi, chen dist Robastre, grant merveilles oïon ! / Est donques traïtour si feïtement Grifon ? / Il ne ressemble pas a son pere Doon / N'a sa mere Flandrine a la clere fachon : / Ains hons de son lignage ne pensa traison ;* » (laisse 101, v. 5387 à 5391). Il annonce à Fauqueite que la conquête se poursuivra malgré cette trahison : « *Or iron outre mer maugré son nés devant.* » (v. 5414).

Au castel perilleux, la mise à l'épreuve du fils par le père luiton : un paroxysme de merveilleux.

Mais la mission officielle est rapidement escamotée par le poète, puisque, dès leur départ de Grellemont, Robastre et Aliaume n'ont pas fait quatre lieues qu'ils entrent dans un bois, lieu privilégié de la transgression et du merveilleux (laisse 102, v. 5424). Ils y aperçoivent un château occupé par un seigneur brigand et ses trente larrons, qui tuent Aliaume ; Robastre le venge ; c'est l'occasion pour le poète de décrire un combat à un contre vingt sept, qui se termine par la victoire facile de Robastre (laisses 102 et 103). Ce combat a pour fonction dans le récit de rappeler la bravoure de notre homme, avant qu'il n'affronte, toujours dans ce château, nommé Castel Perilleus (v. 5547), un adversaire autrement plus coriace, son propre père Malabron qui, le poète l'avait annoncé dès le vers 5356, veut « éprouver » son fils : *Or voudra esprouver, chen dist, son enfanchon.* Le combat du père contre son propre fils s'étend sur sept laisses (104 à 110).

Robastre décide d'installer le nécessaire d'une veillée funèbre pour honorer son écuyer mort : une bière, où il le couche armé ; puis un éclairage conséquent : il trouve dans une armoire plus de mille torches et cierges qu'il dispose tout autour. Mais épuisé, il s'endort, et c'est alors que Malabron paraît : *Es vous un esperit en la sale a or mier ! / Che estoit Malabron, son pere l'aversier ; / Le hardement son fix voudra ja essayer.* (laisse 104, v. 5574 à 5576). Pour sa première apparition, Malabron est encore présenté comme « aversier », c'est-à-dire diabolique, et il justifie ce qualificatif : il éteint les cierges, secoue la bière en

poussant des cris horribles, qui réveillent Robastre ; celui-ci, sans se démonter, rallume les cierges, tente de coucher la bière dressée en s'adressant à celui qu'il croit être l'esprit d'Aliaume, Malabron étant invisible : « *Aliaume, gesés vous sans vous plus gramoier !* » (v. 5601).

Comprenant que son fils n'avait pas peur, il se métamorphose alors en un inquiétant palefroi noir aux yeux rouges que Robastre veut monter ; il se met alors à ruer et à hennir sans impressionner ce dernier (laisse 105) ; ce que voyant, il se métamorphose à nouveau, mais en un laid taureau meuglant (laisse 106) ; Robastre toujours aussi peu impressionné, se souvient : « *Je croi ch'est .I. luiton qui noise veut jouer, / Mes ja ne me devroit pour nul mal adeser / Que j'oï mainte fois au preus Garin conter / C'un luiton m'engendra, qui molt fist a douter !* » (v. 5645 à 5648). Suit un combat singulier qui s'étend sur deux laisses (106 et 107 , des v. 5649 à 5739) et dure toute la nuit, la peau du taureau se révélant indestructible : *Et je, que vous diroie ? Tant dura la meslee / Que li aube du jour est adonques crevee.* (v. 5738 et 5739).

L'épreuve est concluante : Malabron admire la vaillance de son fils et décide que dorénavant, il lui viendra en aide en cas de nécessité. Il prend alors l'apparence d'un beau jeune homme, et le salue (laisse 108) ; Robastre ne manque pas d'ironiser sur la « *bourde* » (v. 5764), c'est-à-dire l'imposture qui consiste, tout en prenant l'apparence d'un jeune homme, à se présenter comme le père d'un homme de passé soixante ans ! Mais Malabron, pour se justifier, et après avoir rappelé, précaution indispensable, que sa *faerie* a été voulue par Dieu et ne doit pas nuire aux chrétiens, va dévoiler à son fils ses origines : « *Au pui delés Monglane, la vous ai engendré, / Vostre mere en mourut le jour que fustes né, / Puis fustes a Berart de Vaucombe amené ; / S'avés son quarreton molt longuement esté.* » (v. 5785 à 5788). Après lui avoir révélé le passé, Malabron confirme son statut de magicien en lui donnant des nouvelles de Doon et de Garin, non sans lui rappeler : « *Mes tu ne les verras jusqu'a lonc temps passé, / Ainchies ara ton corps molt de paine enduré.* » (v. 5801 et 5802). La laisse 108 se termine sur une émouvante scène de reconnaissance, dans les deux sens du terme : une accolade scelle les retrouvailles du père et du fils : *A icheste parole a plouré de pitié, / Venus est a son pere, estroit l'a acolé / Et il li ensemment de bonne volenté. / Estez vous la Robastre a son pere acordé !* (v. 5818 à 5821).

La classique prolepse narrative qui ouvre la laisse 109 est ici assumée, non pas par le poète, mais par le personnage de Malabron, qui poursuit ses prédictions : Robastre s'était promis de ne pas revenir à Monglane sans y ramener Garin délivré ; mais Malabron prédit : « *...fol serement a chi, / Que jamez a Monglane n'irés aveques li ! Roi serés de Sulie et du*

païs aussi : / Ileuques demourrez et maint jour et maint di ; / Mes Garin verrés vous ains .V. ans et demi, / Mes vous avez avant maint grant estour fourni. » (v. 5834 à 5839). Le poète, par Malabron interposé, annonce aussi le retour du merveilleux dans la suite de la chanson : le lutin confie à son fils la formule magique lui permettant de l'appeler en cas de danger : « Or vueil que vous aiez chi .I. don de par mi : / A trestoutez les fois que serés en peril, / Et que avez mestier de moi que vëez chi, / Si vous segniez .III. fois de Dieu qui ne menti ; / Le signe de la crois ne metez en oubli, / Puis huchiez « Malabron ! » clerement, a haut cri ; / Adonc me trouverés tout prest et tout garni, » (v. 5846 à 5852). Puis il disparaît.

Au merveilleux et à l'émotion des laisses précédentes s'ajoute l'humour de la laisse 110 : Robastre, sceptique, veut vérifier si Malabron dit vrai et, loin d'attendre d'être en danger, s'empresse d'appeler le lutin, qui surgit fort en colère : le fils se confond en excuses, et les deux personnages ne réapparaîtront dans la chanson qu'à la laisse 136.

Dans la séquence des laisses 136 à 148, en même temps que Robastre, ressurgit le registre du merveilleux, associé au personnage de Malabron. Gaufrey déplore l'absence de Robastre, lequel lui serait bien utile dans le siège de la tour Morhier ; qu'à cela ne tienne, une annonce amène opportunément le personnage : *Si leur vendra Robastre aidier par poosté, / Ainsi com vous orrés, ains qu'il soit avespré. / De cheli vous diroi comment il a ouvré :* (laisse 136, v. 7720 à 7722). Puis est racontée la suite des aventures de Robastre, qui aurait dû logiquement reprendre dès la laisse 111. Mais en bon conteur, le poète alterne registres et personnages ; retour, donc, aux aventures merveilleuses : dès son départ du Castel Perillleus, Robastre aperçoit un château appartenant au seigneur Barré ; l'entrée en est gardée par deux grands ours enchaînés à un pilier de marbre, ainsi que par un lion, « qui fu grand et cresté ». La laisse 136 suffit à l'exécution des trois bêtes et de l'homme.

Poursuite du merveilleux : l'anneau magique d'Esglentine.

Les deux laisses suivantes introduisent un nouveau personnage féminin, l'épouse de Barré ; c'est un serviteur, qui répond au nom de Piédoré, qui, pour avoir la vie sauve, propose de se mettre au service de Robastre, et joue le rôle d'entremetteur : *Une dame a lassus, qui tant est coulouree : / Esglentine est la bele par son nom apelee ; / Moullier estoit Barré qui gist mort en la pree. / Avoir poués la tour, et la dame espousee, / Et je vous servirai de cuer et de pensee.* (laisse 137, v. 7784 à 7788). La dame semble peu affectée par la mort de son époux, pourtant : *Plus bel homme n'avoit en la crestienté* (v. 7729) ; mais il est qualifié de *traître* (v. 7764) peu après, ce qui permet à l'auditoire et au lecteur de mieux accepter l'offre

d'Esglentine à Robastre : *Ele dist a Robastre, s'il li plect et agree, / Avec li l'emerra, s'il veut, en sa contree.* (v. 7800 et 7801). Ce dernier décline poliment l'offre et, nouvelle irruption du merveilleux, elle lui fait cadeau d'un anneau magique : *Quant la dame entendi que il ne demoura, / Sachiés que en son cuer durement l'en pesa, : Et non pas pour itant .I. anel li donna : / La pierre a tel vertu que qui la portera / Anemi ne maufé ja ne li meffera, / Ne en feu ne en eve son cors ne perira.* (laisse 138, v. 7806 à 7811).

Cet anneau magique servira fort opportunément dès la laisse 139 : Robastre, revenu à Vauclere et équipé par Flandrine, épouse de Doon, part en bateau rejoindre Gaufrey, qui assiège la tour Morhier. Une tempête se lève et le bateau fait naufrage ; tout l'équipage est tué, sauf Robastre, évidemment, mais la protection de l'anneau ne lui suffit pas : trois sécurités valent mieux qu'une : *La pierre de l'anel avoit tel seignorie / Ja ne sera noié qui l'ara en baillie ! / Dont s'escria Robastre, a haute vois serie : « Gardés moi de noier, Dame sainte Marie ! / Malabron, biaux dous pere, grant mestier ai d'aïe ; / Se ne me secourés, molt est courte ma vie ! »* (v. 7873 à 7878). Malabron apparaît alors sous forme de poisson, que Robastre enfourche en hâte, mais en perdant sa cognée dans la mer. Le conte de fées, dans son irrationalité, ne manque pas toutefois de respecter les convenances, puisque Malabron – toujours en poisson – prend soin de conduire son fils sur l'île de Rados, où il le dépose, puis prend forme humaine pour saluer décemment son fils : *Malabron s'est mué en la guise d'un hom, / Robastre va beisier le vis et le menton.* (v. 7899 et 7900) ; et il reprend forme de poisson pour récupérer la hache perdue, non sans avoir exigé une contrepartie, où l'on observera que le merveilleux ne transgresse pas la double vassalité, filiale et féodale : « - *Biau fis, dist le luiton, quel guerredon arai / Se je la vous raport ? – Pere, vos hons serai ; / James vostre vouloir jour ne trespaserei ! / - Robastre, biau dous fis, et je la vous rendroi ! »* (v. 7907 à 7910).

La hache retrouvée et Malabron ayant repris forme humaine, il endosse alors le rôle de narrateur en rassurant Robastre sur le sort de Doon et de Garin : « *mais par temps les verrez en santé et en vie.* » (laisse 143, v. 7945), puis lui donne (rappelons-nous que Robastre a soixante ans passés) ce conseil paternel : « *Se vous estes si sage que ne fachiés folie, / Jamez ne vous faudroi que ne vous fache aïe ! »* (v. 7946 et 7947) ; l'auditeur, ou le lecteur, peut trouver un intérêt supplémentaire au personnage de Robastre dans ce rapport inhabituel d'un fils à son père : le fils, en âge d'être grand-père, reçoit des conseils d'un père capable de prendre l'apparence d'un petit-fils... Puis Malabron, reprenant forme de poisson, le conduit à la tour Morhier et disparaît (laisse 144).

Poursuite du merveilleux : la cape invisible du *folet* Malabron.

Robastre rejoint sans encombre la tour Morhier, assiégée par Gaufrey et Hernaut. C'est Hernaut, parti « *fourrer* », c'est-à-dire chercher du ravitaillement, qui le rencontre et l'accueille avec joie, puis le mène à Gaufrey ; Robastre explique comment il est arrivé là : *De son pere li dist toute la verité, / Et comment il avoit de la mer escapé. / Et Hernaut respondi : « Dex en soit aoré ! »* (v. 8045 à 8047). Un détail révèle le statut privilégié de Robastre dans la chanson : au moment du repas, *Gaufrei fet corner l'eve, escuiers se leverent, / Robastre et Gaufrei premierement laverent.* (laisse 146, v. 8106 et 8107). Commence alors une nouvelle séquence de combats : les Sarrasins tentent une sortie victorieuse et attaquent les Francs par surprise ; Robastre est surpris dans son sommeil et capturé ; c'est à nouveau Malabron qui va le tirer d'affaire : « *Ahy ! dist il, biau pere, vous m'aviés conté / Que se mon cors estoit en nul peril entré, / De mort ou de prison, che est la verité, / Que me secourriés de bonne volenté ! / Or en ai bien mestier, par Dieu de majesté ! » / Adonc n'eüssiez pas .XII. deniers conté / Que Malabron li vint, le luiton afilé.* (laisse 147, v. 8192 à 8200). Malabron revêt sa cape qui le rend invisible et, comme lors de sa première apparition, va à nouveau éprouver son fils, pour la raison suivante : à voix haute, et devant les gardiens sarrasins qui ne peuvent pas le voir, il rappelle à Robastre que celui-ci l'avait traité de « maufé », c'est-à-dire de diable, devant Hernaut ; l'accusation est grave : il en va de l'honneur de Malabron et, au-delà, de l'orthodoxie religieuse du poète : le père d'un héros chrétien ne peut détenir ses pouvoirs miraculeux que de Dieu, non du Diable : il se défend donc comme un beau diable : « *Je ne sui pas deable ne je ne sui maufé, / Ains sui de la partie au roi de majesté / Qui en chest siecle m'a issi fet don donné / Que par le monde voi tout a ma volenté, / Et en toutes manieres est bien mon cors mué, / Mes n'ai lai de maufere homme crestienné.* » (laisse 147, v. 8221 à 8226). Les gardiens, ne comprenant pas ce qui se passe, se précipitent sur Robastre pour le battre, à la grande joie de Malabron : « *Or tost, couron li sus, si soit bien bastonné ! » / Lors viennent a Robastre, si l'ont bien astelé ; / Ne se pot revengier pour chen qu'estoit lié ; / Le cuer u cors li est pour les cous resonné ! / Et Malabron son pere en a .I. ris geté, / Et puis li a en haut maintenant escrié : « Robastre, or te souviengne que m'apelas maufé ! »* (v. 8239 à 8245). Robastre fait alors amende honorable, supplie son père (« *Li pere doit avoir de son enfant pité ! »*, v. 8258) ; celui-ci le recouvre alors de son manteau qui rend invisible et le délie. L'intérêt dramaturgique est ici quadruple : sur une péripétie du récit (un baron chrétien, Robastre, est prisonnier des Sarrasins), le poète greffe du merveilleux (son père, le luiton Malabron, le délivre grâce à son pouvoir magique) ; mais ce merveilleux sent le soufre : il

faut donc ne pas s'aliéner les bonnes grâces de l'Eglise : le poète prend soin de rappeler que ce merveilleux-là est chrétien. Enfin, la scène est rythmée d'intermèdes farcesques : l'ahurissement des gardiens sarrasins au début et à la fin de l'épisode, et la bastonnade (procédé toujours efficace) qu'ils administrent à Robastre sous les rires de Malabron.

Quand Malabron estime que la correction a assez duré, il délivre son fils et, de joie, il décide d'utiliser ses pouvoirs magiques pour épouvanter les géants qui gardaient Robastre : il métamorphose les branches d'un arbre en serpents, ce qui met les Sarrasins en déroute : *Le folet dist .I. carne qu'il ot apris piecha, / Que les branches de l'arbre si forment conjura / En guise de serpent chascune transmua ; / Si comme grosse estoit, le serpent ressembla ; / A l'arbre contreval chascune pendilla, / Chascune feu et flambe par la gueule jeta, ; / Chele qui fu ne giete molt durement sifla / Que toute la campengne en bruit et resonna ; / Les .X. jaians le voient, chascun s'espuinta, / Et tout le plus hardi en la fuie tourna.* (laisse 148, v. 8275 à 8284). Le luiton disparaît sur une dernière recommandation, laissant le champ libre à son fils : « *Gardez vous de maudire, / Mon cuer vous amera, / Et a tous vos besoing molt bien vous aidera ! / - Sire, vostre merchi !* » le ber respondu a. / *A icheste parole Malabron s'en ala, / Que Robastre ne sot quel part il s'en tourna.* (laisse 148, v. 8293 à 8297).

Poursuite du merveilleux : le songe de Robastre et son interprétation par Malabron.

Robastre rejoint Gaufrey, mais n'apparaît ensuite dans le récit que dans la laisse 165, au vers 9713 : Garin réclame l'aide de Robastre pour combattre Gloriant ; Gaufrey décide de partir d'abord et lui demande de patienter un jour supplémentaire . Le Sarrasin Morhier, qui les épie, observe que Gaufrey quitte le camp et décide une attaque surprise. Or, pendant la nuit, Robastre fait un rêve : *Robastre est endormi ; une avison sonja / Que devers la chité .I. liépart escapa, / Qui par grant mautalent dedens la tente entra ; / D'un baston le feroit, si fort qu'il l'assomma ;* (v. 9803 à 9806). S'inquiétant pour Gaufrey, il appelle son père, qui apparaît désormais à chaque épisode important de la vie de son fils, et qui le prévient du danger : *A tant es Malabron qui es très se ficha ; / A Robastre son fis hautement escria : / « Robastre, biau dous fis, dist il, et que sera ? / Vecchi le roi Morhier et sa gent que il a ; / Se tost ne vous levés, il vous en mesquerra !* » (v. 9815 à 9819). Il s'agit ici de la dernière intervention de Malabron : dans les combats qui vont suivre, son fils se passera de lui et parviendra seul au triomphe final. Il se lève précipitamment, s'arme, prévient Hernaut et s'attaque à Morhier en combat singulier : il le tue, en donnant au passage une belle leçon de chevalerie : son adversaire étant désarmé, il jette sa *cuignie* et lutte à mains nues avec lui : *Par*

*mautalent leva la cuignie d'achier, / Et puis se rapensa a loi de chevalier / Qu'entor li pourroit on cheli plet reprechier : / Dont jura Damedieu, le pere Droiturier, / Que puisque il n'a armes, / il ne le quiert touchier / Se conquierre nel puet a loi de bon guerrier ; / Dont mist jus la cuignie delés li en l'erhier ; / As bras, que il ot fors, ala seisir Morhier, (laisse 168, v. 9930 à 9937). Mais dix géants sarrasins viennent à la rescousse ; Robastre reprend alors son arme et tranche la tête à Morhier : *A Morhier le felon a fet le chief trenchier ; / L'ame de li emportent deable et aversier ; / En enfer le puant la firent hebergier. (laisse 168, v. 9952 à 9554).**

La consécration du *careton* : Robastre remplace Gloriant comme roi de Hongrie.

Le triomphe final de Robastre est assuré dans un dernier combat singulier, cette fois-ci contre Gloriant, présenté comme le chef le plus important des Sarrasins depuis le début de la chanson : *Gloriant met la main au branc coutel moulu, / Mes ains qu'il l'eüst trait, Robastre l'ot feru : / Dessus son elme amont l'a o li conseü, / Que hiaume ne bachin n'i valut .I. festu ! / Desi ques u braier l'a trestout pourfendu, / et il et le cheval a il mort abatu. (laisse 171, v. 10118 à 10123).* le poète sait ménager ses effets : la laisse 171 se termine par la rencontre, sur le champ de bataille, de Robastre et de Garin (v. 10164 à 10191) : puis par un dernier exploit de Doon, qui tue sept Sarrasins d'un coup. C'est pourtant à Robastre que revient la palme : *Mes Robastre si a sus tous le pris eü : / Il fiert et tue et frape, maint en a abatu. (v. 10198).*

Le triomphe de Robastre ne saurait être complet sans la reconnaissance officielle de sa valeur : Garin lui-même propose d'offrir le trône de Gloriant défunt à son vainqueur ; Robastre est donc désigné roi de Hongrie par ses pairs : *Garins en a Robastre couronné maintenant ; / Toute li otroia la terre Gloriant : / Or fu Robastre roi de Honguerie la grant. (laisse 172, v. 10279 à 10281) ;* de surcroît, il épouse la femme de Gloriant, Mandagloire, qui fait partie du butin : *En la chité hongreise alerent nostre gent : / La ont pris Mandagloire, / la moullier Gloriant ; / Robastre l'espousa, le chevalier vaillant (v. 10286 à 10288).*

Les laisses 171 et 172, qui consacrent le triomphe de Robastre, peuvent être considérées comme une fin du récit : dès son apparition, il accumule les victoires, et le couronnement final est l'aboutissement logique de l'ascension du personnage dans le registre épique : *Mes sus trestout les autres dont on vous va parlant / En a eü le pris Robastre le vaillant : / Plus ochist tout par li de la gent mescreant / Que ne firent les .XV. dont je ichi vous chant. (v. 10214 à 102117).* Le recours au merveilleux le grandit encore en lui évitant les défaites (ni Doon ni Garin ne bénéficient d'un père luiton qui intervient toujours au bon moment...) tout en le

nimbant de surnaturel. Il vole la vedette à Gaufrey, domine Hernaut de Biaulande par ses qualités physiques et morales, si bien que la chanson aurait tout aussi bien pu s'intituler *Robastre*.

BERART DU MONT DIDIER.

Situation du personnage.

Il apparaît deux fois seulement en tête de laisse, dans les laisses 114 et 123, ainsi qu'au cinquième vers de la laisse 158 et au troisième de la laisse 161 : c'est dire son importance toute relative. Il est cité pour la première fois dans la laisse 27, au v. 1686 : Flordespine s'enquiert, auprès de Doon et de Garin prisonniers, du sort d'un chevalier français qu'elle qualifie d'« ami » : « *J'ai en Franche piecha .I. ami chevalier / Qui par nom est nommé Berart du Mont Didier* ». Le poète se préoccupe peu de vraisemblance, puisqu'il ne daigne pas indiquer dans quelles circonstances elle l'a rencontré auparavant.

Sa fonction dans le récit est de rattacher Flordespine à la geste de Charlemagne et à celle de Doon : il joue d'ailleurs un rôle moteur dans l'action quand il réclame à l'empereur de l'argent pour partir en pèlerinage à Jérusalem (ce faisant, et à son insu, il va permettre à Flordespine de rencontrer celui qu'elle aime) : *Berart du Mont Didier, quant Kallemaine entent, / Isnelement et tost se leva en estant, / Et a dit a Kallon : « Emperere puissant, / Vés chi Tierri mon pere, d'Ardane le puissant, / Et le duc de Louvain, .I. vassal avenant, / Et Turpin l'archevesque et Doon l'Alemant, / Li dus Odes de Lengres et Estout ensemant, / Et de l'autre partie le bon duc Joserant, / Et tous les .XII. pers, fors Naimez le puissant. / Et chascun doit la voie droit en Jerusalem ; / D'aquitier fust seison, se Damedieu m'ament. »* (laisse 112, v. 6116 à 6126).

Berart : un lien entre deux gestes, celles de Charlemagne et de Doon.

Le personnage se rattache au cycle de Doon en se présentant lui-même comme fils de Tierri d'Ardane, mari d'une sœur de Doon de Mayence. Relevons au passage une possible négligence du poète : Berart cite *Doon l'Alemant* parmi les douze pairs ; s'il s'agit de Doon de Mayence, celui-ci est depuis longtemps prisonnier de Gloriant, et ne peut donc être présent à la cour de Charles.

Berart et Flordespine, parents de Gautier de Hui, compagnon de Roland.

C'est Berart qui prend la tête de l'expédition : *Berart du Mont Didier si les conduit devant.* (v. 6139). Les laisses 112 à 124 décrivent une série de combats qui distinguent Berart aux

yeux de Flordespine, sans que celle-ci sache encore qu'il s'agit de Berart. La reconnaissance n'interviendra qu'à la laisse 125. Puis il tiendra encore son rôle en tenant Flordespine sur les fonts baptismaux, avant de l'épouser (laisse 160) et de concevoir avec elle Gautier de Hui, dont le poète rappelle qu'il mourut à Roncevaux avec Roland : *Chele nuit jut Berart o la bele o cors gent : / Si engendra la nuit .I. damoisel vaillant : / Gautier de Hui ot nom, se l'estoire ne ment ; / En Rainchevax mourut avec le duc Roullant / Quant Guenes le vendi a la gent Tervagant.* (laisse 161, v. 9257 à 9261).

FLORDESPINE.

Situation du personnage.

Cette jeune Sarrasine, personnage essentiel du récit, apparaît huit fois en tête de laisse, dans les laisses 29, 33, 124, 125, 126, 127, 149 (3^{ème} vers), 151. Par ordre d'importance, elle suit Gaufrey (qui apparaît 41 fois en tête de laisse), Robastre (28 fois), Grifon (13 fois), mais précède Doon (7 fois), Malabron (6 fois), Garin (5 fois), Berart, Fromer et Gloriant (4 fois chacun). Ce chiffre révèle l'importance du personnage dans l'action.

Le romanesque épique : l'amour comme révolte contre le père et sa religion. Son arme : la ruse.

L'intérêt de ce type de personnage, qui relève du motif de la conversion par amour, étudié par Danielle Queruel¹, est de reléguer les batailles au second plan pendant quelques épisodes, et d'associer le sentiment amoureux à l'action. Flordespine apparaît au milieu de la laisse 27, juste après la spectaculaire séquence de la description du cachot dans lequel ont été jetés Doon et Garin : *Garins fu jus aval, et Do ens u chelier, / Et oient la vermine entour eus fremillier : / De crapous, de culeuvrez i avoit .I. millier.* (v. 1642 à 1644) : pour sauver les Justes de l'Enfer, il ne faut rien moins qu'une Vierge : *La fille Machabré lor vint a l'encontrer, / Flordespine la bele, o le courage fier* (v. 1654 et 1655). Suit le rappel, par son père Machabré, de deux morts, tous deux tués par Doon et censés être chers au cœur de la jeune fille : L'Aubigant, dont la fille Flandrine a été épousée par Doon, et le roi des Danois, cousin de la jeune fille. Machabré assume son double rôle de père et de chef de lignée : *J'ai donnee Vauclere et le pais plenier / A Maprin, vostre ami, qui vous doit nochoier ;* (v. 1671 et 1672).

Cette simple annonce va déclencher la résistance de Flordespine ; le poète présente le retournement de celle-ci sans aucune préparation psychologique : pas de longue introspection ni de dilemmes anachroniques : la trahison va de soi puisqu'elle est au service de la bonne cause, celle des chrétiens ; elle tient donc le double langage habituel des traîtres de l'épopée, celui, explicite, destiné aux siens, et l'autre, en aparté, « coïement », destiné à

¹ Danielle Queruel, *Aimer et être aimé : le chemin de la conversion dans quelques textes du XIV^e et du XV^e siècle*, in *La chrétienté au péril sarrasin. Actes du colloque de la section française de la société internationale Rencesvals*. Aix-en-Provence, 30 septembre – 1^{er} octobre 1999. Publications de l'université de Provence, collection Senefiance, n° 46, p. 203-217.

l'auditeur/spectateur/lecteur : *Sire, dist la puchele, bien Devon merchier ! / Chi a molt riche don, par Mahon que j'ai chier !* (v. 1673 et 1674). Cette soumission apparente masque une trahison décidée sans état d'âme, et immédiatement manifestée : *Puis dist entre ses dens, coïement, sans noisier : / « Par cheli Mahommet que je doi deprier, / Ne mengerai hui mes de tout le jour entier / Si verroi les Francheis dont j'ai oï nunchier. / J'ai en Franche piecha .I. ami chevalier, / Qui par nom est nommé Berart du Mont Didier ; / A Kallemaine a fet maint gent estour plénier. L'en dit qu'en toute Franche n'a meillor chevalier.* (v. 1681 à 1688).

L'amour est le moteur de la trahison, avec cet implicite que, puisque l'être aimé est chrétien, celle-ci se justifie sans hésitation. Alors que les mères et les épouses sont, dans la chanson, cantonnées à un strict statut de figure qu'on révère, mais ne jouent aucun rôle actif dans le récit, Flordespine prend des initiatives, avec la complicité de son chambellan Lion - ou plus souvent Lionnet - exécuteur fidèle et efficace des basses œuvres de sa maîtresse. Sous le prétexte de changer de vêtement : *Ains iroi en ma chambre autre robe cangier* (v. 1698), elle va se préoccuper du confort des prisonniers : *Bonne prison aront, par Mahon que j'ai chier, / Que il aront assés a boire et a mengier.* (v. 1717 et 1718). Désormais, l'auditeur attendra avec impatience la nouvelle ruse de la jeune fille, condamnée à mentir aux siens à chacune de ses interventions, ce qui ne tarde pas : pour se faire ouvrir la geôle, elle annonce à Huré, le geôlier, qu'elle veut *trenchier*, c'est-à-dire quereller les prisonniers, pour leur *fere tous les membres trenchier*.

Bref portrait d'une âme : à quatorze ans, une femme de tête.

L'ouverture de la geôle donne le prétexte au poète de faire admirer Flordespine par les prisonniers et par les auditeurs : en sus des clichés hyperboliques sur sa beauté, ils apprennent son âge et, surtout, sa culture : *Ele avoit .XIII. ans et demi seulement ; / Bien sot parler latin et entendre rommant ; / Bien sot jouer as tables, as eschés ensement, / Et du cours des estoilez, de la lune luisant, / Savoit molt plus que fame de chest siecle vivant.* (v. 1796 à 1800). Pour parachever le portrait, le poète lui confère une grande fermeté d'âme, puisqu'elle a refusé plusieurs partis païens : *Si avoit mis son cuer en li si durement / Qu'ele avoit refusé le fort roi Agoulant, / Et le roi Baratron, et Aufour le gaiant, / Pour l'amour de Berart, le hardi combatant* (v. 1805 à 1808).

Le livre des ruses.

La querelle annoncée se résout en fait à un marché passé entre elle et les deux prisonniers : de la nourriture contre des informations sur Berart. A Huré qui s'en inquiète et lui demande d'obéir aux hommes dont elle dépend, son père et son fiancé, elle ne répond même pas et, par un signe discret, ordonne à Lionnet de précipiter le geôlier dans le cachot par la trappe ménagée dans le plafond : *Deriere Huré se met, par la jambe le prent, / Dedens la chartre aval le trebucha a tant, / Dont le mur estoit haut .LX. piés tenant ; / Le glout queï a terre dessus le pavement, / Et se bruisa le col, onques n'en ot garant, / Et deables d'enfer en vont l'ame emportant.* (v. 1860 à 1865).

Femme d'action donc, mais toujours, pour les besoins de l'intérêt dramatique, femme d'invention à chacune de ses interventions : c'est elle qui imagine le mensonge destiné à justifier auprès de Machabré la mort de Huré : *Je diroi Gloriant et mon pere par non / Que Huré emmenoit les Francheis a bandon, Et les avoit jetés tous hors de la prison. / En France s'en aloit coïement a larron.* (v. 1872 à 1875).

La duplicité de Flordespine ne serait pas complète sans l'annonce de sa conversion future - par amour - à la religion chrétienne : *Mes pour l'amour de li [Berart] deguerpiroi Mahon, / Et si crerrei en Dieu qui souffri Passion ; / Avec vous m'en iroi en Franche le roion.* (v. 1892 à 1894).

Cette première séquence consacrée à Flordespine s'achève par son départ forcé : elle doit accompagner son père et le roi Gloriant qui retourne en *Honguerie* ; la fin de la laisse 32 peut surprendre un lecteur moderne : le poète s'y livre à une description détaillée de la monture de la jeune fille, une mule richement harnachée : une mule n'est certes pas un destrier, mais le soin apporté à la décrire place Flordespine au premier rang des personnages de la chanson : *Une molt riche mule li ont appareillie : / La sele fu d'ivoire, s'est a or entaillie, / U frein ot une pierre de molt grant segnorie / Dont l'en voit clerement par la nuit oscurie : / Ja qui l'ara sus li n'i ara maladie. / Sus la sambue monte, qui feite iert par mestrie : / .XXX. sonneites ot par derier la cuirie ; / Quant la mule galope l'ambleüre serie, / Adonc font les sonneitez si tres grant melodie / Que harpe ne viele n'i vausist une alie, / Qu'il n'ait nul si enferme, tant ait grant maladie / Qui ne soit esjoï quant ot la melodie.* (v. 2024 à 2035).

De la laisse 110, du vers 5956 exactement, jusqu'au début de la laisse 127, au vers 7225, soit une séquence considérable de 1269 vers, le récit s'ordonne autour du personnage de Flordespine ; il s'agit pour le poète de préparer la rencontre entre la jeune fille et celui qu'elle aime : elle reparait à la laisse 110, avec une nouvelle ruse : Gloriant a manifesté le désir de

partir en pèlerinage à la Mecque avec Machabré ; il a l'intention d'exécuter Doon et Garin à son retour et demande au roi de Turfanie, Roussel, de se rendre à la tour Barbel pour les surveiller étroitement. Elle comprend le danger et imagine une nouvelle ruse : convaincre Gloriant que Roussel, tout comme le geôlier Huré, sera incité par les chrétiens à trahir les siens. Elle se propose donc pour le remplacer, ce que Gloriant accepte, mais en lui adjoignant son fiancé Maprin. La laisse se conclut de manière narrativement efficace sur l'opposition radicale des projets du père, Machabré, et de ceux de sa fille, ces derniers étant avoués aux seuls auditeurs / lecteurs : « *Fille, dist Machabré, or ne vous doutez ja ! / Quant seroi revenu, Maprin t'espousera : / Riche couronne d'or u chief te posera, / Et le roi Kallemaine en ta prison metra. / - Sire, dist Flordespine, si soit com vous pleira !* » / *Puis dist entre ses dens : « Se Dex plest, non fera !* » / *Ja tant comme ele vive avec li ne gerra, / Que s'ele n'a Berart, jamez homme n'ara !* (v. 6093 à 6100).

Flordespine va rencontrer Berart plus tôt qu'elle ne le pense, puisqu'à la laisse 113, sa troupe affronte celle des barons chrétiens, dans laquelle il se trouve. Ces derniers ne sont que trente, et Maprin, qui les considère comme des éclaireurs, veut les tuer, ce qui oblige Flordespine à imaginer une nouvelle ruse, sans qu'elle sache encore qu'elle va ainsi le sauver. Elle joue sur la vanité de Maprin, en le persuadant que capturer ces hommes lui permettra de témoigner à Gloriant de sa vigilance, et d'obtenir ainsi une terre plus importante. Comble de ruse - et de comique - elle convainc Maprin, trop sûr de sa force, d'attaquer en tenant sa lance à l'envers : « *Sire, dist Flordespine, bien vous sai aviser : / Le fer de vostre lanche feitez vers vous tourner / Si que du bout deriere les alés encontre ; / Tous cheus que vous irés a la terre verser, / Vos gens iront apres, qui les iront lier.* (v. 6263 à 6267). Et l'argument final est imparable, qui inféode la vanité à l'amour : *Sus chu mont qui haut est me verrés ja monter, / Que je vous vueil veïr les Francheis encontre : / Com vous les abatrés tout a plain a joster, / Plus chier vous en aroi se bien vous voi prouver.* (v. 6268 à 6271).

Romanesque et épopée.

Deux hommes combattent sans le savoir pour la même femme, laquelle ne sait pas que l'un des deux est l'homme qu'elle aime : une première joute va opposer Maprin et Berart, sans qu'ils connaissent encore l'importance de l'enjeu ; mais l'auditeur / lecteur sait, lui, (et la tension dramatique s'étendra sur plus de douze cents vers), que le vainqueur obtiendra Flordespine : Berart a remarqué ce cavalier sarrasin pressé d'en découdre, et éperonne son destrier Faradin ; Maprin, quant à lui, a suivi le conseil de Flordespine en retournant sa lance :

mal lui en prend, celle-ci se brise, et Berart le désarçonne en le frappant de son bourdon : *Berart fu chevalier, que mie ne queï : / La lanche vole en pieches, hors des poins li gali ; / Berart tint le bourdon, qui fu grant et fourni ; / Il le haucha amont et Maprin en feri : / Si tres vilainement a terre le flati, / .II. des costes u cors li froissa et rompi.* (laisse 114, v. 6340 à 6345). Maprin perd donc la face et un Sarrasin de la suite de Flordespine, qui observe la scène de loin, se moque de lui ; mais elle le reprend en imposant sa version de l'épisode c'est le cheval de Maprin qui, en tombant, a trahi son maître : *Baron, dist la puchele, ne ditez mie ainsi ! / J'ai bien veü la joste du paien segnouri : / Je soi molt bien pour quoi il li en mesqueï ! / Bien sai que le cheval de dessous li queï, / Et quant le cheval quiet, par Mahon que je pri, / Le vassal ne puet mes, qui est monté sus li.* (v. 6351 à 6356). Ce discours est de pure façade, puisque « coïement », elle s'inquiète de la disproportion des forces : moins de quarante Français contre deux mille Sarasins. Le cheval de Berart est tué sous lui, mais Turpin lui en procure un autre, sur lequel Berart va affronter Maprin en un deuxième combat singulier : Flordespine, qui ne connaît toujours pas l'identité de ce chevalier français, espère qu'il va tuer Maprin : *Puis dist entre ses dens, coïement, sans noisier : « Que pleüst a Cheli qui le mont doit jugier / Qu'il venist a Maprin maintenant tornoier, / Et le fesist ariere maintenant trebuchier, / Que il li fesist ja le haterel bruisier, / Si li coupast la teste a l'espee d'achier, / Ne seroie si lie pour l'or du Mont Pellier : / Encor m'aroit a fame Berart du Mont Didier ! »* (v. 6558 à 6565). Une deuxième fois, Berart abat Maprin : *A terre l'abati si fort du bon destrier / A poi ne li a fet le hasterel brisier* (v. 6596 et 6597), et l'aurait probablement tué, si Flordespine n'avait envoyé des renforts.

Toujours sans connaître l'identité de cet héroïque chevalier, Flordespine se prend à l'aimer, ce qui ne l'empêche pas, dans le même mouvement, d'inciter les Sarrasins à secourir Maprin : *Quant le voit Flordespine si richement aidier, en son cuer durement l'a pris a couvoitier ! / A ses paiens a dit : « Trop vous poués targier ! / Se vous n'alés bien tost a vostre gent aidier, / Chil les ochirra tous, jamez n'aront mestier ! »* (v. 6609 à 6613). Dans le combat qui suit, Maprin s'écrie qu'il n'aura de cesse qu'il ne livre cet homme à Flordespine ; Berart l'entend et, apercevant celle-ci qui observe la scène, en tombe aussitôt amoureux : *Et quant Berart la voit, tout le sanc li formie, / Et dist tout coïement, qu'on ne l'entendist mie : / « Que pleüst ore a Dieu, le fis sainte Marie, / Qu'au Mont Didier eüsse une si bele amie ! / Ele seroit en fons levee et bautisie ; / A moullier la prendroie, que de fame n'ai mie ; / Ains si bele ne vi en trestoute ma vie ! / Pour s'amour doi bien fere une joste fornée. »* (v. 6656 à 6663).

Le poète parachève le romanesque de l'épisode par un enlèvement dont la victime est consentante : *Berart est passé outre la bataille naïe, : Et vint a la puchele, sous la branche fueillie ; Berart li tent les bras, si l'a vers li sachie, / Et chele n'en fet forche, envers li s'umilie ; / Et le ber maintenant l'a contremont sachie ; / Sus son cheval la mist, .IIII. fois l'a beisie ; Molt douchement li dist : « Ne vous esmaiés mie ! / Se vous puis emporter en Franche la garnie, / A grant honneur serez levee et baptisie (v. 6697 à 6705).* La tension dramatique est habilement entretenue par le poète qui ne situe pas à ce moment pourtant propice la double reconnaissance des jeunes gens : elle ignore encore qu'elle a été enlevée par l'homme qu'elle aime ; quant à lui, il ne sait pas qu'il vient d'enlever celle qui, dès le départ, l'aimait.

Romanesque et épopée se mêlent : Maprin lance le roi de Turfanie et trois cents Sarrasins à sa poursuite ; c'est au tour de Berart de voir son cheval abattu ; Maprin va lui trancher la tête quand, à nouveau, Flordespine prend l'initiative : elle le persuade de laisser Gloriant et Machabré, décider du sort du prisonnier. Maprin résiste en arguant du fait que par deux fois, Berart l'a humilié en l'abattant : la ruse reparaît alors : pour flatter l'amour propre blessé de Maprin, elle lui ment en prétendant avoir vu que son cheval a trébuché : « *Amis, dist Flordespine, n'en jeüstes noient ! N'i avez point de honte : sachiez a ensient / Que je vi bien la-jouste, aussi firent ma gent, / Qui bien tesmongneront, se il n'en sont mentant, / Que le cheval quei, qu'il ne pot en avant ; / Et quant le cheval quiet, chen dient li auquant : / Le mestre n'en puet mez, se il va trebuchant. (v. 6791 à 6797).*

Flordespine et Berart se reconnaissent enfin.

Berart prisonnier est jeté dans la même geôle que Doon et Garin ; c'est l'occasion pour Doon de révéler à Berart la passion qu'elle éprouve pour lui : « *Ele vous aime tant, par le cors saint Ligier, / Qu'ele se lerroit bien .I. des membres trenchier / Mes qu'ele vous peüst acoler et beisier !* » / *Et Berart respondi : « Par le cors saint Ligier ! / Orains, quant fu issu du grant estour plénier, / La trouvai reposant dessous .I. olivier ; / Devant moi la montai sus mon courant destrier, / Et la beisai .III. fois, se Dex me puisse aidier ! (v. 7071 à 7079).* La boucle est ainsi bouclée : au point de départ, dans sa prison, Doon, confidant de l'amour de Flordespine pour Berart, et à l'arrivée, le même Doon, annonçant cet amour à son destinataire.

Flordespine reprend l'initiative et ne perd jamais le sens des réalités : elle se fait conduire par Lion à la geôle pour rencontrer ce hardi chevalier qui lui a fait si forte impression, tout en ne sachant pas qu'il s'agit de Berart : *Lors prist une toaille la bele o le chief blon, / Dedens mist largement pain et char et poisson : / Bien i ot a mengier a .XXX. compengnun ! / Et si*

porta avec du vin a grant foison. (v. 7107 à 7110). Elle demande aux prisonniers de boire et de manger à la santé de celui qu'elle aime : « *Mez mengiés dez viandes, bevez de vin assés : / Quant chil sera failli, de l'autre arés plentés, / Pour l'amour du baron ou mon cuer s'est donnés, / Berart du Mont Didier : ainsi est apelés.* » (v. 7130 à 7133). C'est seulement alors que la reconnaissance a lieu, Doon jouant les intercesseurs : *Quant Garins l'entendi, si a Berart boutés, / Puis dist a la puchele : « Envers moi entendés : / Dame, vechi Berart, que vous tant desirés »* (v. 7134 à 7136).

Apothéose de Flordespine : la conversion.

Flordespine se livre alors à une profession de foi amoureuse et religieuse : *Ne soie que plus vous dire : toute sui aprestee, / Que toute soie a vous otroiee et donnee ; / Pour vous sera ma loi guerpie et et adossee, / Et crerrai Jhesu Crist qui fist chiel et rousee / Toujours de vous servir serai abandonnee.* (v. 7157 à 7161).

C'est enfin Flordespine qui est à l'origine de la libération des prisonniers français, grâce à une nouvelle ruse : elle vient d'apprendre par un messager que le roi Morhier, mis en difficulté par Gaufrey, demande l'aide du roi Gloriant ; elle va donc tenter d'accélérer le cours des événements en éliminant Gloriant et son propre père Machabré : elle imagine à cette fin un stratagème particulièrement retors, qui joue encore une fois sur la vanité de ses victimes ; elle en fait part sur-le-champ aux prisonniers, lesquels en seront les acteurs et auxquels elle distribue d'autorité les rôles : un des deux chefs de lignée se fera le héraut de la religion chrétienne et l'autre feindra de la renier : « *Or va querre li mes Gloriant en aie, / Mez, par la foi que doi le fis sainte Marie, tout autrement ira ains samedi complie. / Savez que vous ferés, bonne gent segnourie ? / Gloriant le felon, a la male cuirie, / Vous mandera la sus en la sale voutie ; / Si mesdira li .I. de la loi paiennie / Et li autre dira devant la gent haïe / Que Mahon est bon dieu et molt a segnorie, [...] L'estrif voudra veïr Gloriant de Honguerie, / Et je l'en proierai de la moie partie ; / Je vous feroi armer, a chen ne faudrés mie, / Et li autre seront en ma chambre voutie [...] Ne roi ne amirant n'i espargniés vous mie !* » (laisse 149, v. 8388 à 88406). Elle expose à Gloriant et Machabré, avec un grand luxe de détails, la dispute religieuse entre Doon et Garin (c'est à ce moment que l'auditeur / lecteur apprend l'attribution précise des rôles) : « *Pere, dist la puchele, or oés ma reson ; / Avant ier me conta mon chambellenc Lion / Que il avoit oï Garin en la prison ; / Regreter li oï Tervagant et Mahon ; / [...] Apres Garin parla, si com il dit, Doon, / Et dist que Mahommet ne valoit .I. bouton.* (laisse 151, v. 8508 à 8515). Tout se passe comme Flordespine l'avait prévu, à un

détail près : Machabré, redoutant une trahison, oblige les deux combattants de la foi à renoncer aux épées : « *De traïson me dout, foi que doi Tervagant ! / Vous baudrez a chascun .I. fort escu pesant / Et .I. baston truçois sans plus armes trenchant.* » (laisse 153, v. 8779 à 8781). Garin tue Machabré, Berart tue Maprin ; seul Gloriant en réchappe.

Il ne reste plus à Flordespine qu'à se faire baptiser ; la description du baptême est paradoxalement prétexte à la seule notation érotique de la chanson : *Turpin li archevesques, a la fiere fachon, / A fet aporter l'eve a Fromer le baron ; / .II. cuves empli il sans point d'aresteïson ; / Garins prist la puchele a la clere fachon, / Entre li et Doon qui tant ot de renon ! / n'en i avoit qu'eus .II. sans plus et Salemon ; / Adonc s'est devestue la bele o le chief blon ; / En la cuve l'ont mise li nobile baron ; / La char avoit plus blanche que n'est noif ne coton, / Mameleites dureites, pongnantes environ ; / Pour la biauté de li en fremist tout Doon ; / La char li hericha sous l'ermin pelichon.* (laisse 160, v. 9155 à 9166). Le personnage de Flordespine, qui transgresse les normes religieuses et sociales, permet au poète de transgresser les normes de la morale religieuse en mêlant sacré et profane. De surcroît, Flordespine conserve son nom « païen », grâce à Berart : *Onques au baptizier son nom n'i canja on, / Que ne le vout souffrir Berart le gentis hom.* (v. 9172-9173).

Mise en perspective lignagère.

Berart épouse Flordespine et dans la nuit, ils engendrent sans tarder Gautier de Hui, dont le poète précise qu'il mourut à Roncevaux avec Roland. (laisse 161, v. 9257 à 9261). La dernière intervention de Flordespine dans l'action consiste à empêcher Berart de partir demander du secours à Gaufrey (laisse 161, v.9284 à 9288). Bien lui en prend, puisque le marinier Fromer, qui le remplace, sera tué par les Sarrasins. Dès lors, elle n'apparaît plus que comme une comparse.

Conclusion : l'intérêt dramatique du personnage.

L'analyse du personnage de Flordespine met en évidence l'intérêt de la greffe du romanesque sur le genre épique : n'en déplaise aux tenants d'une improbable « pureté » générique, loin d'affadir la chanson, ou de la rendre hybride, la Sarrasine renégate cumule, en sus de la beauté, des qualités que les autres personnages ne détiennent que partiellement : l'intelligence, le sang-froid, la ruse, la capacité de décision dans l'urgence, bref, des qualités de stratège. Quant à l'amour, il s'insère dans la trame épique : Flordespine va déployer tous

ses talents pour délivrer Doon et Garin ; et son baptême donne l'occasion au poète de mêler religion et sensualité. Flordespine est à la fois fleur et épine dans le champ épique.

RESUME DE L'ŒUVRE.

1) Sur les terres de Doon de Maience. Présentation de Gaufrey et de sa fratrie.

Laises 1 à 3 (v. 1 à 124).

Le narrateur inscrit sa chanson dans un cycle, celui de Doon de Maience (v. 4), et pendant un règne, celui de Charlemagne : c'est Charles qui a adoubé les douze fils de Doon (v. 8) ; il laisse au personnage éponyme de la chanson, Gaufrey, le soin d'expliquer le moteur de l'action : aller conquérir des terres sur les Sarrasins avec ses onze frères et les répartir entre eux : « Aler voudron nos terres par forche conquerer » (v. 22) ; « Sus Sarrazins iron nos forches esprouver » (v. 36).

Dans la laisse 2, Doon ordonne les préparatifs de la conquête : il y engage tous ses biens : « Mon or et mon argent, et quanque j'ai eü / Vous iert a bandon mis » (v. 43 et 44).

La laisse 3, sur 40 de ses 71 vers, présente en détail la descendance de Doon, pour susciter d'emblée l'intérêt de l'auditoire d'une chanson de geste tardive, laquelle prétend raconter des événements antérieurs à ceux de chansons plus anciennes, s'attribuant par là une légitimité de bon aloi : ainsi le personnage de Ganelon est-il annoncé comme le fils du traître Grifon, un des frères de Gaufrey. Le poète donne douze fils à Doon : Gaufrey, Doon de Nantueil, Grifon, Aymon de Dordonne, Buef d'Aigremon, Othon, Ripeus, Sevin de Bordele, Peron, Morant de Riviers, Hernaut de Giron, Girart de Roussillon.

2) La cité de Monglane : apparition d'un héros, Robastre ; effacement de Doon et Garin.

Laises 4 à 25 (v. 125 à 1475).

La situation initiale étant définie dans le cadre strict des règles féodales, des liens entre le suzerain et ses vassaux, entre le chef de lignage et ses enfants, survient l'événement perturbateur qui déclenche véritablement l'action : un messenger vient annoncer que le roi sarrasin Gloriant a envahi les terres d'un autre grand baron, ami intime de Doon : Garin de Monglane. Gloriant assiège la « mirable chité » de Monglane.

Le poète introduit un personnage essentiel de l'histoire aux vers 163 et 164 : Robastre, « vassal alosés » de Garin. Doon décide de secourir son ami et de partir sur-le-champ. Dans la laisse 7, au vers 263, apparaît le premier des rares repères chronologiques précis : entre le départ de Doon et son retour vont s'écouler sept ans. On y apprend aussi l'âge de Doon : « soixante ans et plus » (laisse 6, v. 232). La laisse 20 révèle celui de Garin : soixante dix ans

(v. 1052). Les deux chefs de lignage sont successivement capturés, victimes de leur témérité : Garin le premier, (laisse 11, v. 493), qui parvient à se libérer (laisse 18), mais est capturé à nouveau, pour de bon cette fois (laisse 21); Doon ensuite qui, pourchassant trop impétueusement Gloriant, est isolé et fait prisonnier (laisse 22). La laisse 25 voit se dérouler les préparatifs de départ de Gloriant pour la tour Barbel, en Hongrie.

3) En terre païenne : la Tour Barbel : Flordespine et l'amour comme moteurs de l'action.
Laises 26 à 34 (v. 1476 à 2143).

Alors que dans l'épisode précédent, l'action se passait en terre chrétienne, autour de la cité de Monglane, dans cette série de neuf laisses, elle s'organise autour de la cité de Barbel et de sa tour, situées au bord de la mer : c'est là que Doon et Garin seront emprisonnés.

Deux nouveaux personnages font leur apparition : la fille du roi sarrasin Machabré : Flordespine, et son chambellan Lion (laisse 27, v. 1655 : « Flordespine la bele, o le courage fier », et v. 1702 : « Lionnet li ouvri, son chambellenc le fier »). Le personnage de Flordespine se caractérise par sa duplicité, comme Grifon, mais pour la bonne cause, puisque son amour pour un baron franc, Bérart du Mont Didier, lui fait trahir les siens : elle ordonne à Lion d'exécuter Huré, le geolier de Doon et de Garin, qui la suspectait de trahison (laisse 29).

L'intrigue amoureuse s'insère ici dans la dynamique de l'action : bien qu'aimant Bérart, Flordespine va devoir épouser le neveu de Gloriant, Maprin. Elle doit suivre Gloriant en Hongrie et confie la garde des prisonniers à Lion, en lui donnant l'ordre de faire aménager un passage secret entre le cachot et sa propre chambre. Lion obéit et fait assassiner les maçons pour qu'ils ne parlent pas (laisse 34).

4) Le castel Grellemont : les exploits de Robastre.
Laises 35 à 80 (v. 2144 à 4499).

Un nouvel épisode s'ordonne autour d'une troisième cité fortifiée et de son château : Grellemont. La chanson se recentre sur les combats et l'action se focalise sur Gaufrey et Robastre, qui arrivent en ce lieu dès la laisse 35. Le castel appartient au Sarrasin Guitant, dont les trois frères possèdent des royaumes : Nantueil, Dordonne, Roussillon, aussitôt répartis par Gaufrey entre trois de ses frères ; une autre terre, Aigremon, revient à Grifon, le frère félon, père d'un autre traître : Ganelon.

C'est une ruse de Robastre qui permet de s'emparer du château ; il se cache dans un cercueil et se fait passer pour le cadavre de Guitant ; dans les combats et les prouesses qui se succèdent, Robastre tient balance égale avec Gaufrey : c'est Robastre qui tue Guitant (laisse 40). Le morceau de bravoure, qui s'étend sur 12 laisses et 413 vers, décrit le duel de Robastre et du géant sarrasin Nasier (laisses 54 à 65) ; la fin du duel coïncide avec l'annonce de la mort de la femme de Robastre, Pleisanche (laisse 66).

Un bref recours au surnaturel s'observe dans les laisses 69 et 70, sur 166 vers : la femme de Grifon, quelque peu magicienne, soigne Robastre blessé à l'aide d'une « herbe de paradis » aux vertus miraculeuses : c'est l'occasion de conter l'histoire de l'oiseau Grifon.

L'épisode consacré à Grellemont se clot sur une série de batailles (laisses 71 à 80, sur 442 vers), où un nouveau personnage, le rusé messenger Tierri, permet à Robastre de tuer l'amiral Quinart (laisses 71 à 74).

5) Le castel de Hautefueille : la noirceur d'un traître, Grifon, et la faiblesse d'un chef, Charlemagne.

Laiesses 81 à 98 (v. 4500 à 5272).

Les 16 laisses suivantes s'ordonnent autour d'un personnage, Grifon, et d'un lieu : son castel de Hautefueille. Gaufrey a rassemblé le butin pris à l'ennemi et le confie à Grifon, à charge pour lui d'obtenir de Charlemagne, à Paris, un renfort de 30000 hommes pour vaincre Gloriant. Au cours du voyage, Grifon se perd au pied d'une montagne champenoise : il décide d'y construire un château qui s'appellera Hautefueille.

A Paris, devant Charles, Grifon ment et prétend s'attribuer les mérites de Gaufrey. Le personnage de Charlemagne s'insère dans l'action, mais ne fait pas preuve de sagesse : il refuse d'écouter les conseils avisés du duc Naimés et accorde son crédit à Grifon. Il lui accorde également l'autorisation de construire Hautefueille, que Grifon fera édifier en trois ans et demi. On notera que cet ensemble de laisses se situe au centre de la chanson : la trahison du frère de Gaufrey et l'introduction du personnage prestigieux qu'est Charlemagne relancent l'intérêt du récit.

6) Dans le bois enchanté : la féerie, grâce au lutin Malabron, père de Robastre.

Laiesses 99 à 111 (v. 5273 à 6100).

Hernaut de Biaulande, fils de Garin, pensant que les renforts demandés à Charlemagne sont arrivés à Grellemont, suggère à Gaufrey d'envoyer là-bas un messager ; on relèvera ici une incohérence, puisque Hernaut et Gaufrei ont conquis Grellemont à la laisse 80, y sont entrés et y sont restés...

Robastre se propose comme messager, et part avec un seul écuyer, Aliaume. L'intérêt dramatique de cet épisode réside dans l'intervention du surnaturel : on y apprend l'existence, dès la laisse 100, du père de Robastre, « Malabron le luiton », c'est-à-dire le lutin, personnage de magicien qui veut éprouver le courage de son fils (dont on rappellera qu'il a soixante ans !). Robastre, après avoir tué une bande de voleurs dans leur repaire, une tour isolée au milieu des bois, doit affronter son père qui se métamorphose en diverses créatures, animales et humaines. Rassuré sur la vaillance de son fils, il lui livre une formule magique, destinée à le faire apparaître en cas de danger. Robastre se met en route pour Vauclere.

Laisse 110, à partir du vers 5954, et laisse 111 : Gloriant décide de partir en pèlerinage à la Mecque avec Machabré et de mettre à mort les Francs prisonniers dès son retour ; mais la rusée Flordespine parvient à le convaincre de lui confier, ainsi qu'à Maprin, la garde des prisonniers : tous deux vont donc retourner à la tour Barbel.

7) Le pèlerinage à Jérusalem, qui commence à Paris mais s'arrête à Barbel : les exploits d'un nouveau héros, réplique de Robastre : Fromer le marinier.

Laisses 112 à 126 (v. 6101 à 7147).

Douze barons, dont Bérart de Mont Didier, leur porte-parole, demandent à Charlemagne, qui l'accepte, de l'argent pour partir en pèlerinage à Jérusalem ; cet épisode est prétexte à raconter de nouvelles prouesses guerrières. Un personnage analogue à Robastre, Fromer le marinier, apparaît ici et joue le même rôle d'« Hercule chrétien » que le vassal de Garin. Six laisses sont nécessaires pour narrer dans le détail les exploits de Fromer : alors que les douze barons sont déjà prisonniers, il résiste toujours mais, isolé, finit par demander lui-même sa capture.

Les barons et Fromer sont envoyés à la tour Barbel où ils rejoignent Garin et Doon, toujours sous la surveillance bienveillante de Lion. Flordespine les rejoint et, grâce à Garin, reconnaît Bérart, qu'elle avait naguère aimé. Elle renie sa foi pour lui, ce qui permet à Turpin d'« afier » Bérart et Flordespine.

8) Du castel de Rochebrune à la tour Morhier : la conception d'Ogier.

Laisses 126 à 135 (v. 7148 à 7709).

Gaufrey chemine vers Vauclore ; il s'arrête au castel de Rochebrune, où il fait la connaissance de dame Passe Rose et l'y épouse (six vers suffisent au récit de la rencontre !). Dès leur nuit de noces, ils conçoivent Ogier : événement important, puisqu'il permet de rattacher *Gaufrey* à d'autres chansons du cycle de Doon.

Le lendemain, départ de Gaufrey pour Vauclore où Flandrine, sa mère, le prie de délivrer Doon. Départ, donc, pour la tour Barbel. Mais en chemin, nouveaux exploits : Gaufrey assiège la tour Morhier, la plus forte cité du pays de Gloriant. Cinq mille géants la défendent.

9) De la tour Barré à la tour Morhier : retour de la féerie : Robastre sauvé à deux reprises par Malabron.

Laisses 136 à 148 (v. 7110 à 8360).

Nouveaux exploits de Robastre et retour au surnaturel : quittant le bois enchanté, Robastre arrive à la tour Barré, gardée par deux ours et un lion, qu'il tue ; le maître des lieux s'avance avec sa troupe pour l'attaquer, mais il est fendu en deux par Robastre, qui extermine les hommes de Barré, à l'exception d'un seul : Piédoré. La femme de Barré, Esglentine, du coup devenue veuve, veut le suivre : il refuse ; sans rancune, Esglentine lui fait cadeau d'un anneau magique qui le gardera de tout maléfice ; ainsi pourvu et guidé par Piédoré, il chevauche à Vauclore, où Flandrine lui apprend qu'elle a envoyé Gaufrey délivrer Doon. Elle procure à Robastre un navire qui doit lui permettre de rejoindre Gaufrey, mais une violente tempête le jette sur des récifs et il fait naufrage : Robastre, grâce à l'anneau magique, demeure le seul survivant et invoque son père, le lutin Malabron qui lui apparaît sous la forme d'un poisson ; au cours de la traversée, Robastre s'aperçoit que sa cognée a été envoyée par le fond ; Malabron le dépose donc sur l'île de Rados, s'en va repêcher l'arme de son fils, puis fend la mer pour le déposer au camp de Gaufrey et disparaît : mais la joie des retrouvailles est de courte durée : Morhier attaque le camp par surprise et Robastre est fait prisonnier ; il ne sera délivré qu'en invoquant à nouveau son père. Les Francs reprennent le dessus (à partir du v. 8299) et Morhier, contraint de se replier dans son château, envoie un messager à Gloriant pour lui demander du secours.

10) A la tour Barbel, première étape du dénouement : les prisonniers se libèrent : la religion comme moteur de l'action.

Laisses 149 à 160 (v. 8361 à 9254).

La demande d'aide de Morhier étant présentée comme un chantage (Morhier menace de se convertir au christianisme si on ne le secourt pas), Gloriant, furieux, tue le messager mais part pour la tour Morhier et s'arrête en chemin à la tour Barbel. Là, il est victime d'une ruse de Flordespine destinée à délivrer les prisonniers : Garin doit feindre une conversion à l'islam, et Doon feindre de s'y opposer. Gloriant est désigné comme arbitre d'un jugement de Dieu, où les deux chefs de lignage s'affrontent à l'aide de bâtons, armes imposées par Gloriant. Mais Flordespine a fait armer secrètement les prisonniers, qui commencent à massacrer les Sarrasins. Machabré, le père de Flordespine, est tué par Garin, et Maprin, le fiancé de celle-ci, par Bérart, son rival chrétien. Gloriant parvient à s'enfuir et demande de l'aide en Hongrie, qu'on lui envoie sur-le-champ.

Dans l'intervalle, à la tour Barbel, Turpin baptise Flordespine, qui conserve son nom sarrasin. Il baptise également Lion, qui prend le nom chrétien de Salemon. Lors de leur nuit de noces, Flordespine et Bérart conçoivent Gautier de Hui, dont le narrateur annonce d'emblée la mort future à Roncevaux, aux côtés de Roland. Libres mais assiégés, les barons envoient Fromer demander secours à Gaufrey.

11) De la tour Morhier à la tour Barbel, deuxième étape du dénouement : le triomphe de Robastre.

Laisses 161 à 172 (v. 9255 à 10330).

Fromer est tué au cours de sa mission. Salemon le remplace et parvient à franchir par la ruse les lignes sarrasines. Il prévient Gaufrey, qui part secourir les assiégés sans emmener Robastre avec lui. Morhier ayant observé ce départ, attaque par surprise le reste des assiégeants. Mais Robastre, prévenu en rêve par son père, se réveille et tue Morhier au combat. Puis il rejoint Gaufrey à la tour Barbel ; attaqué par Gloriant devant Barbel, Robastre le tue et peut enfin entrer dans le château où il retrouve Garin, son suzerain, après sept ans de séparation. Robastre triomphe : Garin l'installe sur le trône de Hongrie à la place de Gloriant, et épouse la femme de celui-ci, Mandagloire.

Mais la fin de la laisse 172 annonce un coup de théâtre : la trahison des bourgeois de Vaublere, qui se mettent sous la protection du roi du Danemark.

12) Retour à Vauclere pour la troisième étape du dénouement : la désobéissance de Gaufrey envers Charlemagne.

Laisses 173 à 178 (v. 10331 à 10746).

Gaufrey ayant appris l'invasion du territoire de Vauclere, possession de Doon, par le roi du Danemark, quitte Barbel et tue le roi des Danois ; Flandrine meurt ; Doon fait alors don de Vauclere à Gaufrey et devient ermite. Gaufrey s'empare du Danemark et prend le titre de duc de Danemark.

Mais un deuxième coup de théâtre survient : le roi de Perse envahit à son tour Vauclere, et Gaufrey se voit contraint de demander l'aide de Charlemagne, qui accepte en posant ses conditions : il exige quatre deniers d'or et Ogier comme otage ; Gaufrey envoie son fils à la cour de Charles ; comme cette chanson appartient au cycle des barons révoltés, elle ne peut se clore aussi docilement : la femme de Gaufrey venant à mourir subitement, il se remarie avec une méchante personne qui lui conseille perfidement de ne pas payer les quatre deniers d'or ; il obtempère et Charles, au bout d'un an, lui envoie une ambassade de treize barons chargés de récupérer la somme due ; Gaufrey les humilie grossièrement et les renvoie ; il défie même Charles de se rendre au Danemark : il le renverra sans selle et sans destrier !

Dans l'explicit, le narrateur annonce la trahison du fils de Grifon, Ganelon, et les exploits futurs d'Ogier aux côtés de Charlemagne.

